

Burkina Faso
Unité– Progrès– Justice



Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement



Institut National de la Statistique et de la Démographie

Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel
(ERI-ESI)

Burkina Faso, 2018

RAPPORT DE SYNTHÈSE



Juillet 2019

Ce rapport présente la synthèse des résultats de l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI) réalisée par l'Institut national de la statistique et de la Démographie (INSD) du Burkina. Le financement de l'ERI-ESI a été assuré par la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) à travers le Programme Statistique Régional (PSR) 2015-2020 qui comporte les volets « Comptabilité Nationale », « Statistiques d'entreprise » et « Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel ». L'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT) a fourni l'assistance technique à l'ensemble de ces trois volets.

Pour tout renseignement concernant l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI), contacter : l'Institut national de la statistique et de la Démographie (INSD) 01 BP 374 Avenue Pascal Zagré - Ouaga 2000 (Secteur 15) Ouagadougou Burkina Faso Tel : (226) 25 37 62 04 / 25 47 80 51, Fax : (226) 25 37 62 26, site internet www.insdbf

Pour obtenir des informations sur le Programme de Statistique Régionale 2015-2020, contacter : Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT) sis à Bamako (quartier Niarela, rue 499, Porte 23, BP E 1600, Télécopie + 223 20 21 11 40, courrier électronique : [afriostat@afriostat.org](mailto:afristat@afriostat.org), site web : www.afristat.org

Citation recommandée :

Institut national de la statistique et de la Démographie et AFRISTAT. 2019. *Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel*, 2018. Ouagadougou, Burkina Faso et Bamako, Mali : INSD et AFRISTAT.

Tableau récapitulatif des résultats

Indicateurs sur les objectifs de développement durable, ERI-ESI, Burkina 2018

N°	Indicateurs	Homme	Femme	Burkina Faso
4. Education de qualité				
4.6.1	Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus dans n'importe quelle langue	42,4	28,1	34,7
6. Accès à l'eau potable et assainissement		Urbain	Rural	Burkina Faso
6.1.1	Proportion de la population ayant accès à l'eau potable	96,6	79,4	83,6
6.2.1	Proportion de la population ayant accès à des latrines	73,9	21,9	34,7
7. Accès à l'énergie propre et à coût abordable				
7.1.1	Proportion de la population ayant accès à l'électricité	75,3	35,4	45,2
7.1.2	Proportion de la population ayant accès à des combustibles propres pour la cuisson	38,1	1,6	10,6
8. Plein emploi productif et travail décent pour tous		Homme	Femme	Burkina Faso
8.3.1	Proportion de l'emploi informel dans les secteurs non agricoles	85,5	93,3	89,3
8.5.1	Rémunération horaire moyenne des salariés	956	626	855
8.5.2	Taux de chômage BIT	4,8	4,6	4,7
8.6.1	Jeunes de 15-24 ans ni dans le système éducatif ni dans l'emploi	30,4	49,0	40,9
8.8.1	Fréquence des accidents de travail ou de trajet [1]	4,4	1,4	3,0
8.9.2	Nombre d'emplois dans les secteurs du tourisme, en proportion du nombre total d'emplois [2]	3,5	6,9	5,0
9. Bâtir une infrastructure résiliente et promouvoir une industrialisation durable				
9.2.2	Emploi dans l'industrie manufacturière, en proportion de l'emploi total	16,2	24,0	19,7
10. Réduire les inégalités				
10.3.1	Proportion des individus de 18 ans et plus ayant déclaré avoir personnellement fait objet de discrimination ou de harcèlement pour des motifs interdits par le droit international des droits de l'homme	14,5	12,1	13,2
11. Villes et établissements humains sûrs, résilients et durables				
11.7.2	Pourcentage des individus de 18 ans et plus victimes de harcèlement physique ou sexuel	2,2	1,5	1,8
16. Assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place des institutions efficaces				
16.1.3	Pourcentage des individus de 18 ans et plus victimes de violences physiques, psychologiques ou sexuelles au cours des 12 mois précédents	9,1	6,7	7,8
16.1.4	Pourcentage des individus de 18 ans et plus considérant qu'il n'y a pas de danger à se déplacer seuls à pied dans leur zone de résidence	39,7	36,4	37,9
16.3.1	Pourcentage des individus de 18 ans et plus victimes de violences ayant signalé les faits aux autorités compétentes ou recouru à d'autres mécanismes de règlement des différends officiellement reconnus	47,5	53,5	50,3
16.5.1	individus de 18 ans et plus ayant eu, au moins une fois, affaire à un agent public à qui ils ont versé un pot-de-vin ou qui leur a demandé un pot-de-vin au cours des 12 mois précédents	3,6	0,9	2,2
16.7.2	Proportion de la population qui estime que la prise de décision est ouverte et réactive [2]	43,6	43,6	43,6

[1] Non mortel

[2] Indicateur proxy

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Principaux indicateurs de l'emploi, ERI-ESI, Burkina 2018

Indicateurs	Ouagadougou	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	Burkina Faso
Répartition de la population selon le profil migratoire					
Non migrant	59,2	79,1	68,5	93,4	86,2
Migration interne	30,6	16,1	23,8	4,5	10,1
Migration internationale	10,2	4,8	7,7	2,2	3,8
Ens. migrant	40,8	20,9	31,5	6,6	13,8
Taux net de scolarisation au primaire ajusté					
Ensemble	88,4	78,6	83,2	54,2	59,8
Homme	89,2	78,6	83,5	54,5	59,8
Femme	87,7	78,7	82,9	54,0	59,9
Pourcentage des enfants en âge d'être au primaire qui sont hors du système					
Ensemble	11,6	21,4	16,8	45,8	40,2
Homme	10,8	21,5	16,6	45,6	40,2
Femme	12,3	21,3	17,1	46,2	40,2
Taux net de scolarisation au secondaire					
Ensemble	56,6	50,8	53,4	26,8	33,1
Homme	62,1	49,7	55,0	26,7	32,8
Femme	52,1	51,8	51,9	26,8	33,5
Taux de chômage BIT					
Ensemble	9,5	4,7	7,4	3,3	4,7
Homme	8,2	4,6	6,6	3,7	4,8
Femme	11,2	5,0	8,4	2,7	4,6
Taux de chômage BIT					
15 - 34 ans	13,7	7,0	10,8	4,4	6,6
35 ans et plus	5,1	2,5	3,9	2,2	2,8
Taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage					
Ensemble	20,8	15,8	18,6	19,5	19,2
Homme	17,7	14,2	16,1	17,3	16,9
Femme	25,1	17,8	21,8	22,1	22,0
Taux de sous-utilisation de la main-d'œuvre					
Ensemble	31,0	28,9	30,0	38,2	35,6
Homme	22,9	22,9	22,9	32,9	29,6
Femme	40,1	35,4	38,0	43,7	41,9
Taux de sous-utilisation de la main-d'œuvre					
15 - 34 ans	37,4	35,8	36,7	42,6	40,7
35 ans et plus	23,5	21,1	22,4	33,3	29,8
Durée moyenne de chômage (en années)					
Ensemble	5,1	4,1	4,7	4,5	4,5
Primo demandeur	5,5	4,6	5,1	5,1	5,1
Ancien actif	3,9	2,8	3,5	1,8	2,4
Pourcentage d'emplois formels dans le secteur non agricole					
Ensemble	17,3	16,8	17,1	5,8	10,7
Homme	20,5	21,8	21,0	8,7	14,5
Femme	12,9	11,1	12,1	3,1	6,7
Taux d'emplois vulnérables ou part des travailleurs propre compte et travailleurs familiaux					
Ensemble	44,2	58,2	50,6	83,5	72,5
Homme	34,4	46,1	39,7	75,4	63,0
Femme	57,5	73,1	64,9	92,8	84,0
Taux de pluriactivité					
Ensemble	4,3	6,7	5,4	9,7	8,2
Homme	3,9	6,5	5,1	11,2	9,0
Femme	4,8	6,9	5,8	8,0	7,3
Taux de salarisation dans le secteur non agricole					
Ensemble	53,1	40,1	47,4	21,1	32,5
Homme	62,4	51,9	58,0	35,2	45,9

Indicateurs	Ouagadougou	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	Burkina Faso
Femme	40,4	26,3	33,9	7,8	18,2
Revenu mensuel de l'activité (en millier)					
Ensemble	115,2	88,9	103,2	59,8	75,2
Homme	140,0	107,8	125,8	69,0	89,5
Femme	80,2	65,5	73,2	48,2	56,9
Taux de salaire inférieur au SMIG (%)					
Ensemble	16,4	19,1	17,6	27,3	23,9
Homme	8,6	11,9	10,0	22,8	18,2
Femme	27,3	28,0	27,6	33,1	31,2
Durée du travail excessive (plus de 48 heures par semaine)					
Ensemble	51,1	49,5	50,3	45,9	47,4
Homme	55,0	55,3	55,2	54,7	54,8
Femme	45,6	42,2	44,0	35,9	38,5
Pourcentage des chômeurs BIT et de la main d'œuvre potentielle désirant travailler comme indépendant					
Ensemble	39,7	57,8	47,1	80,8	69,6
Homme	28,9	50,8	38,3	76,3	65,0
Femme	45,4	62,0	52,0	84,2	72,7

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Principaux indicateurs du secteur informel, ERI-ESI, Burkina 2018

Indicateurs	Ouaga dougou	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	Burkina Faso
Effectif moyen des UPI au démarrage des activités	1,5	1,4	1,4	1,2	1,3
Pourcentage d'UPI ayant de l'électricité	42,4	38,1	40,0	6,4	16,7
Pourcentage d'UPI ayant un WC ou des latrines	44,6	41,9	43,1	16,2	24,3
Pourcentage d'UPI ayant accès à un système d'évacuation des déchets	32,0	25,5	28,4	5,2	12,2
Pourcentage d'UPI travaillant à domicile	27,7	26,7	27,2	28,9	28,3
Pourcentage d'UPI dirigées par des femmes	56,3	59,3	57,8	60,2	59,4
Pourcentage d'UPI dans le secteur industrie	29,4	32,5	31,0	40,7	37,6
Pourcentage d'UPI dans le secteur commerce	51,1	49,9	50,5	46,9	48,0
Pourcentage d'UPI dans le secteur service	19,5	17,6	18,5	12,4	14,3
Deux principales sources du capital au démarrage des activités de l'UPI					
Epargne Propre/tontine	63,2	66,7	65,0	70,5	68,8
Dons, Héritages	16,5	15,3	15,9	12,5	13,6
Pourcentage de la main-d'œuvre des UPI non apparenté au chef d'UPI	20,7	16,3	19,3	9,0	12,6
Pourcentage de jeunes de moins de 15 ans dans la main-d'œuvre des UPI	1,9	2,8	2,2	4,5	3,7
Pourcentage de femmes dans la main-d'œuvre des UPI	47,3	54,9	49,7	53,5	52,2
Durée moyenne d'année d'études réussies par la main-d'œuvre des UPI	3,6	2,8	3,3	1,2	2,0
Pourcentage de la main d'œuvre des UPI formée dans un cadre formel	9,1	5,4	8,0	,8	3,3
Valeur actuel total moyenne du capital investi par l'UPI	367 878	111 404	221 989	71 074	108 141
Montant total moyen des investissements réalisés par l'UPI en 2016	219 195	161 760	185 652	135 529	147 575
Deux principales origines des matières premières					
Petite entreprise commerciale	51,3	64,6	58,4	56,8	57,2
Ménage / Particulier	26,5	25,5	26,0	31,7	30,3
Valeur ajoutée totale du secteur informel en million de FCFA					
Ensemble	339 022	352 199	691 221	887 763	1 578 984
Industrie	110 472	91 624	202 096	273 010	475 106
Commerce	168 214	216 298	384 511	489 378	873 889
Service	60 337	44 277	104 614	125 375	229 989
Valeur ajoutée moyenne par main-d'œuvre (En FCFA/Mois)					
Ensemble	50 466	49 673	50 043	35 111	39 818
Industrie	42 365	39 408	40 714	25 552	29 514
Commerce	49 143	60 248	55 012	42 648	46 731
Service	66 307	38 852	52 410	38 167	43 993
Valeur ajoutée moyenne par capital (En FCFA/ unité de capital)					
Ensemble	41,3	54,5	48,8	60,2	57,4
Industrie	30,1	45,3	39,0	45,5	44,1
Commerce	34,3	66,7	52,6	65,3	62,3
Service	78,3	45,4	60,6	96,9	84,6
Deux principales raisons du non enregistrement des UPI aux impôts au niveau national					
Ne sait pas s'il faut s'inscrire	47,6	55,3	51,7	64,7	60,6
Non obligatoire	23,7	26,9	25,4	22,8	23,6
Deux principales raisons pour se faire enregistrer selon les CUI au niveau national					
Ne sait pas	54,9	47,9	51,2	60,0	57,2
Accès aux crédits	23,2	29,4	26,4	25,4	25,8
Pourcentage d'UPI qui paie les impôts sur leurs activités	11,0	12,9	12,0	4,9	7,2
Pourcentage d'UPI prêt à payer les impôts sur leurs activités	35,3	28,4	31,6	32,0	31,9
Deux principales utilisations d'un crédit potentiel par les CUI au niveau national					
Accroître votre stock de matières premières	39,7	42,3	41,1	49,1	46,6
Améliorer vos machines, mobiliers, outils	11,3	11,4	11,4	14,7	13,6

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Principaux indicateurs de la gouvernance, paix et sécurité, ERI-ESI, Burkina 2018

Indicateurs		Ouagado ougou	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	Burkina Faso
Pourcentage des individus de 18 ans et plus satisfaits du fonctionnement de la démocratie	Ensemble	59,7	63,1	61,3	70,1	67,5
	Homme	57,9	61,2	59,4	68,2	65,5
	Femme	61,5	64,8	63,1	71,7	69,3
Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les 9 principes démocratiques sont respectés [1]	Ensemble	31,2	38,5	34,6	50,6	45,8
	Homme	31,3	37,2	34,0	49,7	44,8
	Femme	31,2	39,6	35,2	51,2	46,7
Proportion des individus de 18 ans et plus ayant déclaré avoir personnellement fait objet de discrimination ou de harcèlement pour des motifs interdits par le droit international des droits de l'homme	Ensemble	15,7	15,3	15,5	12,2	13,2
	Homme	16,7	16,1	16,4	13,7	14,5
	Femme	14,8	14,6	14,7	11,1	12,1
Indice de perception						
	Droits civils et politiques	0,715	0,704	0,710	0,748	0,736
	Participation	0,605	0,589	0,598	0,622	0,615
	Absence de discrimination et d'inégalité de sexe	0,709	0,718	0,713	0,723	0,720
	Droit de l'homme et participation	0,643	0,634	0,639	0,660	0,654
Confiance en l'administration (en général)		74,0	79,3	76,3	80,7	79,0
Confiance en la justice		59,8	64,9	61,9	65,1	63,9
Confiance en la police		66,1	67,7	66,8	70,8	69,2
Confiance au système de santé public		79,8	83,3	81,3	88,1	85,8
Confiance au système public d'éducation		82,0	83,1	82,5	86,1	84,8
Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que la corruption est importante dans le pays	Ensemble	78,6	70,4	74,8	68,7	70,6
	Homme	79,7	71,1	75,7	69,3	71,3
	Femme	77,4	69,8	73,8	68,2	69,9
Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les citoyens sont consultés dans la prise de décision	Ensemble	28,7	38,5	33,4	47,9	43,6
	Homme	28,1	39,4	33,5	48,1	43,6
	Femme	29,3	37,7	33,4	47,7	43,6
Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant voté aux dernières élections	Ensemble	68,7	66,1	67,5	71,6	70,4
	Homme	73,9	68,6	71,5	76,2	74,7
	Femme	63,7	63,9	63,8	67,9	66,7
Pourcentage des individus de 18 ans et plus appartenant à un parti politique	Ensemble	1,0	1,3	1,1	1,7	1,5
	Homme	1,5	1,9	1,7	2,8	2,5
	Femme	0,6	0,7	0,6	0,7	0,7
Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les autorités centrales prennent en compte les préoccupations de la population		41,7	46,4	43,9	46,0	45,4
Le parti au pouvoir prend en compte les voix des groupes minoritaires		36,1	42,5	39,1	45,4	43,5
Le parti au pouvoir prend en compte les voix des partis politiques d'opposition		44,6	49,4	46,9	53,8	51,7
Indice de perception						
	Système judiciaire	0,423	0,491	0,455	0,568	0,534
	Absence de corruption	0,441	0,480	0,459	0,510	0,495
	Etat de droit	0,434	0,473	0,452	0,505	0,489
Pourcentage des individus de 18 ans et plus considérant qu'il n'y a pas de danger à se déplacer seules à pied dans leur zone de résidence	Ensemble	46,2	37,7	42,2	36,1	37,9
	Homme	48,7	38,8	44,1	37,8	39,7
	Femme	43,8	36,7	40,4	34,8	36,4
Pourcentage des individus de 18 ans et plus menacées avec une arme au cours des 12 derniers mois		0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Pourcentage des individus de 18 ans et plus menacées avec un autre type d'arme (ex, couteau, machette,) au cours des 12 derniers mois		0,8	0,4	0,6	0,5	0,5
Pourcentage des individus de 18 ans et plus victimes de violences physiques, psychologiques ou sexuelles au cours des 12 mois précédents	Ensemble	15,8	11,4	13,7	5,4	7,8
	Homme	16,7	13,2	15,1	6,5	9,1
	Femme	15,0	9,7	12,5	4,5	6,7
Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant qu'il est probable qu'elle soit victime de criminalité	Ensemble	25,0	20,7	23,0	18,9	20,1
	Homme	25,8	21,3	23,7	19,7	20,9
	Femme	24,3	20,2	22,3	18,3	19,4

Indicateurs	Ouagado ougou	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	Burkina Faso
Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant confiance à l'Etat pour assurer la sécurité	69,5	73,1	71,2	71,9	71,7
Indice de perception					
Sécurité nationale	0,485	0,478	0,482	0,468	0,472
Sécurité publique	0,757	0,771	0,764	0,794	0,785
Paix et sécurité	0,735	0,748	0,741	0,770	0,761

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

[1] Liste des principes démocratiques : 1. Liberté d'expression 2. Liberté de la presse (média) 3. Egalité devant la loi 4.

Liberté politique (choix de son parti) 5. Elections libres et transparentes 6. Liberté de voyager 7. Liberté de religion 8.

Liberté d'association 9. Absence de discrimination

Table des matières

Tableau récapitulatif des résultats	3
Méthodologie de l'échantillonnage et de l'enquête	13
Chapitre 1: Caractéristiques de la population et situation d'activité	14
1.1. Caractéristiques sociodémographiques de la population et des ménages	14
1.1.1. Dynamique migratoire	14
1.1.2. Principales caractéristiques des émigrants	15
1.1.3. Motifs de migration et principales destinations des migrants	16
1.1.4. Eléments Confort du logement	17
1.2. Scolarisation et alphabétisation	20
1.2.1. La scolarisation et l'éducation	20
1.2.2. Taux de scolarisation	21
1.2.3. Alphabétisation des adultes	24
1.3. Caractéristiques socioéconomique de la population	26
1.3.1. Sous-utilisation de la main d'œuvre	26
1.3.2. Bilan de l'emploi	27
1.3.3. Possibilités d'emplois et gains adéquats sur le marché du travail	29
1.4. Qualité de l'insertion sur le marché du travail	34
1.4.1. Raisons de mutation et de non exercice du métier	34
1.4.2. Mobilité dans l'emploi	35
1.5. Trajectoire et perspectives	36
1.5.1. Mobilité sociale	36
1.5.2. Mobilité intergénérationnelle	37
Chapitre 2: Caractéristique et poids du secteur informel	39
2.1. Conditions d'activités dans le secteur informel	39
2.1.1. Précarité des conditions d'activité dans le secteur informel	41
2.2. Main-d'œuvre et emploi dans le secteur informel	43
2.2.1. Organisation du travail dans le secteur informel	43
2.2.2. Caractéristiques des emplois dans le secteur informel	44
2.2.3. Rémunération et horaire de travail dans le secteur informel	45
2.3. Capital, investissement et financement dans le secteur informel	46
2.3.1. Dotation et structure du capital	46
2.3.2. Investissement dans le secteur informel	48
2.4. Production, insertion et concurrence dans le secteur informel	50
2.4.1. Performance économique	50
2.4.2. Distribution par décile de la valeur ajoutée annuelle moyenne et leur inégalité	51
2.4.3. Décomposition de la valeur ajoutée	52
2.5. Secteur informel et l'Etat	55
2.5.1. Principal intérêt de se faire enregistrer	56
2.5.2. Opinions générales par rapport à l'impôt	57
2.6. Problèmes et perspectives	58
2.6.1. 12.1. Principaux problèmes rencontrés par les UPI	58
2.6.2. Perspectives d'utilisation des crédits par les UPI au Burkina Faso	59
Chapitre 3: Perception de la population sur la Gouvernance, paix et sécurité	60
3.1. Démocratie et droit de l'homme	60
3.1.1. Démocratie et droit de l'homme	61
3.1.2. Indice des droits de l'homme et participation	62
3.2. Qualité des institutions et corruption	63
3.2.1. Accès et confiance dans les institutions	63
3.2.2. Situation de la corruption	64

3.3. Etat de la gouvernance.....	65
3.3.1. Gouvernance administrative.....	65
3.3.2. Gouvernance participative.....	66
3.3.3. Prise en compte des préoccupations de la population dans la prise des décisions	67
3.3.4. Indice de perception de l'Etat de droit	69
3.4. Paix et sécurité.....	70
3.4.1. Menace générale et sentiment sécurité	70
3.4.2. Criminalité.....	72
3.4.3. Conflits et mode de résolution.....	75
3.4.4. Indice de perception de la paix et de la sécurité	76
3.5. Indice de perception de la population sur la gouvernance paix et sécurité	77

Liste des tableaux

Tableau 1.1 : Répartition en pourcentage de la population selon la région, le milieu de résidence, le sexe et le niveau d'instruction par le statut migratoire, Burkina Faso, 2018 (%).....	15
Tableau 1.2 : Principales caractéristiques des émigrants de 15 ans et plus selon la strate de résidence, Burkina Faso, 2018 (%).....	16
Tableau 1.3 : Principaux motifs de la migration internationale suivant la région de destination choisie, Burkina Faso, 2018 (%).....	17
Tableau 1.4 : Répartition des ménages selon les éléments de confort des logements par région et milieu de résidence, Burkina Faso, 2018 (%).....	19
Tableau 1.5 : Répartition de la population par caractéristiques démographiques selon le niveau d'instruction, Burkina Faso, 2018 (%).....	21
Tableau 1.6 : Taux net ajusté de scolarisation du primaire et du secondaire selon le sexe par région et milieu de résidence, Burkina Faso, 2018.....	22
Tableau 1.7 : Taux d'alphabétisation des adultes selon la région par sexe et milieu de résidence, Burkina Faso, 2018.....	25
Tableau 1.8 : Principales caractéristiques de la sous-utilisation de la main-d'œuvre, Burkina Faso, 2018.....	27
Tableau 1.9 : Bilan de l'emploi, Burkina Faso, 2018.....	28
Tableau 1.10 : Aperçu de quelques indicateurs des possibilités d'emploi et des gains adéquats sur le marché du travail, Burkina Faso, 2018.....	31
Tableau 1.11 : Propension à changer d'activité suivant la formation reçue, Burkina Faso, 2018.....	35
Tableau 1.12 : Mobilité dans l'emploi et dans l'activité, Burkina Faso, 2018.....	36
Tableau 1.13 : Table de mobilité scolaire, Burkina Faso, 2018.....	37
Tableau 1.14 : Mobilité intergénérationnelle des secteurs d'activité entre le père/la mère et l'enfant de 15 ans et plus actifs occupés, Burkina Faso, 2018.....	38
Tableau 2.1 : Effectif et structure des CUPI dans le secteur informel non agricole, Burkina Faso, 2018.....	40
Tableau 2.2 : Disponibilité des services de base dans les UPI, Burkina Faso, 2018.....	42
Tableau 2.3 : Organisation du travail suivant le secteur et la branche d'activité, Burkina Faso, 2018.....	44
Tableau 2.4 : Caractéristiques des actifs occupés dans le secteur informel selon la zone et le secteur d'activité, Burkina Faso, 2018.....	45
Tableau 2.5 : Rémunérations et horaires de travail dans le secteur informel par milieu de résidence et secteur d'activité, Burkina Faso, 2018.....	46
Tableau 2.6 : Montant (en millions de FCFA) et Structure (en %) du capital du secteur informel selon la zone et le secteur d'activité, Burkina Faso, 2018.....	48
Tableau 2.7 : Montant (en millions de F CFA) et structure (en %) du capital investi par les UPI en 2017, Burkina Faso, 2018.....	49
Tableau 2.8 : Principaux agrégats du secteur informel suivant la zone et le secteur d'activité, Burkina Faso, 2018.....	51
Tableau 2.9 : Distribution par décile de la valeur ajoutée annuelle moyenne (en milliers de F CFA), Burkina Faso, 2018.....	52
Tableau 2.10 : Structure par secteur et branche d'activité de la production et des coûts du secteur informel, Burkina Faso, 2018.....	53
Tableau 2.11 : Indicateurs de la productivité des facteurs de production dans le secteur informel.....	54
Tableau 2.12 : Situation de l'inscription des UPI dans les registres administratifs selon le milieu de résidence et le secteur d'activité, Burkina Faso, 2018.....	55
Tableau 2.13 : Principal intérêt selon les UPI de se faire enregistrer selon le milieu de résidence et le secteur d'activité, Burkina Faso, 2018.....	57
Tableau 2.14 : Disposition générale des CUPI à payer l'impôt sur leurs activités selon le milieu de résidence et le secteur d'activité, Burkina Faso, 2018.....	58
Tableau 2.15 : Difficultés par rapport aux considérations d'ordre technique et légal selon le milieu de résidence et le secteur d'activité, Burkina Faso, 2018.....	59
Tableau 3.1 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus selon leur opinion sur le respect des droits de l'homme selon les caractéristiques sociodémographiques, Burkina Faso, 2018.....	62
Tableau 3.2 : Indice d'appréciation de l'état des droits de l'homme et participation par les individus de 18 ans et plus selon les caractéristiques du chef de ménage, Burkina Faso, 2018.....	63
Tableau 3.3 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant été en contact et ayant confiance aux institutions de la république par type d'institutions selon les caractéristiques sociodémographiques, Burkina Faso, 2018.....	64

Tableau 3.4 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que la corruption est importante dans le pays et incidence de la petite corruption selon les caractéristiques sociodémographiques, Burkina Faso, 2018	65
Tableau 3.5 : Opinion des individus de 18 ans et plus sur la gouvernance des autorités locales et communales selon les caractéristiques sociodémographiques, Burkina Faso, 2018.....	67
Tableau 3.6 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que l'autorité centrale prend en compte les préoccupations de la population selon les caractéristiques sociodémographiques, Burkina Faso, 2018.....	69
Tableau 3.7 : Niveau d'appréciation de l'Etat de droit par les individus de 18 ans et plus selon les caractéristiques du chef de ménage, Burkina Faso, 2018	70
Tableau 3.8 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus se sentant en sécurité par type de situation selon les caractéristiques sociodémographiques, Burkina Faso, 2018	72
Tableau 3.9 : Incidence de la criminalité par type d'incident selon les caractéristiques sociodémographiques, Burkina Faso, 2018.....	74
Tableau 3.10 : Indice d'appréciation de l'état de la paix et sécurité par les individus de 18 ans et plus selon les caractéristiques du chef de ménage, Burkina Faso, 2018.....	77
Tableau 3.11 : Profils régionaux de l'indice GPS et ses composantes, Burkina Faso, 2018	79

Liste des graphiques

Graphique 1.1 : Distribution en pourcentage de la population des ménages selon l'indicateur de niveau de vie non monétaire, Burkina Faso, 2018.....	20
Graphique 1.2 : Structure de la population active selon l'âge (en années révolues) et la situation dans l'activité, Burkina Faso, 2018.....	29
Graphique 1.3 : Nombre moyen d'années d'études et revenu mensuel moyen selon les caractéristiques des actifs occupés, Burkina Faso, 2018	33
Graphique 1.4 : Taux de bas salaire et taux de salaire inférieur au SMIG selon la CSP, Burkina Faso, 2018.....	34
Graphique 2.1 : Répartition (%) de la main d'œuvre occupée dans les UPI, Burkina Faso, 2018	41
Graphique 2.2 : Disponibilité des locaux pour les activités des UPI, Burkina Faso, 2018.....	43
Graphique 2.3 : Structure du capital du secteur informel selon le milieu de résidence et le type d'équipements, Burkina Faso, 2018 (valeur actuelle)	47
Graphique 2.4 : Origine des matières premières consommées par le secteur informel (En valeur du montant total des matières premières achetées en F CFA), Burkina Faso, 2018	50
Graphique 2.5 : Les raisons du non enregistrement au NIF des UPI selon la zone et le secteur d'activité, Burkina Faso, 2018	56
Graphique 2.6 : Intentions générales des CUPI par rapport à l'enregistrement administratif, Burkina Faso, 2018.....	56
Graphique 2.7 : Perspectives d'utilisation d'un crédit potentiel par les UPI, Burkina Faso, 2017/2018	59
Graphique 3.1 : Répartition en % des individus de 18 ans et plus selon leur satisfaction sur le fonctionnement de la démocratie, Burkina Faso, 2018.....	61
Graphique 3.2 : Incidence de la criminalité selon les caractéristiques sociodémographiques, Burkina Faso, 2018.....	75
Graphique 3.3 : Répartition en % des individus de 18 ans et plus selon leur opinion sur le degré de tension entre les différents groupes au cours des 12 derniers mois, Burkina Faso, 2018	76

Liste des cartes

Carte 1.1 : Proportion de la population ayant accès à l'eau potable, Burkina Faso, 2018	18
Carte 1.2 : Taux net de scolarisation au primaire et taux net de scolarisation au secondaire, Burkina Faso, 2018.....	23
Carte 1.3 : Proportion des jeunes de 15-24 ans ni dans le système éducatif ni dans l'emploi, Burkina Faso, 2018.....	32
Carte 3.1 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus considérant qu'il n'y a pas de danger à se déplacer seule à pied dans leur zone de résidence, Burkina Faso, 2018	71
Carte 3.2 : Indice de perception de la composante Paix et Sécurité et Indice de perception de la Gouvernance, Paix et Sécurité, Burkina Faso, 2018	78

Méthodologie de l'échantillonnage et de l'enquête

L'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI) a été réalisée à partir d'un sondage probabiliste aréolaire à deux degrés avec stratification au premier degré. L'objectif de l'enquête est de fournir la situation de référence pour le suivi de l'emploi et le secteur informel dans les Etats membres de l'UEMOA, au niveau national, pour les milieux urbain et rural, et pour chacun des régions du pays. Plus spécifiquement, elle permet (i) de connaître les revenus de l'activité et leur distribution, le niveau du chômage et le profil des chômeurs, l'ampleur du sous-emploi, (ii) d'établir les comptes des unités de production informelles, de déterminer le poids du secteur informel dans l'économie nationale, d'analyser les contraintes et les opportunités du secteur informel et (iii) de fournir des informations sur la perception des individus sur la démocratie et la gouvernance, paix et sécurité, la qualité des institutions et la corruption.

Les unités primaires (UP) sont les zones de dénombrement (ZD) définies lors des travaux cartographiques censitaires réalisés dans le cadre du RGPH (Recensement général de la population et de l'habitat) de 2006. Pour des raisons de sécurité, quatorze (14) communes dont neuf (09) de la région du Sahel et cinq (05) de la région du Nord ont été exclues de la base de sondage.

Au premier degré, 1075 ZD ont été tirées avec une probabilité proportionnelle au nombre de ménages. Au deuxième degré, un nombre fixé de douze (12) ménages a été sélectionné dans chacune des ZD retenues au premier degré avec trois (3) ménages de remplacement. La taille de l'échantillon de l'ERI-ESI est de 12 900 ménages.

L'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel (ERI-ESI) est une opération statistique d'envergure nationale avec un niveau de significativité régionale et par milieu de résidence. Elle couvre deux volets : le premier volet collecte des données sur les caractéristiques socio démographiques et sur l'emploi de la population et le second volet est relatif à la collecte des données auprès des unités de production informelles non agricoles identifiées lors du premier volet.

Afin d'atteindre les objectifs fixés à l'enquête, quatre types de questionnaires ont été utilisés :

- un questionnaire ménage qui a servi à recueillir des informations sur tous les membres du ménage, le ménage et l'habitation ;
- un questionnaire emploi administré dans chaque ménage à tous les individus âgés de 10 ans et plus ;
- un module gouvernance, paix et sécurité greffé au questionnaire emploi et administré aux individus de 18 ans et plus dans tous les ménages ;
- un questionnaire secteur informel administré aux chefs d'unités de production informelles (UPI) non agricoles identifiés pendant l'administration du questionnaire emploi.

La collecte des données s'est faite par deux catégories d'équipes sur le terrain : la première équipe chargée du volet emploi et la seconde, du volet secteur informel. Elle a été réalisée par CAPI (Computer Assisted Personal Interview) au moyen de smartphones. Les questionnaires ont été programmés en CSPro et saisis en temps réel sur le terrain sur les smartphones au cours des entretiens.

Le présent rapport de synthèse, fruit des différents travaux au niveau national et régional, présente la synthèse des résultats de l'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel au Burkina Faso.

Chapitre 1: Caractéristiques de la population et situation d'activité

Les caractéristiques sociodémographiques revêtent un caractère important du fait de l'utilisation de ces informations dans l'explication des niveaux et tendances de l'emploi. Elles permettent de suivre les questions de population en général et dans le cas présent de cette enquête, les questions relatives à l'emploi aussi cruciales soient-elles pour l'Etat du Burkina Faso. Elles sont déterminantes pour une bonne politique de développement socioéconomique. C'est dans ce sens que cette question est inscrite dans l'axe 3 de la Politique nationale de Développement Economique et Social (PNDES) relatif à la dynamisation de secteurs porteurs pour l'économie et les emplois. Ainsi, le PNDES envisage la réalisation d'un taux de croissance économique moyen annuel de 7,7% pour induire la création d'au moins 50 000 emplois par an.

1.1. Caractéristiques sociodémographiques de la population et des ménages

1.1.1. Dynamique migratoire

Le Tableau 1.1 présente l'effectif de la population suivant le profil migratoire en fonction de la région. Il indique que la proportion de la population n'ayant pas toujours vécu de manière continue dans leur localité de résidence est de 8,5%. Cette proportion est constituée de 6,1% de migration interne et 2,5% de migration internationale. Par rapport à la région, la migration est plus importante dans le Centre (25,6%), les régions

des Hauts-Bassins (12,8%) et des Cascades (10,7%). Le phénomène migratoire est cependant très faible dans la région du Centre-Nord (1,9%).

La proportion de la population ayant migré est plus importante en milieu urbain (22,4%) qu'en milieu rural (4,0%). On note aussi une mobilité interne plus importante chez les hommes (6,4%) que chez les femmes (5,6%).

Tableau 1.1 : Répartition en pourcentage de la population selon la région, le milieu de résidence, le sexe et le niveau d'instruction par le statut migratoire, Burkina Faso, 2018 (%).

	Non migrant	Migration interne	Migration internationale	Ens. migrant	Total	Effectif
Région						
BOUCLE DU MOUHOUN	96,2	2,6	1,2	3,8	100,0	1 976 217
CASCADES	89,3	7,4	3,2	10,7	100,0	822 445
CENTRE	74,4	19,2	6,4	25,6	100,0	2 854 356
CENTRE-EST	95,9	2,3	1,9	4,1	100,0	1 607 993
CENTRE-NORD	98,1	1,0	0,8	1,9	100,0	1 687 858
CENTRE-OUEST	95,1	2,4	2,4	4,9	100,0	1 643 388
CENTRE-SUD	95,3	2,9	1,8	4,7	100,0	871 927
EST	96,5	2,6	0,9	3,5	100,0	1 777 738
HAUTS-BASSINS	87,2	9,7	3,1	12,8	100,0	2 158 541
NORD	96,3	1,7	2,1	3,7	100,0	1 437 719
PLATEAU CENTRAL	94,8	3,5	1,7	5,2	100,0	949 697
SAHEL	92,3	6,8	0,8	7,7	100,0	1 053 658
SUD-OUEST	94,5	3,6	1,9	5,5	100,0	866 662
Burkina Faso	91,5	6,1	2,5	8,5	100,0	19 708 199
Milieu de résidence						
Ouagadougou	70,6	22,1	7,3	29,4	100,0	2 438 691
Autres urbains	84,8	11,7	3,5	15,2	100,0	2 419 544
Ens. urbain	77,6	16,9	5,4	22,4	100,0	4 858 235
Rural	96,0	2,5	1,5	4,0	100,0	14 849 964
Sexe						
Homme	91,8	5,6	2,6	8,2	100,0	9 578 182
Femme	91,2	6,4	2,4	8,8	100,0	10 130 017
Niveau d'instruction						
Aucun	92,6	5,1	2,3	7,4	100,0	10 714 507
Primaire	93,1	4,8	2,0	6,9	100,0	4 846 201
Secondaire	81,5	14,0	4,5	18,5	100,0	2 151 222
Supérieur	51,9	34,9	13,2	48,1	100,0	269 219

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

1.1.2. Principales caractéristiques des émigrants

Le Tableau 1.2 donne les principales caractéristiques des émigrants de 15 ans et plus selon le milieu de résidence. Il s'agit des personnes ayant quitté leur ménage au Burkina Faso au cours des 5 dernières années pour s'installer à l'extérieur (avec l'intention de ne pas y revenir avant six mois). Parmi les émigrants, 84,2% proviennent du milieu rural

et 15,8% du milieu urbain parmi lesquels la moitié (7,9%) viennent de Ouagadougou. Près de six femmes sur dix émigrantes proviennent du milieu rural.

Chez les hommes, les émigrants sont plus nombreux en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, 86,2% des émigrants de sexe masculin viennent du milieu rural.

Tableau 1.2 : Principales caractéristiques des émigrants de 15 ans et plus selon la strate de résidence, Burkina Faso, 2018 (%)

Caractéristiques sociodémographiques	Strates milieu de résidence					Effectif
	Ouagadougou	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	Total	
Sexe						
Masculin	6,6	7,2	13,8	86,2	100,0	272 346
Féminin	23,9	17,0	40,9	59,1	100,0	22 347
Groupe d'âges						
15-24 ans	7,2	6,0	13,2	86,8	100,0	115 599
25-34 ans	6,2	8,5	14,7	85,3	100,0	99 254
35-64 ans	10,4	10,1	20,5	79,5	100,0	78 483
65 ans et Plus	47,3	6,8	54,1	45,9	100,0	1 357
Niveau d'instruction						
Aucun	3,2	5,3	8,5	91,5	100,0	181 176
Primaire	11,4	11,7	23,2	76,8	100,0	53 570
Secondaire	24,5	24,0	48,4	51,6	100,0	20 772
Supérieur	86,5	13,5	100,0	0,0	100,0	6 294
Ne sait pas	2,5	5,4	7,8	92,2	100,0	32 880
Burkina Faso	7,9	7,9	15,8	84,2	100,0	294 693

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD.

1.1.3. Motifs de migration et principales destinations des migrants

La migration internationale s'effectue pour diverses raisons avec des ampleurs variables. Le Tableau 1.3 donne les principaux motifs de la migration internationale suivant la région de destination. Le travail ou la recherche d'emploi (87,4%) reste le principal motif de migration internationale.

Le regroupement familial (6,6%), les études (3,3%) et l'affectation de travail (1,8%) sont également d'autres raisons citées. Les migrants de niveau d'éducation supérieure migrent plus à cause des études (77,0%), les femmes et personnes de 65 ans pour des raisons de regroupement familial (respectivement 49,3% et 52,7%).

Tableau 1.3 : Principaux motifs de la migration internationale suivant la région de destination choisie, Burkina Faso, 2018 (%)

Caractéristiques sociodémographiques et destination	Etudes	Regroupement familial	Affectation de travail	Recherche d'emploi	Problème de santé	Autre raison	Ne sait pas	Total	Effectif
Sexe									
Masculin	2,6	3,3	1,8	91,4	0,0	0,0	0,9	100,0	272 346
Féminin	11,4	49,3	1,6	35,8	0,0	0,0	1,8	100,0	22 347
Groupe d'âges									
15-24 ans	4,9	10,3	3,2	79,5	0,0	0,0	2,1	100,0	115 599
25-34 ans	4,0	5,4	0,1	90,1	0,0	0,0	0,4	100,0	99 254
35-64 ans	0,0	1,7	1,9	96,3	0,0	0,0	0,0	100,0	78 483
65 ans et plus	0,0	52,7	0,0	47,3	0,0	0,0	0,0	100,0	1 357
Niveau d'instruction									
Aucun	0,9	5,6	0,8	92,4	0,0	0,0	0,3	100,0	181 176
Primaire	1,5	6,9	0,0	89,4	0,0	0,0	2,2	100,0	53 570
Secondaire	9,6	13,7	17,2	58,9	0,0	0,0	0,6	100,0	20 772
Supérieur	77,0	4,9	0,0	18,1	0,0	0,0	0,0	100,0	6 294
Ne sait pas	1,5	7,4	1,4	86,6	0,0	0,0	3,0	100,0	32 880
Burkina Faso	3,3	6,6	1,8	87,4	0,0	0,0	1,0	100,0	292 360

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

1.1.4. Eléments Confort du logement

L'évaluation du bien-être non monétaire repose sur l'identification essentiellement de certaines caractéristiques de l'habitat à savoir la source d'approvisionnement en eau, le mode d'éclairage, le type d'aisance et de bien d'autres. La combinaison de toutes ces variables permet de calculer un indice de bien-être. Comme l'indique les résultats du Tableau 1.4.

Selon les résultats de l'enquête, la proportion des ménages s'approvisionnant en eau potable est de 83,9%, soit une hausse de 5,5 points de pourcentage par rapport à l'année 2015 (ENESI 2015). Toutes les régions affichent des niveaux d'approvisionnement en eau potable au-dessus du niveau national à l'exception des régions de la Boucle du Mouhoun (60,1%), du Nord (67,6%), du Centre-Ouest (77,2%) et des Hauts-Bassins (78,4%).

La région du Centre est la plus pourvue en eau potable. Presque tous les ménages s'approvisionnent en eau potable (99%). La région de la Boucle du Mouhoun comme en 2015 reste la moins pourvue en eau potable. On note néanmoins une amélioration. En effet, dans cette région, la proportion des ménages s'approvisionnant en eau potable est passée de 36,6% en 2015 à 60,1% en 2018. Le milieu urbain demeure le mieux approvisionné en eau potable (96,6%), soit une amélioration de 1,9 point de pourcentage par rapport à 2015.

Quant au milieu rural, on note une amélioration de 7,9 points de pourcentage.

Concernant le taux d'assainissement, il est estimé à 35,4% à l'échelle nationale. Autrement un tiers de la population a accès aux latrines améliorées. Le pourcentage est plus élevé dans le Centre (72,9%), les Hauts-bassins (52,8%), et les Cascades (39,0%).

En analysant la proportion des ménages ayant accès à l'électricité, il ressort qu'au Burkina, 43,2% des ménages ont accès à l'électricité. Certaines régions sont au-delà du taux national, il s'agit principalement de la région du Centre (76,2%), la région des Hauts - Bassins (67,6%) et la région des Cascades (65,3%).

La région du Centre-Nord est la région où les ménages ont moins accès à l'électricité (23,2%). Le taux d'accès à l'électricité est plus élevé en milieu urbain où il atteint 74,7% qu'en milieu rural (32,2%). Autrement, trois quarts des ménages ont accès à l'électricité en milieu urbain contre un tiers en milieu rural.

Un combustible est dit propre lorsqu'il est complètement renouvelable ou émet moins de CO2. Il contribue ainsi à la protection de l'environnement. La majeure partie des ménages au Burkina Faso n'ont pas accès à des combustibles propres pour la cuisson.

87,4% des ménages utilisent des combustibles non propres pour la cuisine. Cela se reflète dans toutes les régions exception faite de la région du Centre où 51,9% des ménages ont accès à des combustibles propres pour la cuisson.

Carte 1.1 : Proportion de la population ayant accès à l'eau potable, Burkina Faso, 2018

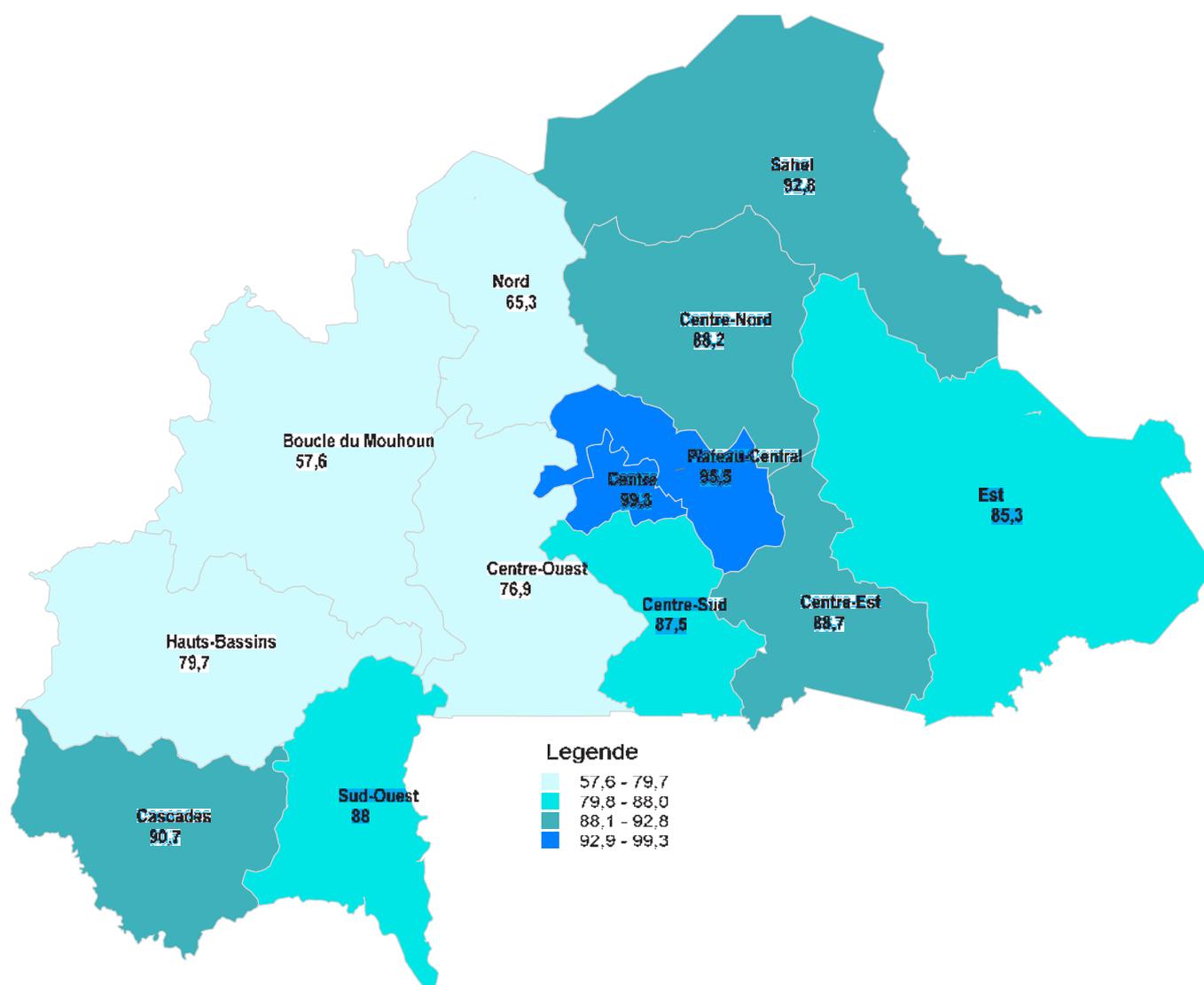


Tableau 1.4 : Répartition des ménages selon les éléments de confort des logements par région et milieu de résidence, Burkina Faso, 2018 (%)

Région et milieu de résidence	Proportion de la population ayant accès à l'eau potable [1]	Proportion de la population ayant accès à des latrines [2]	Proportion de la population ayant accès à l'électricité [3]	Proportion de la population ayant accès à des combustibles propres pour la cuisson [4]
Région				
Boucle du Mouhoun	57,6	20,3	42,7	1,4
Cascades	90,7	39,5	68,5	2,5
Centre	99,3	73,3	76,3	47,8
Centre-Est	88,7	22,5	27,3	4,9
Centre-Nord	88,2	22,0	25,3	2,3
Centre-Ouest	76,9	30,2	35,8	4,6
Centre-Sud	87,5	16,4	29,7	1,8
Est	85,3	31,0	26,8	1,6
Hauts-bassins	79,7	49,1	70,9	10,7
Nord	65,3	18,9	32,1	4,5
Plateau central	95,5	23,7	39,1	4,6
Sahel	92,8	33,3	39,9	7,2
Sud-ouest	88,0	21,4	40,5	2,2
Milieu de résidence				
Ouagadougou	96,5	88,5	82,9	25,6
Autres urbains	96,6	70,8	73,7	40,7
Ens. urbain	96,6	73,9	75,3	38,1
Rural	79,4	21,9	35,4	1,6
Burkina Faso	83,6	34,7	45,2	10,6

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

[1] Indicateur ODD 6.1.1

[2] Proxy Indicateur ODD 6.2.1

[3] Indicateur ODD 7.1.1

[4] Proxy Indicateur ODD 7.1.2

L'indicateur de niveau de vie non monétaire construit entre autres à partir de ces caractéristiques montre une distribution (Graphique 1.1) plus étalée vers la classe moyenne et les quintiles les plus riches.

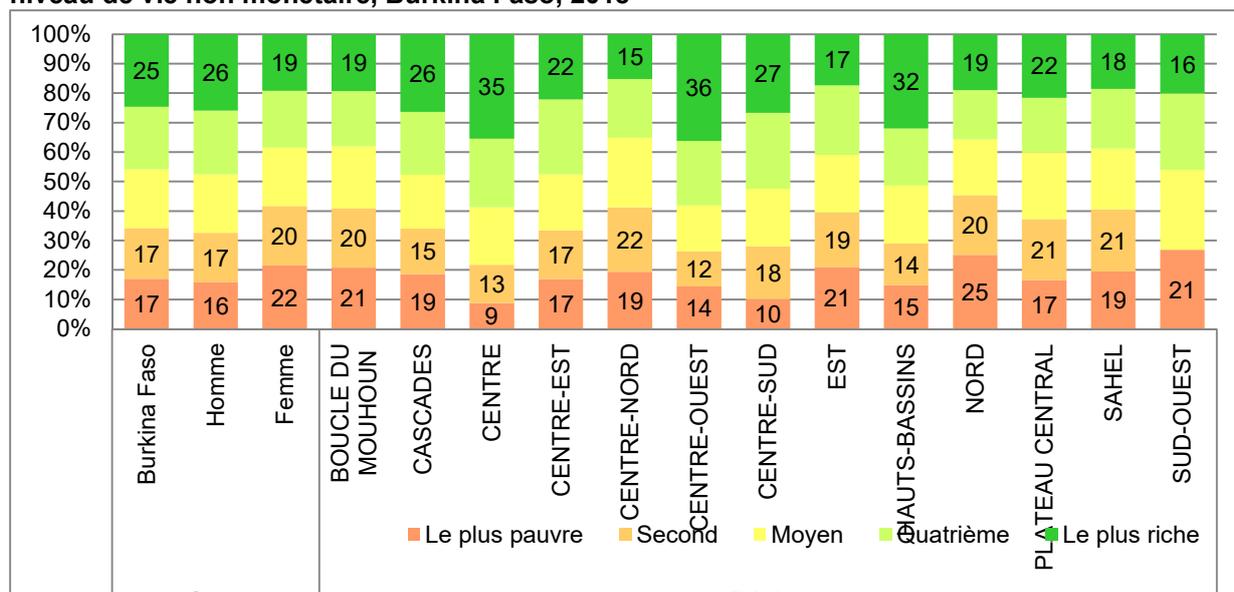
Selon le sexe du chef de ménage, 15,9% des individus vivant dans les ménages dirigés par un homme se trouvent dans le premier quintile contre 21,6% dans les ménages dirigés par une femme. Lorsqu'on considère le dernier quintile, ils sont 25,9% dans les ménages dirigés par un homme contre 19,2% dans les ménages dirigés par une femme.

Dans la ville de Ouagadougou, 8,7% des individus se retrouvent parmi les plus pauvres (premier quintile) et un peu plus d'un tiers est

dans le dernier quintile (36,7%). La ville de Ouagadougou est à l'image de la région du Centre en termes de répartition selon le niveau de vie.

Le Nord (25,2%), le Sud-Ouest (21,1) % et la boucle du Mouhoun (20,9%) sont les régions ayant une proportion élevée de personnes les plus pauvres.

Graphique 1.1 : Distribution en pourcentage de la population des ménages selon l'indicateur de niveau de vie non monétaire, Burkina Faso, 2018



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

1.2. Scolarisation et alphabétisation

L'objectif 4 des ODD d'obtenir une éducation de qualité est le fondement pour améliorer la vie des populations et le développement durable. Outre l'amélioration de leur qualité de vie, l'accès à une éducation inclusive et équitable peut aider à doter les populations locales des outils nécessaires pour développer des solutions innovantes aux plus grands problèmes du monde. Cette section traite de la fréquentation scolaire, de la scolarisation des enfants, de la progression scolaire, de la déperdition scolaire et de l'alphabétisation des adultes.

1.2.1. La scolarisation et l'éducation

Le Tableau 1.5 donne la répartition de la population par caractéristiques démographiques selon le niveau d'instruction au Burkina Faso en 2018. Plus de la moitié de la population burkinabè n'a aucun niveau d'instruction. En effet, 59,6% n'ont pas été à l'école ou n'ont pas atteint le niveau primaire. Ceux qui ont quitté l'école avec un niveau primaire représentent 26,9% et ceux qui ont atteint le niveau secondaire 12,0%. Concernant le supérieur, ce taux relativement bas se situe à seulement 1,5%. Par ailleurs, on note des disparités selon le genre. Malgré les diverses politiques de promotion de la scolarisation des filles, on constate en 2018 que 64,0% des femmes n'ont aucun niveau d'éducation. Ce taux est supérieur à la

proportion des hommes de neuf points de pourcentage.

Les résultats font ressortir quelques disparités entre les hommes et les femmes quel que soit le niveau d'instruction. L'analyse selon la région montre que la région du Centre (31,3%) suivie de loin par les régions du Centre-Ouest (58,0%) et des Hauts-Bassins (58,5%) ont les plus faibles proportions d'individus sans niveau d'instruction. La région de l'Est a la proportion de personnes non instruites la plus forte (73,5%).

En milieu rural, deux tiers (67,3%) de la population est non instruite contre un tiers (31,3%) à Ouagadougou et 41,9% dans les autres milieux urbains.

Tableau 1.5 : Répartition de la population par caractéristiques démographiques selon le niveau d'instruction, Burkina Faso, 2018 (%)

	Niveau d'instruction				Total	Effectif
	Aucun	Primaire	Secondaire	Supérieur		
Région						
Boucle Du Mouhoun	64,2	27,3	8,3	0,2	100	
Cascades	67,1	22,5	10,0	0,4	100	
Centre	33,1	33,9	26,3	6,8	100	
Centre-Est	64,9	26,7	8,1	0,4	100	
Centre-Nord	71,7	22,2	5,8	0,3	100	
Centre-Ouest	58,0	30,5	10,8	0,7	100	
Centre-Sud	60,0	29,8	9,9	0,4	100	
Est	73,5	19,7	6,6	0,2	100	
Hauts-Bassins	58,5	25,7	14,1	1,7	100	
Nord	60,6	30,1	8,9	0,4	100	
Plateau central	60,8	28,0	10,8	0,4	100	
Sahel	65,8	22,0	11,2	1,0	100	
Sud-Ouest	65,3	24,4	10,1	0,2	100	
Milieu de résidence						
Ouagadougou	31,3	32,6	28,3	7,8	100	
Autres urbains	41,9	30,9	24,4	2,9	100	
Rural	67,3	25,3	7,2	0,2	100	
Sexe						
Homme	54,9	29,7	13,3	2,1	100	
Femme	64,0	24,4	10,7	0,9	100	
Burkina Faso	59,6	26,9	12,0	1,5	100	

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

1.2.2. Taux de scolarisation

L'universalité de la scolarisation telle que préconisée dans le primaire est loin d'être atteinte. Aussi, des efforts restent à fournir pour maintenir les élèves au secondaire. Le Tableau 1.6 donne le taux de scolarisation du primaire et du secondaire par région et milieu de résidence selon le sexe ainsi que l'indice de parité fille/garçon de ces deux niveaux d'études.

Le taux net de scolarisation (TNS) en 2018 au primaire est de 59,8% et de 33,1% au secondaire. Pour le TNS au primaire et au secondaire, la région du Centre occupe la première place avec respectivement 88,1% et 54,4%.

Le taux net de scolarisation au primaire est en progression de 2 points de pourcentage par rapport à 2015 où l'ENESI donnait 57,7%. Même si on note une amélioration par rapport à 2015, il faut souligner que 40,2% des enfants de 6 à 11 ans sont hors du système scolaire. La région de l'Est a le plus faible TNS au primaire (42,6%). On constate donc que le TNS au primaire dans cette région est deux fois moins élevé comparativement à celui du Centre.

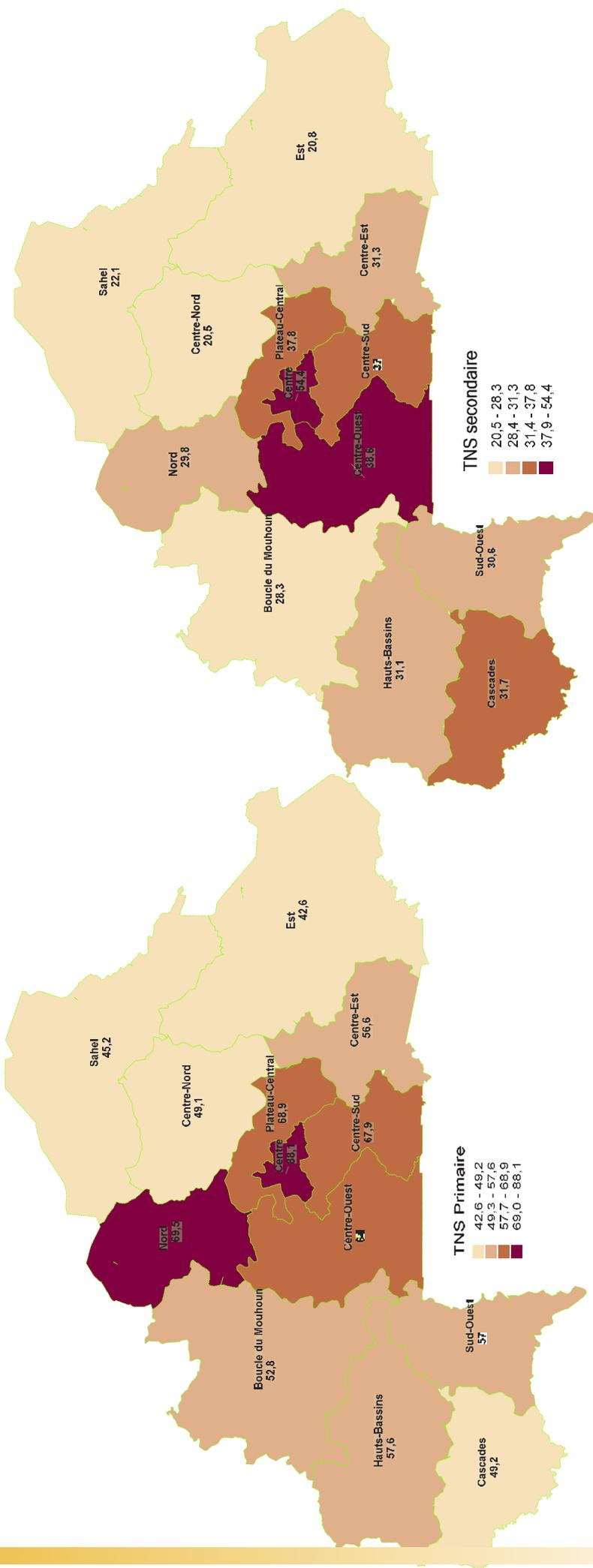
Le Taux net de scolarisation au secondaire traduit le fait que deux tiers des individus ayant l'âge d'être au secondaire (12-18 ans) n'y sont pas. La région du Centre-Nord qui est la dernière, est celle qui a le TNS le moins élevé (20,5%). La région de l'Est qui était en dernière position dans le TNS du primaire, arrive en avant dernière position. Cette situation peut laisser penser à une plus forte déperdition scolaire dans la région du Centre-Nord par rapport à celle de l'Est. L'Enquête nationale sur le secteur de l'orpaillage réalisée en 2017, place la région du Centre-Nord comme ayant le plus de sites d'orpaillage ; ce qui peut justifier la déperdition scolaire dans cette région.

Tableau 1.6 : Taux net ajusté de scolarisation du primaire et du secondaire selon le sexe par région et milieu de résidence, Burkina Faso, 2018

	TNS au primaire			TNS au secondaire			Effectif des scolarisés au primaire	Effectif des scolarisés au secondaire
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total		
Région								
Boucle Du Mouhoun	55,8	49,0	52,8	28,2	28,3	28,3	422 528	331 223
Cascades	50,7	47,6	49,2	31,0	32,3	31,7	171 551	137 294
Centre	89,4	86,9	88,1	59,2	50,4	54,4	434 788	384 926
Centre-Est	56,4	56,7	56,6	32,4	29,8	31,3	351 149	207 832
Centre-Nord	49,2	49,1	49,1	18,6	22,7	20,5	385 692	249 954
Centre-Ouest	61,9	66,8	64,0	36,7	40,8	38,6	361 008	272 926
Centre-Sud	68,7	67,1	67,9	33,3	40,8	37,0	183 469	134 368
Est	41,9	43,2	42,6	20,2	21,3	20,8	324 668	208 393
Hauts-Bassins	55,5	59,6	57,6	29,7	32,4	31,1	367 689	322 349
Nord	69,1	69,9	69,5	27,2	32,5	29,8	308 348	228 030
Plateau Central	69,6	68,1	68,9	38,4	37,2	37,8	176 379	146 198
Sahel	46,7	43,2	45,2	25,3	19,0	22,1	209 654	117 829
Sud-Ouest	56,8	57,2	57,0	33,8	27,2	30,6	168 518	141 791
Milieu de résidence								
Ouagadougou	89,2	87,4	88,3	62,1	52,1	56,6	347 779	305 373
Autres urbains	78,2	78,6	78,4	49,7	51,8	50,8	401 072	381 809
Rural	54,4	54,0	54,2	26,7	26,8	26,8	3 116 592	2 195 930
Burkina Faso	59,8	59,8	59,8	32,8	33,5	33,1	3 865 442	2 883 113

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Carte 1.2 : Taux net de scolarisation au primaire et taux net de scolarisation au secondaire, Burkina Faso, 2018



1.2.3. Alphabétisation des adultes

L'alphabétisation a été appréhendée par le fait de savoir lire et écrire une phrase dans une langue quelconque. L'alphabétisation concerne les adultes de 15 ans et plus à qui on a demandé s'ils savent lire et écrire dans n'importe quelle langue. Le Tableau 1.7 montre le taux d'alphabétisation selon le milieu de résidence, le sexe et les tranches d'âges.

Au Burkina Faso, le taux global d'alphabétisation est de 34,7%. Il est plus élevé en milieu urbain (61,2%) qu'en milieu rural (23,9%). Le taux d'alphabétisation des jeunes de 15 à 24 est de 55,1%, nettement plus important que ceux de la tranche d'âge 25-64 ans et 65 ans et plus qui présentent des niveaux respectifs de 27,5% et 10,7%.

Des disparités sont également observées en fonction du sexe. En effet, le tableau révèle aussi que le taux d'alphabétisation est plus élevé chez les hommes (42,4%) que chez les femmes (28,1%). Ces disparités restent valables selon les régions, le taux est plus élevé dans les régions du Centre (63,9%), des Hauts-Bassins (37,8%) et du Sahel (36,9%) par rapport aux autres régions qui sont en deçà de la moyenne nationale (34,7%). Le taux élevé observé et inattendu au Sahel pourrait s'expliquer par la répartition spatiale des enquêtés dans cette zone. En effet, au regard de la situation sécuritaire, certaines zones de la région notamment rurales n'ont pas été enquêtées car inaccessibles. Ainsi,

l'enquête s'est déroulée principalement en ville où le taux d'alphabétisation est relativement élevé. Cela pourrait avoir comme conséquence la surévaluation du taux dans cette région.

Les niveaux des taux d'alphabétisation constatés cachent des disparités entre langue française et langues nationales. En effet, au niveau national, le taux d'alphabétisation en langue française est de 30,2% contre 5,4% pour les langues nationales. Quel que soit le milieu de résidence, le sexe, le groupe d'âge, le taux d'alphabétisation en français demeure important par rapport à celui en langues nationales à l'échelle nationale. L'analyse par région du taux d'alphabétisation en langues nationales montre que c'est la région du Centre-Nord qui a le taux le plus élevé (12,8%). Elle est suivie de la région du Sud-Ouest (12,5%). Le plus faible taux concerne la région des Cascades (1,5%).

Le taux d'alphabétisation global est cependant plus faible dans les régions de l'Est (22,7%), des Cascades (24,5%), du Centre-Est (24,5%) et du Nord (24,7%).

Tableau 1.7 : Taux d'alphabétisation des adultes selon la région par sexe et milieu de résidence, Burkina Faso, 2018

Région	Taux d'alphabétisation	Sexe		Milieu de résidence		Total
		Homme	Femme	Urbain	Rural	
Boucle Du Mouhoun	En langue national	2,1	1,3	2,3	1,6	1,7
	En français	28,9	16,9	49,8	19,8	22,7
	Dans n'importe quelle langue	32,2	19,0	52,5	22,5	25,4
Cascades	En langue national	1,6	1,4	2,8	1,1	1,5
	En français	28,1	16,7	52,5	13,9	22,2
	Dans n'importe quelle langue	31,1	18,4	55,7	16,0	24,5
Centre	En langue national	8,5	7,6	8,4	5,8	8,1
	En français	67,1	52,6	62,4	38,6	59,6
	Dans n'importe quelle langue	71,6	56,7	66,7	43,1	63,9
Centre-Est	En langue national	2,4	2,1	1,3	2,4	2,2
	En français	29,8	15,7	34,6	18,3	21,4
	Dans n'importe quelle langue	34,7	17,6	36,4	21,7	24,5
Centre-Nord	En langue national	13,8	12,0	13,3	12,8	12,8
	En français	18,8	11,9	43,8	12,0	15,0
	Dans n'importe quelle langue	30,3	22,1	51,9	23,1	25,8
Centre-Ouest	En langue national	2,7	1,4	3,5	1,7	2,0
	En français	38,7	22,1	55,2	24,4	29,2
	Dans n'importe quelle langue	41,9	23,3	58,5	26,1	31,2
Centre-Sud	En langue national	3,5	1,2	2,4	2,2	2,2
	En français	29,4	19,1	46,3	20,6	23,6
	Dans n'importe quelle langue	32,4	20,3	48,0	22,6	25,6
Est	En langue national	6,6	3,0	4,7	4,7	4,7
	En français	21,5	15,3	56,4	15,1	18,2
	Dans n'importe quelle langue	28,0	18,1	58,9	19,8	22,7
Hauts-Bassins	En langue national	7,1	5,5	12,2	1,8	6,3
	En français	36,8	28,9	55,3	15,7	32,7
	Dans n'importe quelle langue	43,5	32,6	62,4	19,3	37,8
Nord	En langue national	3,5	2,8	2,9	3,1	3,1
	En français	27,7	15,9	45,7	17,3	21,2
	Dans n'importe quelle langue	32,2	18,6	47,5	21,1	24,7
Plateau Central	En langue national	6,6	4,0	3,5	5,3	5,2
	En français	31,6	19,8	53,9	22,4	25,1
	Dans n'importe quelle langue	36,4	23,1	56,7	26,5	29,1
Sahel	En langue national	5,0	3,5	9,3	3,9	4,3
	En français	37,6	23,9	50,0	29,2	30,7
	Dans n'importe quelle langue	46,2	27,7	58,1	35,3	36,9
Sud-Ouest	En langue national	13,3	11,9	8,9	13,0	12,5
	En français	32,0	14,4	42,5	19,7	22,6
	Dans n'importe quelle langue	40,7	24,2	47,3	29,7	31,9
Burkina Faso	En langue national	6,2	4,7	7,8	4,4	5,4
	En français	36,8	24,4	56,7	19,3	30,2
	Dans n'importe quelle langue	42,4	28,1	61,2	23,9	34,7

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

1.3. Caractéristiques socioéconomique de la population

Cette section est consacrée à la présentation des résultats concernant la sous-utilisation de la main d'œuvre, le marché du travail, la structure et la dynamique des emplois.

1.3.1. Sous-utilisation de la main d'œuvre

Le concept de « *sous-utilisation de la main d'œuvre* » fait référence aux inadéquations entre l'offre et la demande de la main-d'œuvre, qui se traduisent par un besoin non satisfait d'emploi dans la population. Cette population regroupe la situation des personnes en sous-emploi lié à la durée du travail, au chômage ou appartenant à la main d'œuvre potentielle.

La nature de la sous-utilisation de la main d'œuvre est évaluée par quatre types d'indicateurs dans le cycle économique, à savoir le taux de chômage, le taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage, le taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle et la mesure composite de la sous-utilisation de la main-d'œuvre. Dans cette section, nous traitons des indicateurs du marché du travail comme le taux de chômage, la sous-utilisation de la main-d'œuvre, les indicateurs du travail décent ainsi que le revenu tiré du travail.

Au niveau national, le taux de chômage au sens du BIT des personnes âgées de 15 ans ou plus est de 4,7% (Tableau 1.8). On ne note pas de différence du taux de chômage selon le sexe des chômeurs. Le taux de chômage est plus élevé chez les jeunes de 15-24 ans et décroît selon le groupe d'âge. Les personnes de niveau d'éducation supérieur sont plus exposées au chômage (12,4%) ainsi que les personnes du milieu urbain (7,4%). Dans la capitale, ce taux est encore plus élevé et atteint 9,5%.

Le sous-emploi lié à la durée du travail, caractérise une personne qui travaille involontairement moins que le nombre d'heures légal de travail par semaine (40h), disponible pour travailler plus et/ou à la recherche d'un travail supplémentaire. Ce taux combiné au taux de chômage donne le taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage. Au Burkina Faso, ce taux est

estimé à 19,2% en 2018 (Tableau 1.8). Il est très élevé chez les personnes de niveau d'éducation supérieur (36,5%) et les personnes vivant à Ouagadougou et décroît avec l'âge.

Par ailleurs, le taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle est de 24,0%. Il est plus élevé chez les femmes (29,0%) et les jeunes de 15-24 ans (39,5%). Deux jeunes sur cinq âgés de 15-24 sont soit dans la population de la main-d'œuvre potentielle, soit au chômage.

Le taux de sous-utilisation de la main-d'œuvre est estimé à 35,6% en 2018 selon le Tableau 1.8. Il présente des disparités selon le sexe et le groupe d'âge. Il est de 41,9% chez les femmes et 47,6% chez les jeunes de 15-24 ans. Il est également élevé chez les personnes de niveau secondaire (36,5%) et supérieur (39,5%).

Tableau 1.8 : Principales caractéristiques de la sous-utilisation de la main-d'œuvre, Burkina Faso, 2018

Caractéristiques sociodémographiques	Taux de chômage BIT [1]	Taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage	Effectif	Taux combiné du chômage et de la main d'œuvre potentielle	Taux de sous-utilisation de la main œuvre	Effectif
Sexe						
Homme	4,8	16,9	2 511 288	19,3	29,6	2 963 564
Femme	4,6	22,0	2 091 866	29,0	41,9	2 811 429
Groupe d'âges						
15 - 24 ans	8,6	20,9	780 583	39,5	47,6	1 178 272
25 - 34 ans	5,6	21,2	1 527 777	23,7	36,3	1 890 142
15 - 34 ans	6,6	21,1	2 308 360	29,7	40,7	3 068 413
35 - 44 ans	3,5	18,8	1 174 268	19,0	31,8	1 399 505
45 - 54 ans	2,2	16,9	667 700	18,1	30,4	797 551
55 - 64 ans	2,3	14,9	314 072	14,2	25,2	357 544
65 ans et plus	0,6	11,3	138 612	9,3	19,0	151 838
Niveau d'instruction						
Aucun	3,4	17,8	2 961 167	24,5	35,8	3 788 900
Primaire	6,2	19,4	775 178	22,4	33,3	937 679
Secondaire	6,6	22,0	700 671	24,0	36,5	860 794
Supérieur	12,4	31,6	166 139	22,4	39,5	187 619
Milieu de résidence						
Ouagadougou	9,5	20,8	881 745	21,1	31,0	1 011 202
Autres urbains	4,7	15,8	713 513	19,5	28,9	844 779
Ens. urbain	7,4	18,6	1 595 259	20,4	30,0	1 855 981
Rural	3,3	19,5	3 007 896	25,8	38,2	3 919 012
Burkina Faso	4,7	19,2	4 603 154	24,0	35,6	5 774 992

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

[1] Indicateur ODD 8.5.2

1.3.2. Bilan de l'emploi

Dans la plupart des pays africains, le secteur informel est le principal pourvoyeur de l'emploi et le Burkina Faso ne fait pas exception.

Le Tableau 1.9 donne la répartition des emplois par secteur institutionnel selon le type d'emploi. Il ressort des résultats que tous les employés du secteur public occupent des emplois formels dans les secteurs institutionnels agricoles et non agricoles. De même, tous les emplois du secteur des ménages sont informels. Par contre, les actifs

occupés du secteur privé occupent essentiellement des emplois informels (99,2%) et accessoirement des emplois formels (0,8%). Les emplois privés formels sont plus représentés dans le secteur institutionnel non agricole (1,1%). Dans le secteur institutionnel agricole, cette proportion n'est que marginale.

Tableau 1.9 : Bilan de l'emploi, Burkina Faso, 2018

Caractéristiques de l'emploi		Activité principale			Effectif
		Emplois formels	Emplois informels	Total	
Secteur institutionnel non agricole [1]	Secteur public	100,0	0,0	100,0	312 202
	Secteur privé	1,1	98,9	100,0	724 107
	Ménages	0,0	100,0	100,0	23 319
	Total	100,0	0,0	100,0	16 320
Secteur institutionnel agricole	Secteur public	0,0	100,0	100,0	43 345
	Secteur privé	0,0	100,0	100,0	841
	Ménages	100,0	0,0	100,0	328 522
	Total	0,8	99,2	100,0	767 452
Total	Secteur public	0,0	100,0	100,0	24 160
	Secteur privé	100,0	0,0	100,0	312 202
	Ménages	1,1	98,9	100,0	724 107
	Total	0,0	100,0	100,0	23 319

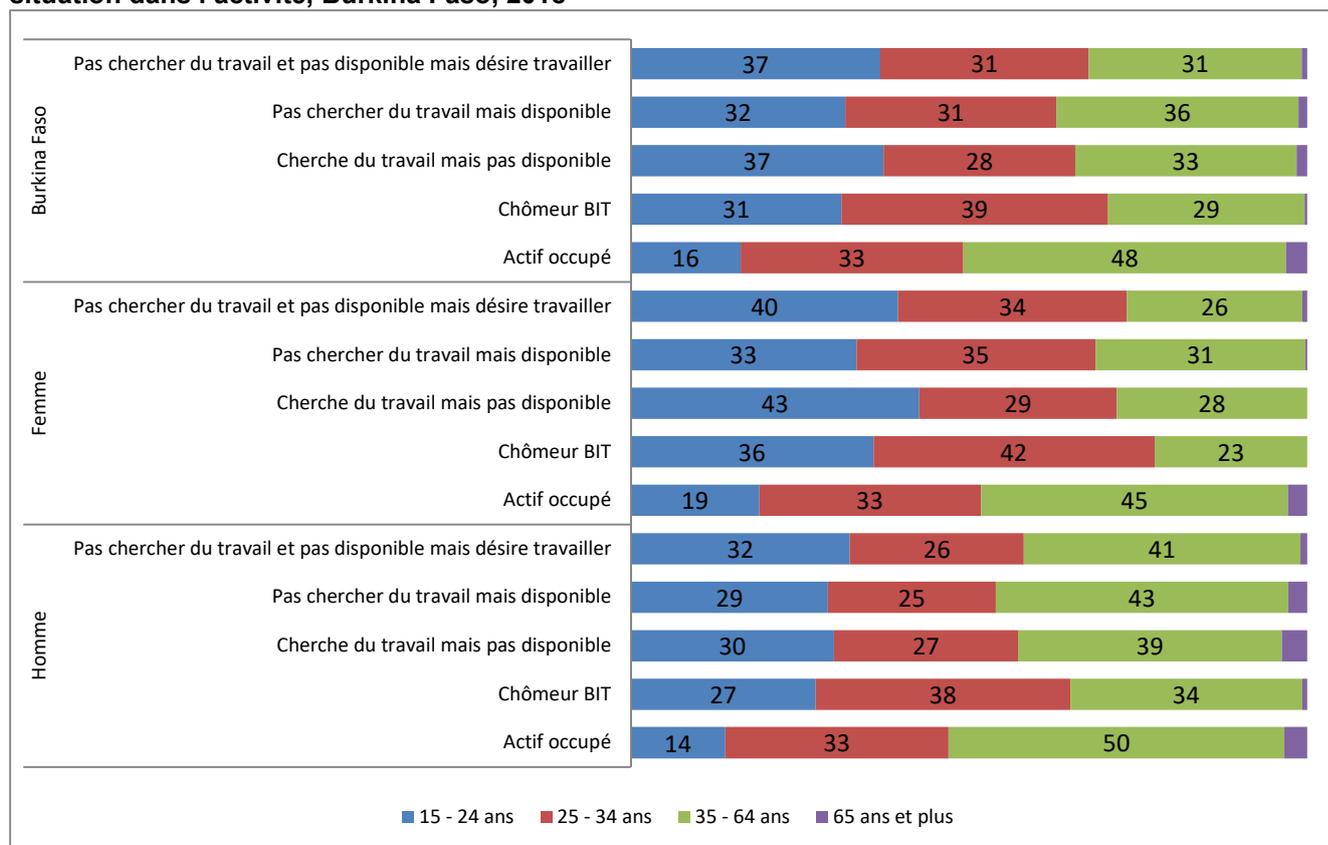
Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Le Graphique 1.2 donne la structure de la population active selon l'âge (en années révolues) et la situation dans l'activité. Dans l'ensemble, on constate que la majorité de la population occupée (81%) est dans la tranche d'âge 25-64 ans. Cette proportion est de 83% chez les hommes et 78% chez les femmes.

Lorsqu'on considère la population au chômage, la répartition selon le groupe d'âge montre que 31% de la population au chômage se trouve dans la tranche d'âge 15-24 ans, 39% dans la tranche 25-34 et 29% dans la tranche 35-64 ans.

La répartition de la population féminine au chômage pour le groupe d'âge 15-24 ans et 25-34 ans est plus élevée que celles de la population masculine. En effet, dans la population féminine, la répartition des chômeurs montre que respectivement 36% et 42% se trouve dans les tranches d'âge 15-24 ans et 25-34. Ces proportions sont respectivement de 27% et 38% dans les tranches 15-24 ans et 25-34 ans dans la population masculine.

Graphique 1.2 : Structure de la population active selon l'âge (en années révolues) et la situation dans l'activité, Burkina Faso, 2018



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

1.3.3. Possibilités d'emplois et gains adéquats sur le marché du travail

Dans cette section, nous traitons des indicateurs de possibilité d'emploi et de gains adéquats sur le marché du travail à savoir l'emploi vulnérable, l'emploi précaire, la pluriactivité, et le taux de salarisation. Le Tableau 1.10 donne une idée sur les possibilités d'emploi sur le marché du travail au Burkina Faso.

L'emploi vulnérable caractérise les emplois des travailleurs indépendants et des travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale. Ces emplois sont souvent informels et ne bénéficient pas de certains éléments associés à l'emploi décent comme la protection sociale, congés maladie etc. Par définition, le taux d'emploi vulnérable est égal à la part des travailleurs pour leur propre compte et des travailleurs familiaux non rémunérés dans le total des emplois.

Au niveau national, ce taux est estimé à 72,5%. Selon le genre, l'emploi vulnérable touche plus les femmes que les hommes. En effet, 84,0% de femmes occupent un emploi vulnérable contre 63,0% chez les hommes. Il varie en fonction du niveau d'instruction des employés. L'emploi vulnérable concerne 8,3% des employés ayant un niveau supérieur, 39,3% des employés de niveau secondaire, 67,6% des employés de niveau primaire. Il est encore plus élevé chez les employés qui n'ont

aucun niveau d'instruction (84,6%). Cela se justifie dans la mesure où cette catégorie d'employés travaille en grande partie dans les unités de production. Ces employés sont souvent sans niveau d'instruction ou ont un niveau d'instruction faible tout au plus le niveau primaire.

L'emploi vulnérable affecte plus les employés de la tranche d'âge de 65 ans et plus. Il concerne 90,6% des employés de 65 ans et

plus, 76,6% des employés de 34 à 64 ans, 68,8% des employés de 24 à 35 ans et 64% de ceux de la tranche d'âge de 15 à 24 ans.

Le taux d'emploi précaire est estimé à 33,2% au niveau national (Tableau 1.10). Il décroît avec l'âge. En effet, l'emploi précaire touche plus les jeunes de 15-24 ans (59,5%). Il concerne 35,5% des employés de 25-34 ans, 23,3% des actifs occupés de 35-64 ans et 21,6% de ceux ayant plus de 65 ans. Concernant le niveau d'instruction, les actifs occupés de niveau primaire occupant un emploi précaire représentent 39,8%. En revanche, il est plus faible pour les actifs occupés de niveau supérieur, soit 19,3% de la population active occupée de niveau supérieur. Selon le genre, 35,4% d'hommes et 30,5% de femmes ont un emploi précaire.

Le taux de pluriactivité est le rapport entre le nombre d'emplois à plus d'une activité secondaire et le nombre total d'emplois. Le tableau ci-après (Tableau 1.10) montre qu'au niveau national, le taux de pluriactivité est estimé à 8,2%. Selon le groupe d'âge, 9,8% des actifs occupés de 35 à 64 ans exercent plusieurs activités, 7,9% des actifs occupés de

25 à 34 ans en sont concernés. Ce taux est plus faible chez les actifs occupés de 65 ans et plus (5,4%) et chez les actifs occupés de 15 à 24 ans (4,7%). 9,0% pour les hommes et 7,3% pour les femmes. Le taux de pluriactivité est plus important chez les populations de niveau secondaire (8,9%) et chez ceux qui sont sans niveau (8,4%).

Le taux de salarisation est défini comme le nombre d'emplois salariés sur le nombre total d'emplois. Au niveau national, ce taux est estimé à 25,1% et celui dans le secteur non agricole est estimé à 32,5% (Tableau 1.10). Il ressort de l'analyse du taux de salarisation dans le secteur non agricole selon le sexe que les femmes occupent moins d'emplois salariés que les hommes. En effet, 18,2% de femmes ont un emploi salarié dans le secteur non agricole contre 45,9% d'hommes. Le taux de salarisation augmente avec le niveau d'instruction. 93,4% d'actifs occupés de niveau supérieur dans le secteur non agricole ont un emploi salarié. En revanche, il est faible chez les actifs occupés qui sont sans niveau d'instruction (18,0%). Les emplois salariés du secteur non agricole ne concernent que 7,9% des actifs occupés de plus de 65 ans.

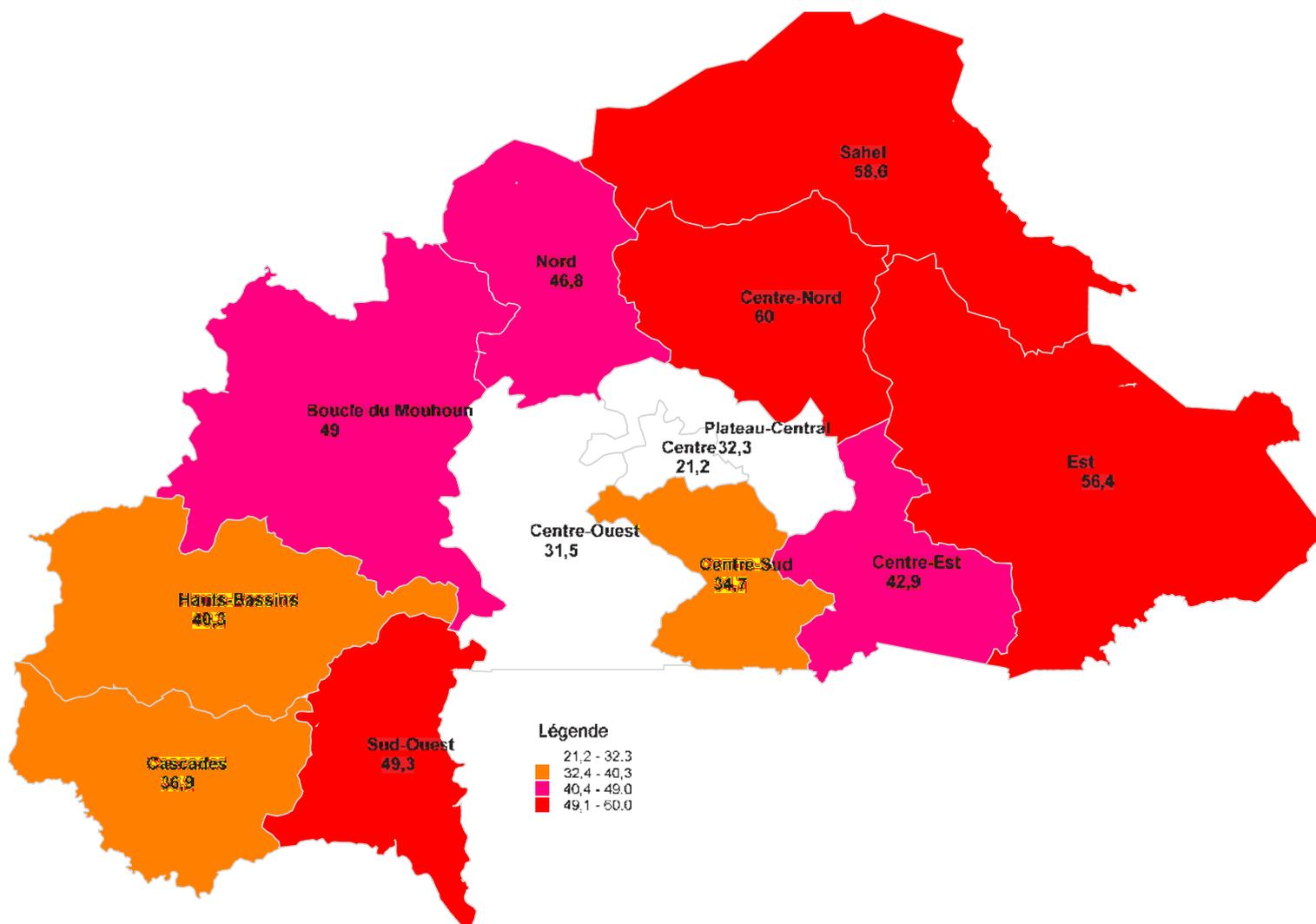
Tableau 1.10 : Aperçu de quelques indicateurs des possibilités d'emploi et des gains adéquats sur le marché du travail, Burkina Faso, 2018

Caractéristiques sociodémographiques	Ratio emploi/population des 15 ans et plus	Taux d'emplois vulnérables ou part des travailleurs propre compte et travailleurs familiaux	Taux emplois précaires	Taux de pluriactivité	% Jeunes de 15-24 ans ni dans le système éducatif ni dans l'emploi [1]	Taux de salarisation dans le secteur non agricole
Sexe						
Homme	50,7	63,0	35,4	9,0	30,4	45,9
Femme	36,3	84,0	30,5	7,3	49,0	18,2
Niveau d'instruction						
Aucun	43,2	84,6	31,3	8,4	68,5	18,0
Primaire	50,6	67,6	39,8	8,9	40,0	34,4
Secondaire	34,5	39,3	37,1	7,5	12,4	62,8
Supérieur	54,7	8,3	19,3	4,7	5,0	93,4
Groupe d'âges						
15 - 24 ans	23,4	64,6	59,5	4,7	41,0	42,3
25 - 34 ans	53,8	68,8	35,5	7,9		36,6
35 - 64 ans	54,6	76,6	23,3	9,8		27,9
65 ans et plus	21,2	90,6	21,6	5,4		7,9
Milieu de résidence						
Ouagadougou	50,9	44,2	41,1	4,3	21,8	53,1
Autres urbains	48,7	58,2	31,4	6,7	25,3	40,1
Rural	40,1	83,5	31,4	9,7	48,9	21,1
Région						
Boucle du Mouhoun	41,9	84,6	35,6	7,2	49,0	14,5
Cascades	52,8	84,5	42,9	13,0	36,9	32,5
Centre	52,0	49,6	39,3	5,1	21,2	50,8
Centre-Est	44,6	82,7	27,9	12,4	42,9	20,5
Centre-Nord	31,1	79,5	20,5	9,7	60,0	21,4
Centre-Ouest	45,9	85,0	20,8	9,8	31,5	17,9
Centre-Sud	41,4	87,5	30,9	11,2	34,7	16,4
Est	31,3	77,1	28,0	8,3	56,4	24,6
Hauts-Bassins	48,8	73,4	37,6	7,9	40,3	34,2
Nord	39,2	72,5	26,1	10,4	46,8	30,1
Plateau Central	44,5	82,6	31,5	7,6	32,3	21,2
Sahel	34,9	46,2	40,2	4,8	58,6	54,8
Sud-Ouest	34,1	83,6	38,1	6,8	49,3	31,0
Burkina Faso	42,9	72,5	33,2	8,2	40,9	32,5

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

[1] Indicateurs ODD 8.6.1

Carte 1.3 : Proportion des jeunes de 15-24 ans ni dans le système éducatif ni dans l'emploi, Burkina Faso, 2018

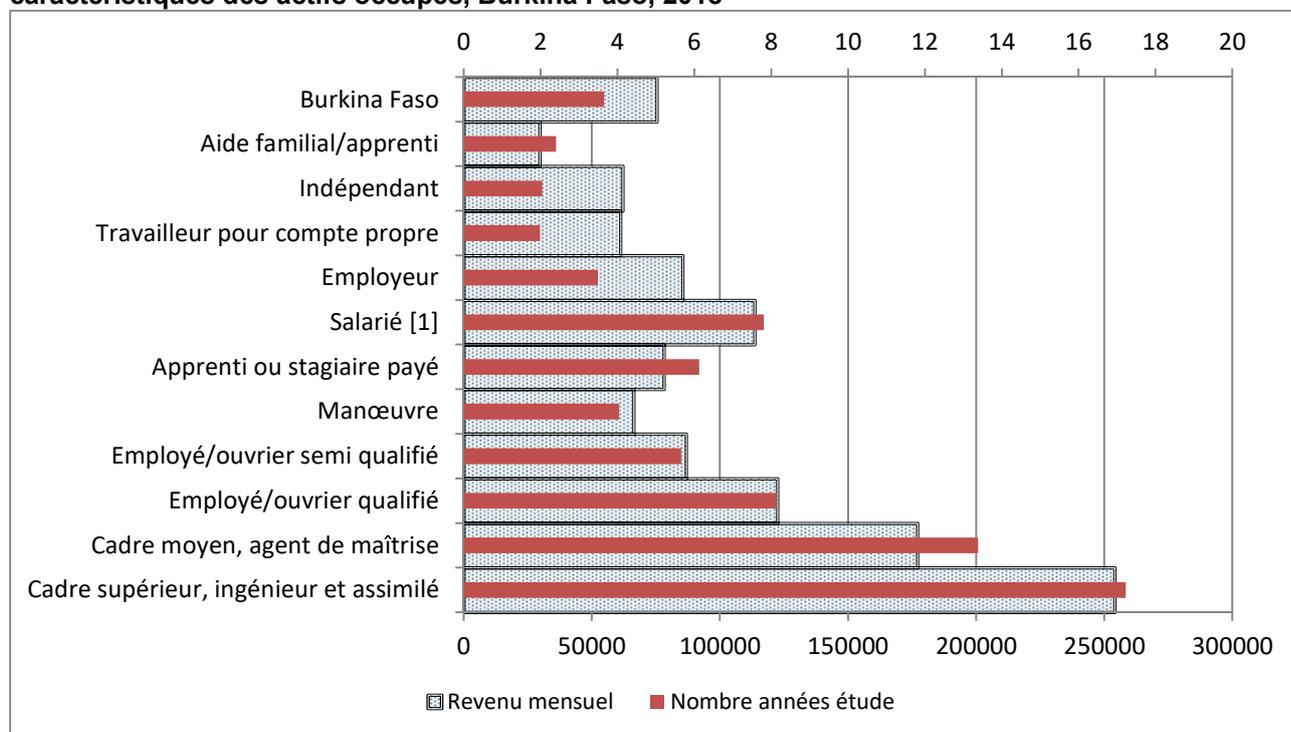


Le Graphique 1.3 donne le nombre moyen d'années d'études et le revenu moyen selon les caractéristiques des actifs occupés.

Les cadres supérieurs sont les agents qui réalisent un nombre moyen d'années d'études plus élevé que les autres. En effet, ils enregistrent 17,2 ans comme durée d'études. Ils sont suivis des cadres moyens ou agents de maîtrise (13,4 ans), des employés ou ouvriers qualifiés (8,1 ans).

L'analyse du revenu mensuel selon la catégorie socio-professionnelle révèle également les mêmes tendances. Ce sont les cadres supérieurs qui ont le revenu le plus élevé avec 253 990 FCFA comme revenu mensuel. Ils sont suivis des cadres moyens ou agents de maîtrise (177 076 FCFA), des employés ou ouvriers qualifiés (122 401 FCFA).

Graphique 1.3 : Nombre moyen d'années d'études et revenu mensuel moyen selon les caractéristiques des actifs occupés, Burkina Faso, 2018



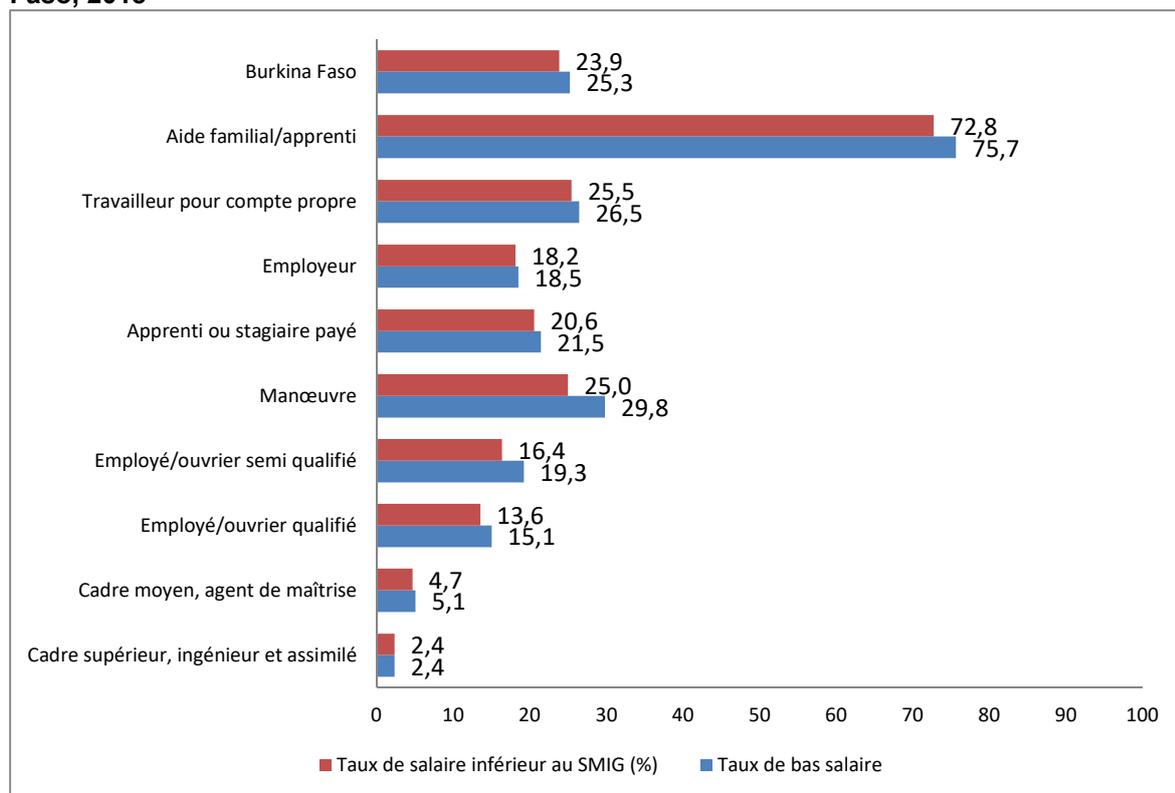
Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Le Graphique 1.4 analyse les taux de bas salaire et les taux de salaire inférieur au SMIG selon la catégorie socioprofessionnelle. Les bas salaires sont les salaires qui sont inférieurs à deux tiers du revenu médian.

Au Burkina Faso, le taux de bas salaire est estimé à 25,3% c'est-à-dire que 25,3% des travailleurs (percevant un revenu de leur emploi) ont un revenu inférieur à deux tiers du revenu médian. Le taux de salaire inférieur au SMIG est, quant à lui, estimé à 23,9%.

Le taux de bas salaire et le taux de salaire inférieur au SMIG sont trois fois plus élevés que la moyenne nationale dans la catégorie des aides familiales/apprentis (respectivement 75,7% et 72,8%). Les deux taux sont par contre très faibles chez les cadres supérieurs, ingénieurs et assimilés (2,4% pour chacun des deux taux) et chez les cadres moyens (5,1% pour le taux de bas salaire et 4,7% pour le taux de salaire inférieur au SMIG).

Graphique 1.4 : Taux de bas salaire et taux de salaire inférieur au SMIG selon la CSP, Burkina Faso, 2018



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

1.4. Qualité de l'insertion sur le marché du travail

1.4.1. Raisons de mutation et de non exercice du métier

L'insertion professionnelle est le processus qui conduit une personne de rentrer en contact avec le milieu de travail ou réadapter au marché de travail. Plus spécifiquement se réadapter au marché signifie qu'à un moment donné, le travailleur se trouve confronté à des difficultés qui l'amènent à procéder à une mutation professionnelle et plusieurs raisons peuvent conduire le travailleur à changer de travail.

La propension des actifs occupés à changer d'activité selon la formation mesure pour chaque type de formation la tendance de ces derniers à changer d'activité. Elle s'apprécie par le rapport entre les actifs occupés ayant suivi une formation donnée, l'exercé puis changé de métier sur l'ensemble des actifs occupés ayant suivi avec succès cette formation.

Le Tableau 1.11 donne la propension à changer d'activités des actifs occupés selon le type de formation et la raison du changement. On note que parmi ceux qui ont changé de métier, 37,9% des actifs l'ont fait pour un faible débouché et un tiers (30,3%) parce que le métier de base est à faible rémunération ou aux conditions de travail pénible.

Suivant le type de formation, il ressort que parmi ceux qui ont suivi une formation dans l'enseignement formel et qui ont changé de métier, quatre sur dix (41,2%) l'ont fait à cause d'un faible débouché pour le métier de base et un quart à cause du fait que le métier de base est à faible rémunération ou aux conditions de travail pénibles.

Concernant l'enseignement non formel, un tiers (30,9%) a changé de métier à cause d'un faible débouché pour le métier de base et 55,6% du fait que le métier de base est à faible rémunération ou aux conditions de travail

pénibles. La raison de la faible rémunération ou de conditions de travail pénibles est évoquée par la moitié (51,6%) de ceux qui ont suivi un apprentissage informel.

Tableau 1.11 : Propension à changer d'activité suivant la formation reçue, Burkina Faso, 2018

Type de formation	Pourquoi avez-vous changé de métier ?			
	Faible débouché pour le métier de base	Métier de base déclassé à cause du progrès technique	Métier de base à faible rémunération ou aux conditions de travail pénible	Autre raison
Enseignement formel	41,2	5,3	24,6	29,0
Enseignement non formel	30,9	0,0	55,6	13,4
Apprentissage informel	5,1	6,1	51,6	37,2
Apprentissage fortuit ou aléatoire	100,0	0,0	0,0	0,0
Burkina Faso	37,9	4,6	30,3	27,2

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

1.4.2. Mobilité dans l'emploi

Le Tableau 1.12 traite de la mobilité dans l'emploi, selon certaines caractéristiques sociodémographiques.

La mobilité dans l'emploi révèle que 12,5% des actifs occupés avaient un emploi antérieur. Ils sont 13,8% chez les hommes et 11,4% chez les femmes.

Concernant la mobilité par rapport au métier, on constate que 85,5% des actifs occupés ont changé de métier. Ce chiffre est 86,9% chez les hommes et 83,8% chez les femmes. Suivant le niveau d'instruction, 91,4% des actifs occupés de niveau secondaire ont

changé de métier contre 76,3% pour les actifs occupés de niveau supérieur.

S'agissant de la mobilité par rapport à l'activité, 84,6% des actifs occupés ont changé d'activité. Ils sont 77,8% pour les actifs occupés de niveau supérieur à avoir changé d'activité contre 87,2% chez les actifs occupés de niveau secondaire et 82,9% pour ceux qui ont un niveau primaire.

De façon générale, les actifs occupés de niveau d'éducation supérieur ont une propension moindre à changer d'activité ou de métier comparativement aux autres niveaux d'éducation.

Tableau 1.12 : Mobilité dans l'emploi et dans l'activité, Burkina Faso, 2018

Caractéristiques sociodémographiques (%)	Personnes âgées de 15 ans plus ayant eu un emploi antérieur	% d'actifs occupés ayant changé de métier	% d'actifs occupés ayant changé d'activité
Sexe			
Homme	13,8	86,9	85,9
Femme	11,4	83,8	83,0
Niveau d'instruction			
Aucun	13,6	84,5	84,8
Primaire	13,6	85,1	82,9
Secondaire	8,1	91,4	87,2
Supérieur	10,8	76,3	77,8
Milieu de résidence			
Ouagadougou	16,5	88,1	84,1
Autres urbains	12,9	88,8	87,2
Ens. urbain	14,8	88,4	85,3
Rural	11,6	83,3	84,1
Région			
Boucle du Mouhoun	9,9	74,5	79,4
Cascades	10,4	81,2	80,9
Centre	15,6	88,5	84,4
Centre-Est	17,3	90,1	90,2
Centre-Nord	12,3	94,0	92,8
Centre-Ouest	13,3	89,9	90,3
Centre-Sud	11,5	95,0	95,9
Est	11,4	89,0	93,4
Hauts-Bassins	14,8	67,8	67,0
Nord	9,2	95,5	94,0
Plateau Central	12,2	89,6	87,4
Sahel	6,7	96,1	93,8
Sud-Ouest	8,3	92,0	93,6
Burkina Faso	12,5	85,5	84,6

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

1.5. Trajectoire et perspectives

1.5.1. Mobilité sociale

La mobilité sociale concerne les changements de statut social des individus ou des groupes sociaux au cours du temps, ainsi que les différences entre le statut social des parents et celui de leurs enfants. Plusieurs facteurs favorisent cette mobilité, parmi lesquels l'éducation. Les études menées jusqu'à présent, ont montré que dans l'ensemble, le niveau d'éducation scolaire s'améliore d'une génération à l'autre

La table de mobilité scolaire entre père et enfants (Tableau 1.13) indique que la majorité (94,5%) des jeunes de 15-24 ans a effectué un nombre d'années d'études supérieur ou égal à celui de leur père. Plus le niveau d'instruction du père augmente, plus la proportion de jeunes de 15 à 24 ans qui ont effectué un nombre d'années d'études supérieur ou égal à celui de leur père diminue. Ils sont 90,1% de jeunes de 15-24 ans à avoir effectué un nombre d'années d'études supérieur ou égal à celui de leur père, 76,1% pour ceux qui ont un niveau secondaire et 36,8% pour ceux qui

atteint un niveau supérieur. Lorsqu'on considère le groupe d'âge de 25-34 ans, les résultats indiquent les mêmes tendances. Pour ce groupe d'âge, ils sont 95,8% à avoir effectué un nombre d'années d'études supérieur ou égal à celui de leur père et l'indicateur décroît avec le niveau d'instruction du père.

Le nombre d'années en plus des jeunes de 15 à 24 ans par rapport à leur père est de 5,4 années. Ce chiffre est plus élevé lorsque le père a un niveau d'instruction primaire (6,3 années) et faible lorsque celui-ci à un niveau

supérieur (une année). Concernant le groupe d'âge 25-34 ans, le nombre d'années d'études en plus est de 3,2 par rapport au père. Il est de

7,6 années d'études lorsque le père a un niveau primaire et 2,2 lorsque celui-ci a le niveau supérieur.

Tableau 1.13 : Table de mobilité scolaire, Burkina Faso, 2018

Niveau d'instruction du père	% de jeunes de 15 à 24 ans qui ont effectué un nombre d'années d'études supérieur ou égal à celui de leur père	Nombre d'années d'études en plus des jeunes de 15 à 24 ans par rapport à leur père [1]	% de jeunes de 25 à 34 ans qui ont effectué un nombre d'années d'études supérieur ou égal à celui de leur père	Nombre d'années d'études en plus des jeunes de 25 à 34 ans par rapport à leur père [1]
Aucun	99,8	5,6	99,7	2,9
Primaire	90,1	6,3	78,9	7,6
Secondaire	76,1	2,7	69,4	4,4
Supérieur	31,8	1,0	53,7	2,2
Burkina Faso	94,5	5,4	95,8	3,2

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

[1] L'amélioration du niveau d'étude d'une génération à l'autre est sous-estimée car un certain nombre de jeunes n'ont pas encore terminé leur scolarité

1.5.2. Mobilité intergénérationnelle

Cette variable permet d'apprécier les secteurs d'activités des enfants occupés de 15 ans et plus et de leurs parents. Elle permet de voir les pourcentages des enfants exerçant dans des secteurs par rapport aux secteurs d'activités de leurs parents et les comparer éventuellement (théorie de la reproduction, voir si la relève peut être assurée par secteur).

De l'analyse du Tableau 1.14, on note qu'au niveau national, 38,8% des enfants qui exercent actuellement dans l'agriculture avaient leur père qui exerçait également dans l'agriculture et 31,1% lorsqu'il s'agit de la mère. Ces observations traduisent ainsi une forte immobilité entre enfants et parents dans le domaine de l'agriculture. Dans le même sens, 41,4% des individus exerçant dans le domaine des services avaient leur père qui exerçait dans le même secteur. Les taux d'immobilité entre enfants et pères au niveau de l'industrie et du commerce sont respectivement de 45,3% et 34,3%.

Par ailleurs, une mobilité élevée est observée entre l'agriculture et les secteurs de l'industrie et du commerce. En effet, 24,8% (respectivement 25,9%) des enfants évoluant

dans le commerce sont de père (respectivement de mère) ayant exercé dans l'agriculture.

La mobilité entre enfants et père (respectivement mère) du secteur de l'agriculture vers celui de l'industrie a été observée chez 22,5% (respectivement 23,6%) des individus exerçant dans le secteur industriel. La mobilité intergénérationnelle du secteur agricole vers les autres secteurs pourrait s'expliquer par l'amélioration des niveaux d'instruction des individus actuellement, leur permettant ainsi d'accéder à des emplois nécessitant généralement plus de qualification dans l'industrie et les services. Par ailleurs, l'attraction des milieux urbains (par rapport au passé) expliquerait la forte mobilité du secteur de l'agriculture vers les activités commerciales.

Tableau 1.14 : Mobilité intergénérationnelle des secteurs d'activité entre le père/la mère et l'enfant de 15 ans et plus actifs occupés, Burkina Faso, 2018

Secteur d'activité des parents	Secteur d'activité					Effectif des enfants
	Primaire	Industrie	Commerce	Service	Total	
Agriculture	38,8	22,5	24,8	14,0	100,0	1 862 298
Industrie	7,7	45,3	17,0	30,0	100,0	46 449
Commerce	9,7	28,9	34,5	26,9	100,0	267 499
Service	5,8	29,1	23,6	41,4	100,0	293 544
Ensemble père	31,1	24,4	25,6	18,9	100,0	2 469 789
Agriculture	36,9	23,6	25,9	13,6	100,0	1 360 985
Industrie	35,7	43,6	9,8	10,9	100,0	20 137
Commerce	12,9	28,5	31,7	26,9	100,0	321 570
Service	37,0	18,6	17,6	26,8	100,0	208 831
Ensemble mère	32,9	24,1	25,8	17,3	100,0	1 911 523

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Chapitre 2: Caractéristique et poids du secteur informel

Ce chapitre présente les conditions d'activité du secteur informel. L'analyse des emplois dans le secteur informel vise à caractériser la main-d'œuvre utilisée par les unités de production informelles (UPI) selon la zone de résidence et le secteur d'activité. Il est composé de sections agencées comme suit : la première s'intéresse aux caractéristiques des unités de production informelles du point de vue de leurs emplois. Elle aborde notamment la disponibilité des services de base et des locaux, le taux de salarisation, la rémunération et les horaires de travail ; il s'intéresse au stock de capital possédé par les unités de production informelles, c'est-à-dire l'ensemble de leurs biens durables (terrains, logements, véhicules, mobilier, machines, outillage, etc.), L'investissement et le financement de leurs activités, la valeur ajoutée y sont évoqués. Cette partie s'intéresse aussi aux performances économiques du secteur informel, son insertion dans le tissu productif du Burkina Faso, la productivité des facteurs de production et le problème de sous-équipement de leur structure de production.

Il évoque, d'une part, l'état d'enregistrement des unités de production informelles dans les différents registres (NIF, RC, CNSS) ainsi que les problèmes et contraintes liés à l'enregistrement des entreprises informelles et, d'autre part, l'imposition des activités informelles et la gestion de l'impôt collecté. Il évalue l'évolution et l'approfondissement de la place du secteur informel dans le tissu productif national.

2.1. Conditions d'activités dans le secteur informel

Le nombre d'UPI identifiées en 2018 lors de la seconde phase est de 2 290 418. Ce nombre est en hausse de 735 000 unités informelles par rapport à 2015¹, soit un taux de croissance annuel moyen de 10,5%.

L'analyse montre que 1 557 584 UPI sont en milieu rural, soit 68% du total. Par ailleurs, la structure selon la main-d'œuvre employée montre que c'est la branche de l'industrie qui génère plus d'emplois, avec 523 456 emplois, soit un peu plus de la moitié (50,06%) des emplois créés dans le secteur informel.

L'analyse de la structure, selon la branche d'activité du chef d'UPI, indique que 37,2% (850 957) des chefs d'UPI exercent dans la branche du commerce de détail, 27,3% (624 390) d'entre eux sont dans la branche de fabrication. C'est également ces deux branches qui emploient plus d'individus (29,3% dans la branche de fabrication et 21,2% dans la branche du commerce de détail.

¹ Enquête ENESI 2015 a identifié 1 555 169 UPI

Tableau 2.1 : Effectif et structure des CUPI dans le secteur informel non agricole, Burkina Faso, 2018

Branche d'activité	Effectif des chefs d'UPI	% des chefs d'UPI	Effectif de la main d'œuvre	% de la main d'œuvre
Activités extractives/mines	144 190	6,3	104 752	10,0
Activités de fabrication	624 390	27,3	306 860	29,3
Activités de production et distribution	2 391	0,1	1 863	0,2
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	3 117	0,1	384	0,0
Activités de construction	87 669	3,8	109 597	10,5
Commerce et réparation des pièces automobiles	47 098	2,1	51 708	4,9
Commerce de gros	201 739	8,8	78 151	7,5
Commerce de détail	850 957	37,2	221 217	21,2
Activités de transport	21 037	0,9	6 335	0,6
Activités d'entreposage	2 042	0,1	894	0,1
Activités d'hébergement et de restauration	129 612	5,7	71 848	6,9
Activités de l'information et de communication	3 349	0,1	572	0,1
Activités financières et d'assurance	2 546	0,1	362	0,0
Activités immobilières	2 460	0,1	485	0,0
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	7 016	0,3	2 556	0,2
Activités de services de soutien et de bureau	14 386	0,6	11 930	1,1
Enseignement	6 842	0,3	15 411	1,5
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	14 164	0,6	3 174	0,3
Activités artistiques, sportives et récréatives	4 493	0,2	7 485	0,7
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.	106 239	4,6	43 493	4,2
Activités spéciales des ménages	14 414	0,6	6 624	0,6
Ensemble	2 290 149	100,0	1 045 700	100,0

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

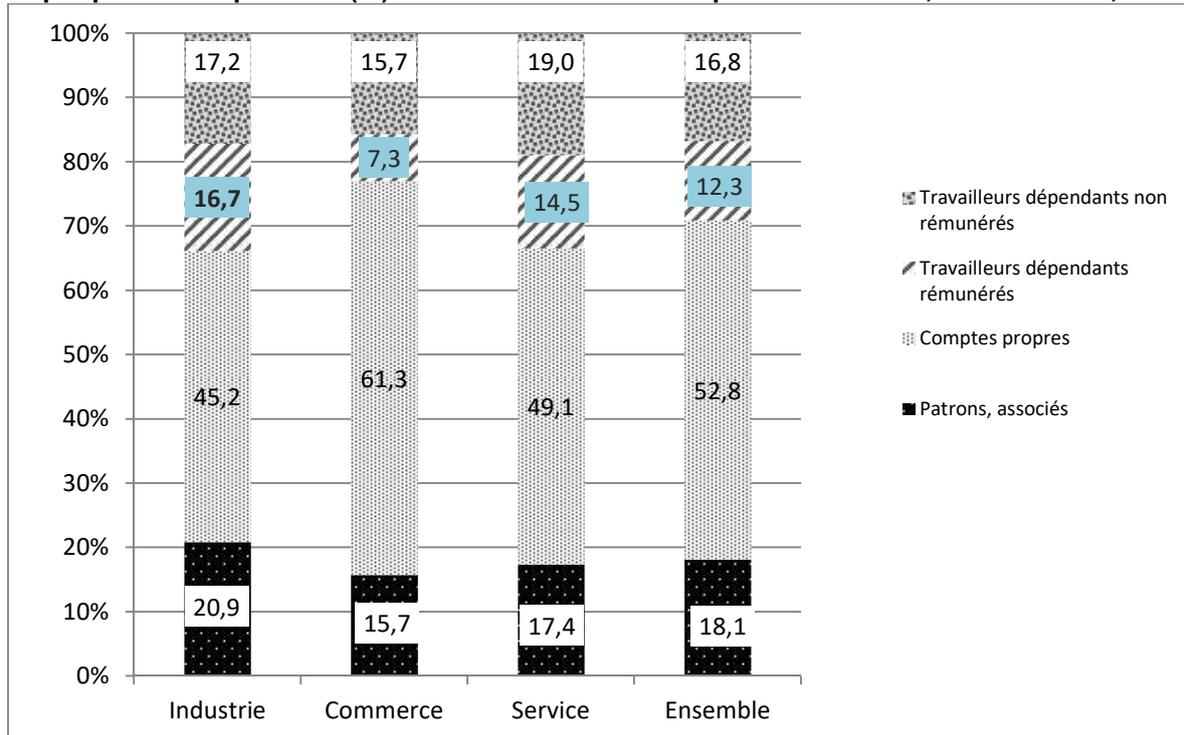
Le Graphique 2.1 donne la répartition (%) des emplois des actifs occupés de 15 ans et plus sur le marché du travail du secteur informel. L'analyse indique que quel que soit le secteur d'activité, les travailleurs pour compte propre (52,8%) sont les plus nombreux.

Les patrons et associés représentent 18,1% des effectifs. Sur l'ensemble emplois des UPI, 16,8% sont des travailleurs dépendants non rémunérés et 12,3% sont des travailleurs

dépendants rémunérés. Dans le secteur du commerce, 7,5% sont des travailleurs dépendants rémunérés et 15,7% sont des travailleurs dépendants non rémunérés. Les patrons représentent 15,7% et les travailleurs pour les patrons associés valent 20,9%.

Le secteur des services se retrouve avec 49,1% de travailleurs pour compte propre et 17,4% de patrons et associés.

Graphique 2.1 : Répartition (%) de la main d'œuvre occupée dans les UPI, Burkina Faso, 2018



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

2.1.1. Précarité des conditions d'activité dans le secteur informel

Le secteur informel se caractérise généralement par une grande précarité des conditions d'activité : locaux inadaptés, non accès aux principaux services publics (eau, électricité téléphone) La présente enquête montre que la situation n'a pas changé. Les Unités de production Informelles fonctionnent dans des conditions d'hygiène déplorable. Selon les données du Tableau 2.2.

En matière de conditions d'activité, le secteur informel échappe à la réglementation. Moins d'un tiers des UPI ont accès aux services d'assainissement, à l'eau, à l'électricité, aux services de santé etc.

Dans la capitale (Ouagadougou), moins de la moitié des UPI utilise les services sociaux de base comme l'eau courante (30,8%), l'électricité (42,4%), les WC ou latrines (44,6%). Par contre, dans la ville de Bobo-Dioulasso les latrines sont pour 53,6%, l'électricité pour 51,4% et l'eau courante 37,5%.

En même temps, on estime que les services de santé et de connexion internet qui sont également fondamentaux pour le fonctionnement d'une entreprise formelle ou informelle sont moins disponibles, avec

respectivement 23,1% et 13,1% dans la ville de Ouagadougou.

Seulement 6,5% et 10% des UPI exerçant dans le secteur du commerce ont accès respectivement à l'électricité et à l'eau courante en milieu rural. Ces taux sont plus élevés dans les milieux « autres urbains » avec 25% pour la disponibilité en électricité et 16,3% pour les services d'eau courante. L'absence de ces services de base est susceptible d'accroître le risque lié à l'amélioration des ressources financières de l'UPI qu'il soit en milieu rural ou en milieu urbain.

Dans le secteur informel en général, et pour les activités industrielles en particulier, la disponibilité des services sociaux de base doit être l'élément fondamental pour un bon fonctionnement. Cela permet, avant tout, de

faciliter la réalisation des travaux dans l'UPI industrielle. En milieu rural par exemple, 15% des UPI exerçant dans les activités industrielles disposent d'eau courante, 15,4% de WC ou latrines. Ces taux sont plus élevés

en milieu urbain, 59,6% d'entre elles ont des WC ou des latrines à Ouagadougou et plus de la moitié d'entre elles ont accès à l'électricité (52,3%).

Tableau 2.2 : Disponibilité des services de base dans les UPI, Burkina Faso, 2018

Milieu de résidence et secteur d'activité	% ayant accès à un système d'évacuation des déchets	% ayant un WC ou des latrines	% ayant de l'électricité	% ayant une eau courante
Ouagadougou				
Industrie	37,6	59,6	52,3	44,7
Commerce	29,2	38,0	36,4	25,4
Service	30,5	39,1	42,5	23,4
Ensemble	32,0	44,6	42,4	30,8
Bobo-Dioulasso				
Industrie	35,7	61,2	51,7	46,2
Commerce	33,5	47,1	45,8	28,2
Service	55,1	58,4	63,7	46,4
Ensemble	38,3	53,4	51,4	37,5
Autres urbains				
Industrie	19,0	39,0	32,5	27,5
Commerce	17,6	32,3	25,0	16,3
Service	19,5	36,6	43,2	32,8
Ensemble	18,4	35,4	30,6	22,9
Rural				
Industrie	4,3	15,4	5,9	15,0
Commerce	6,0	17,4	6,5	10,0
Service	5,8	14,4	8,0	13,9
Ensemble	5,2	16,2	6,4	12,5
Burkina Faso				
Industrie	10,7	24,6	15,7	20,9
Commerce	12,3	23,9	15,2	14,0
Service	16,2	25,4	24,0	21,0
Ensemble	12,2	24,3	16,7	17,6

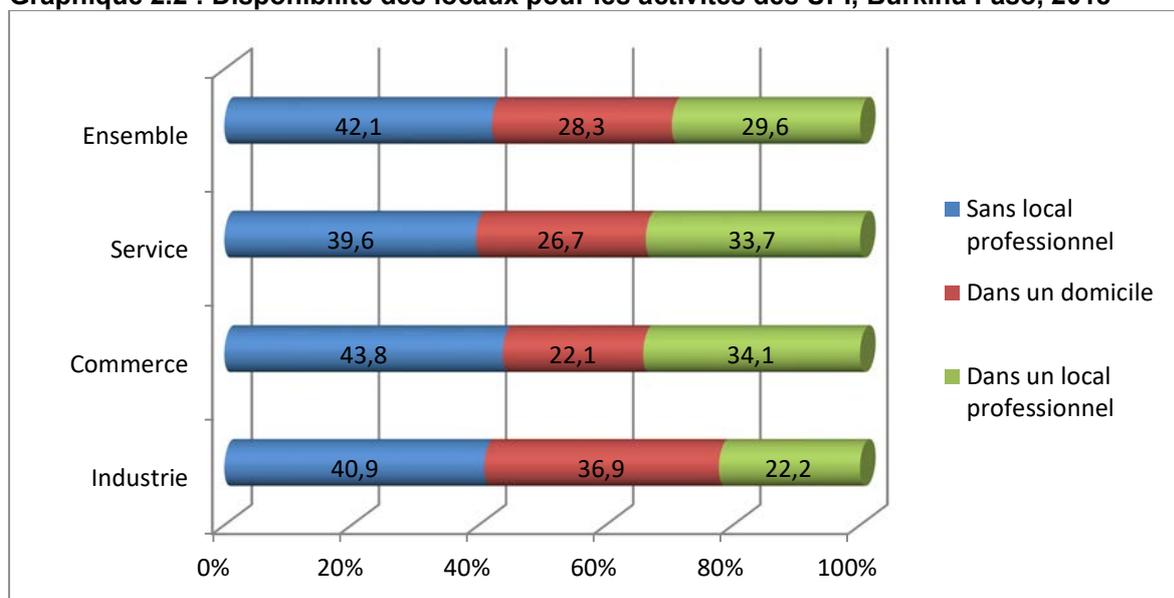
Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Les UPI opèrent le plus souvent sans locaux fixes, de façon itinérante ou à domicile, ce qui rend impossible leur intégration dans les recensements classiques d'entreprises. La phase 2 de l'enquête ERI-ESI montre que le statut de possession d'un local professionnel dans le cadre de la réalisation de ses activités reste un défi à relever par les acteurs du secteur informel. En effet, 42,6%² des UPI ne disposent pas de local professionnel.

Malgré le niveau de précarité des conditions d'activité, plus d'un quart des UPI (28,5%) disposent d'un local spécifique d'activité (ateliers, boutiques, postes fixes sur les marchés publics), 28,9% exercent au domicile du chef d'UPI.

² 45.1% en 2015 selon l'ENESI

Graphique 2.2 : Disponibilité des locaux pour les activités des UPI, Burkina Faso, 2018



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

2.2. Main-d'œuvre et emploi dans le secteur informel

2.2.1. Organisation du travail dans le secteur informel

Quatre formes d'organisation du travail des UPI sont mises en évidence dans cette étude : l'auto-emploi où la main-d'œuvre est constituée uniquement de travailleurs à compte propre et des associés ; la forme non-salariale qui n'emploie aucun salarié ; la forme salariale pour laquelle la main-d'œuvre est constituée uniquement de salariés (le dirigeant mis à part) et enfin la forme mixte qui comprend au moins un salarié et un non salarié parmi les emplois dépendants de l'UPI.

Le Tableau 2.3 donne l'organisation du travail suivant le secteur et la branche d'activité. Le taux de salarisation représente le rapport entre le nombre de travailleurs salariés et le nombre total de travailleurs.

Au niveau national, le taux de salarisation dans le secteur informel est de 12,3%. Ce taux a nettement augmenté depuis 2015³ où il s'établissait à 8,4%⁴.

A Ouagadougou, le taux de salarisation est plus élevé dans le secteur industriel. A peu près de 3 personnes sur 10 (27,7%) et 2 personnes sur 10 (19%) à Bobo ont un salaire. Dans la deuxième capitale, ce sont les activités de service qui salarient le plus leur employés (40%).

Dans le secteur informel 12,3% de la main-d'œuvre est salariée. Ce taux atteint 20,2% à Ouagadougou, 18,2% à Bobo-Dioulasso et seulement 9,1% dans le milieu rural.

Le tableau montre que 68,7% des travailleurs de l'informel s'auto emploient contre seulement 2,3% qui sont des associés.

La taille moyenne des UPI détermine le nombre moyen de personnes qui travaille dans cette UPI. Les UPI sont composées en moyenne de 1,5 personne sur le plan national. Cette taille est plus élevée chez les UPI en milieu urbain (1,6 personnes par UPI), comme à Bobo-Dioulasso et Ouagadougou.

En milieu rural par contre, la taille est de 1,4 employé par UPI.

³ ENESI 2015, INSD.

⁴ Le taux de salarisation en 2015 intégrait les activités agricoles comme la maraîchéculture.

Tableau 2.3 : Organisation du travail suivant le secteur et la branche d'activité, Burkina Faso, 2018

Milieu de résidence et secteur d'activité	Taux de salarisation	Auto emploi	Combinaison du travail				Effectif
			Non salariale	Salariale	Mixte	Total	
Ouagadougou							
Industrie	27,7	49,6	19,1	27,7	3,6	100	203 377
Commerce	15,5	69,0	14,6	15,5	0,9	100	255 540
Service	17,3	62,9	19,4	17,3	0,4	100	106 877
Ensemble	20,2	60,9	17,1	20,2	1,8	100	565 794
Bobo-Dioulasso							
Industrie	19,0	65,6	11,1	19,0	4,4	100	66 463
Commerce	6,0	73,5	19,4	6,0	1,1	100	100 011
Service	40,1	45,9	12,7	40,1	1,3	100	58 953
Ensemble	18,7	63,9	15,2	18,7	2,1	100	225 426
Autres urbains							
Industrie	20,0	58,4	18,5	20,0	3,1	100	142 385
Commerce	9,5	76,1	13,5	9,5	0,9	100	157 771
Service	18,2	63,7	16,8	18,2	1,3	100	64 035
Ensemble	15,1	67,0	16,0	15,1	1,8	100	364 192
Rural							
Industrie	13,8	65,2	17,0	13,8	4,0	100	972 987
Commerce	4,8	77,9	16,0	4,8	1,4	100	937 548
Service	7,0	71,7	20,7	7,0	0,6	100	269 901
Ensemble	9,1	71,4	17,0	9,1	2,5	100	2 180 437
Burkina Faso							
Industrie	16,7	62,2	17,2	16,7	3,9	100	1 385 212
Commerce	7,3	75,8	15,7	7,3	1,2	100	1 450 870
Service	14,5	65,8	19,0	14,5	0,8	100	499 766
Ensemble	12,3	68,7	16,8	12,3	2,3	100	3 335 848

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

2.2.2. Caractéristiques des emplois dans le secteur informel

Le Tableau 2.4 présente les caractéristiques des actifs occupés dans le secteur informel selon la zone et le secteur d'activité. L'âge moyen des travailleurs du secteur informel est de 34,2 ans et la durée moyenne dans l'emploi est de 7,1 ans. Le nombre moyen d'années d'études est 1,2 an. Les enfants de moins de 15 ans sont plus présents dans le secteur des services. Plus de la moitié des actifs occupés

dans les trois secteurs sont des femmes. A Ouagadougou, les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans le commerce (51,3%) et les services (53,1%) alors qu'à Bobo-Dioulasso, elles ne sont que surreprésentées dans le commerce. Leur proportion est plus faible dans l'industrie à Ouagadougou (39,9) et dans les services à Bobo-Dioulasso (28,8%).

Tableau 2.4 : Caractéristiques des actifs occupés dans le secteur informel selon la zone et le secteur d'activité, Burkina Faso, 2018

Milieu de résidence et secteur d'activité	% de jeunes de moins de 15 ans	% de jeunes de moins de 25 ans	% de femmes	Ancienneté Moyenne dans l'emploi en année	Age moyen des actifs en année	Durée moyenne d'année d'études réussies
Ouagadougou						
Industrie	2,3	26,3	39,9	6,3	33,6	4,1
Commerce	2,1	22,4	51,3	6,7	34,6	3,2
Service	1,1	27,0	53,1	5,5	32,7	3,9
Ensemble	2,0	24,7	47,5	6,3	33,9	3,7
Bobo-Dioulasso						
Industrie	0,9	16,3	49,6	7,4	36,2	3,1
Commerce	3,2	21,2	56,1	6,8	35,1	2,8
Service	0,5	16,6	28,8	8,1	35,2	4,8
Ensemble	1,8	18,5	46,9	7,3	35,5	3,4
Autres urbains						
Industrie	2,0	23,8	42,3	6,6	34,2	3,8
Commerce	2,4	22,1	52,7	6,7	34,7	3,1
Service	0,9	23,3	44,3	6,4	33,6	4,2
Ensemble	1,9	22,9	47,3	6,6	34,3	3,6
Ens. urbain						
Industrie	3,2	26,9	49,9	6,7	32,9	3,0
Commerce	2,6	20,3	59,6	7,3	35,7	2,2
Service	2,4	27,2	54,8	6,2	32,6	3,6
Ensemble	2,8	24,1	54,9	6,9	34,1	2,8
Rural						
Industrie	4,2	24,2	53,8	7,7	34,4	1,2
Commerce	3,1	20,8	53,6	6,7	35,0	1,1
Service	10,3	34,2	52,5	6,1	30,7	1,9
Ensemble	4,5	24,0	53,5	7,1	34,2	1,2

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

2.2.3. Rémunération et horaire de travail dans le secteur informel

Le Tableau 2.5 montre que les revenus mensuels distribués par le secteur informel sont plus élevés dans l'industrie que dans les autres secteurs d'activités.

L'analyse selon les secteurs d'activités et les milieux de résidence fait ressortir que le revenu mensuel est plus élevé pour les actifs du secteur service dans les autres centres urbains. A Ouagadougou, l'industrie informelle distribue en moyenne 56 650 FCFA par mois en guise de rémunération mensuelle des employés. Ensuite viennent les services avec 41 797 FCFA de revenus distribués. Pour le commerce, ce chiffre est de 29 602 FCFA.

En zone urbaine, le revenu moyen mensuel est au-dessus du SMIG (37 311 FCFA). Ceci est principalement dû au revenu moyen mensuel à Ouagadougou qui s'établit à 44 888 FCFA et du poids de l'industrie dans la zone urbaine.

Les femmes ont en moyenne un revenu inférieur à la moitié de ceux des hommes. Concernant les niveaux d'instruction, les travailleurs de niveau d'éducation supérieur ont un revenu mensuel qui est trois fois supérieur à ceux du secondaire second cycle (197 923 FCFA contre 61 920 FCFA).

Tableau 2.5 : Rémunérations et horaires de travail dans le secteur informel par milieu de résidence et secteur d'activité, Burkina Faso, 2018

Caractéristiques socioéconomiques	Revenu Mensuel (en FCFA)	Horaire Hebdomadaire	Revenu horaire (en FCFA)
Ouagadougou			
Industrie	55 836	51	475
Commerce	29 541	71	274
Service	41 797	64	497
Ensemble	44 465	60	409
Bobo-Dioulasso			
Industrie	34 496	54	515
Commerce	32 395	63	241
Service	20 267	38	191
Ensemble	26 236	47	295
Autres urbains			
Industrie	29 131	55	247
Commerce	34 960	62	167
Service	21 583	52	136
Ensemble	29 127	56	202
Ens. urbain			
Industrie	45 266	52	414
Commerce	31 168	68	244
Service	27 955	50	284
Ensemble	36 835	56	332
Rural			
Industrie	30 316	50	197
Commerce	22 260	65	95
Service	15 874	61	62
Ensemble	27 111	54	161
Ensemble			
Industrie	36 607	51	288
Commerce	27 382	67	181
Service	24 814	53	227
Ensemble	32 140	55	249
Sexe			
Homme	35 839	56	277
Femme	14 093	54	116
Type de formation			
Dans un cadre formel	32 256	49	349
Autres modes de formation	32 116	57	229
Niveau d'instruction			
Aucun niveau	28 617	57	214
primaire	34 036	57	276
secondaire 1er cycle	27 111	52	242
secondaire 2ème cycle	61 920	30	474
supérieur	197 923	35	1 070

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

2.3. Capital, investissement et financement dans le secteur informel

Le bon fonctionnement d'une entreprise dépend non seulement de la qualité de sa main d'œuvre, mais sur de celle du capital. La section va présenter la composition du capital et le montant des investissements réalisés.

2.3.1. Dotation et structure du capital

Le Graphique 2.3 donne la structure du capital du secteur informel selon le milieu de résidence. En termes de valeur actuelle, le capital dans le secteur informel est constitué essentiellement de motos (55%), ensuite

viennent les terrains (31%), les locaux (5%). Les véhicules professionnels, les outillages n'excèdent pas 3%.

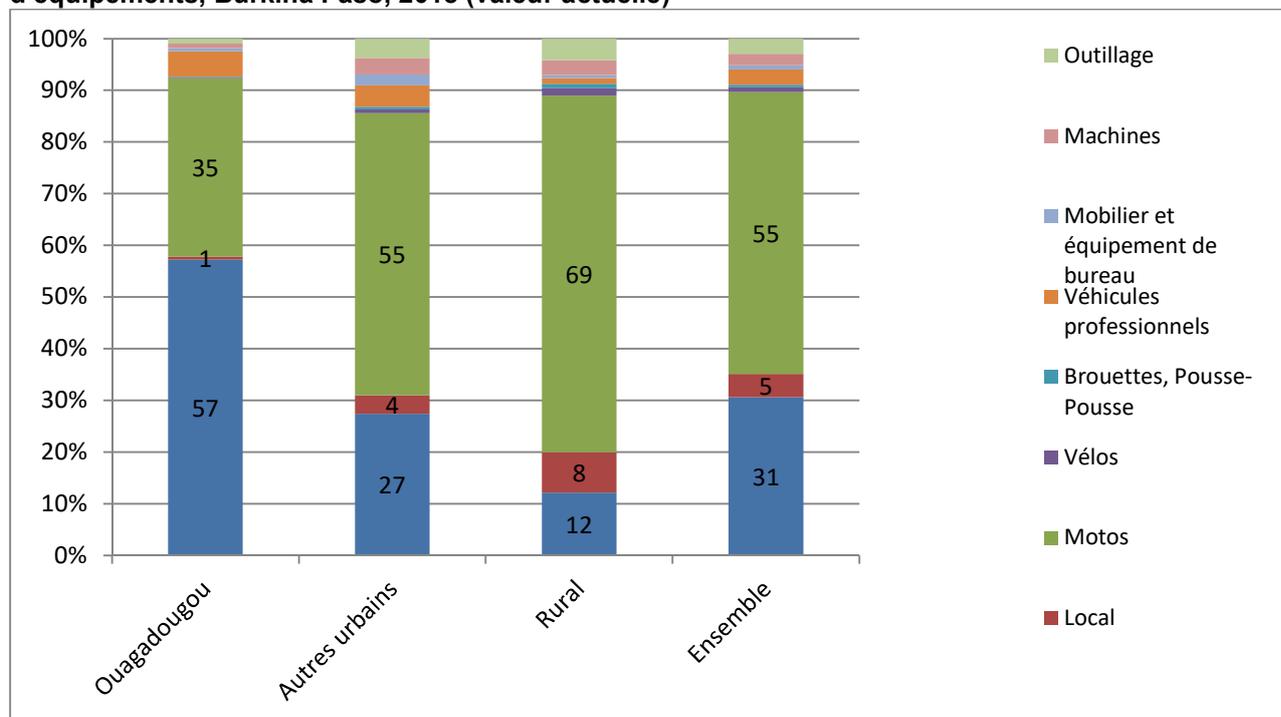
Le reste du capital est partagé entre les machines, les brouettes et pousse-pousse,

ainsi que les mobiliers et les équipements de bureau.

En milieu rural et dans les autres milieux urbains, ce sont les motos qui dominent (69%

en milieu rural, 55% dans les autres milieux urbains). A Ouagadougou, ce sont les terrains qui ont le stock actualisé de capital le plus élevé (57%).

Graphique 2.3 : Structure du capital du secteur informel selon le milieu de résidence et le type d'équipements, Burkina Faso, 2018 (valeur actuelle)



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Le Tableau 2.6 présente la valeur actuelle (en millions de FCFA) de la structure (en %) du capital du secteur informel selon la zone et le secteur d'activité. La valeur actuelle du stock de capital utilisé par les entreprises informelles s'élève à environ 107,9 milliards de FCFA en

2018 dont 46,8% pour le commerce. Le milieu rural enregistre le stock de capital le plus important (49,6 %du stock de capital) et la capitale Ouagadougou détient 36,0% du stock de capital.

Tableau 2.6 : Montant (en millions de FCFA) et Structure (en %) du capital du secteur informel selon la zone et le secteur d'activité, Burkina Faso, 2018

Milieu de résidence et la propriété	Valeur à l'acquisition (en millions FCFA)	Valeur actuelle (Coût de remplacement FCFA)		Effectif
		%	%	
Ouagadougou				
Industrie	19 644	9,3	12 725	109 784
Commerce	21 873	10,3	9 128	79 308
Service	12 192	5,7	17 019	48 129
Ensemble	53 709	25,3	38 872	237 221
Bobo-Dioulasso				
Industrie	2 859	1,3	926	29 650
Commerce	3 039	1,4	1 306	23 099
Service	2 021	1	457	19 009
Ensemble	7 919	3,7	2 690	71 759
Autres urbains				
Industrie	8 794	4,1	2 758	112 446
Commerce	11 640	5,5	8 232	93 709
Service	5 231	2,5	1 850	47 272
Ensemble	25 666	12,1	12 840	253 426
Rural				
Industrie	34 235	16,1	14 066	910 353
Commerce	73 474	34,6	31 880	730 816
Service	17 177	8,1	7 552	250 993
Ensemble	124 886	58,9	53 499	1 892 162
Burkina Faso				
Industrie	65 533	30,9	30 475	1 162 233
Commerce	110 026	51,9	50 547	926 932
Service	36 621	17,3	26 878	365 403
Ensemble	212 179	100	107 901	2 454 567

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

2.3.2. Investissement dans le secteur informel

Dans toute entreprise, l'acquisition des équipements constitue un investissement important. Pour l'ensemble des UPI (tous milieux de résidence confondus), les investissements réalisés en 2018 ont porté principalement sur les motos et les outils.

L'investissement dans le secteur informel a augmenté de 58% sur la période 2013-2017 (soit une progression moyenne annuelle de 12,1%), passant de 17,22 milliards de FCFA en 2013, à 27,19 milliards de FCFA en 2017. Toutefois, cette évolution n'a pas été régulière sur la période considérée.

En effet, on note deux régimes dans l'évolution de l'investissement dans le secteur informel entre 2013 et 2017. Une première période de forte croissance entre les années 2013 et

2015, où l'investissement est passé de 17,22 milliards en 2013 et atteint à son plus haut niveau en 2015 avec un montant investi de (33,41 milliards de FCFA), soit une augmentation de 94%.

La période qui va de 2015 à 2017 connaît une diminution voire un rétrécissement des investissements dans le secteur informel. Sur cette période, l'investissement chute, passe de 33,41 milliards en 2015 à 27,45 milliards en 2017, soit une baisse de 18,6%.

Tableau 2.7 : Montant (en millions de F CFA) et structure (en %) du capital investi par les UPI en 2017, Burkina Faso, 2018

Milieu de résidence et type d'équipement	Valeur à l'acquisition (en millions FCFA)	% suivant le milieu de résidence	%National	Effectif
Ouagadougou				
Terrain	6	0,1	0,0	423
Motos	4 299	49,4	15,7	5 087
Vélos	55	0,6	0,2	2 033
Brouettes, Pousse-Pousse	49	0,6	0,2	3 101
Véhicules professionnels	3 319	38,2	12,1	1 186
Mobilier et équipement de bureau	552	6,3	2,0	8 427
Machines	143	1,6	0,5	2 160
Outillage	275	3,2	1,0	28 247
Total	8 698	100,0	31,7	50 664
Bobo-Dioulasso				
Motos	754	67,2	2,7	1 055
Brouettes, Pousse-Pousse	6	0,5	0,0	333
Véhicules professionnels	131	11,7	0,5	131
Mobilier et équipement de bureau	104	9,2	0,4	4 040
Machines	100	8,9	0,4	704
Outillage	27	2,4	0,1	2 440
Total	1 121	100,0	4,1	8 703
Autres urbains				
Terrain	248	8,4	0,9	123
Local	106	3,6	0,4	358
Motos	1 638	55,7	6,0	3 211
Vélos	69	2,3	0,3	2 422
Brouettes, Pousse-Pousse	19	0,7	0,1	1 384
Véhicules professionnels	97	3,3	0,4	127
Mobilier et équipement de bureau	188	6,4	0,7	4 912
Machines	249	8,5	0,9	2 388
Outillage	327	11,1	1,2	27 402
Total Rural	2 941	100,0	10,7	42 328
Local	315	2,1	1,1	4 753
Motos	8 649	58,9	31,5	21 897
Vélos	395	2,7	1,4	15 449
Brouettes, Pousse-Pousse	126	0,9	0,5	6 409
Véhicules professionnels	378	2,6	1,4	1 219
Mobilier et équipement de bureau	185	1,3	0,7	18 453
Machines	2 358	16,1	8,6	18 700
Outillage	2 279	15,5	8,3	267 261
Total	14 685	100,0	53,5	354 142
Burkina Faso				
Terrain	255	0,9	0,9	547
Local	421	1,5	1,5	5 111
Motos	15 339	55,9	55,9	31 250
Vélos	519	1,9	1,9	19 904
Brouettes, Pousse-Pousse	200	0,7	0,7	11 227
Véhicules professionnels	3 925	14,3	14,3	2 663
Mobilier et équipement de bureau	1 029	3,7	3,7	35 831
Machines	2 850	10,4	10,4	23 953
Outillage	2 908	10,6	10,6	325 350
Total	27 446	100,0	100,0	455 836

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

2.4. Production, insertion et concurrence dans le secteur informel

2.4.1. Performance économique

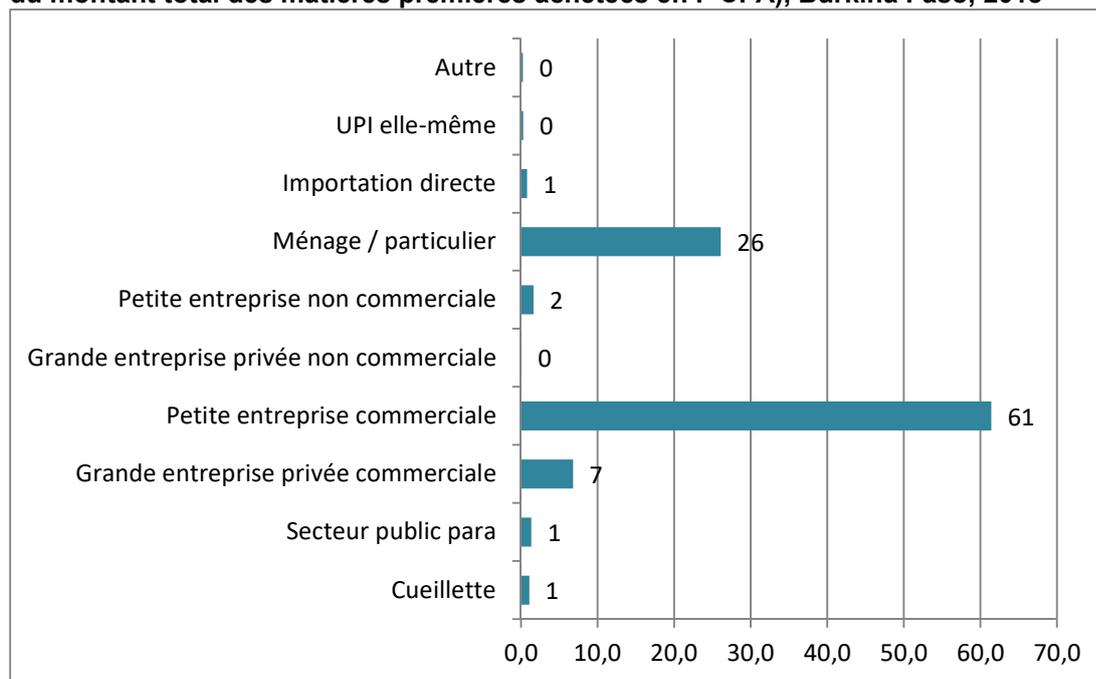
L'insertion du secteur informel dans le tissu productif s'apprécie d'une part, à travers la provenance des consommations intermédiaires, des achats de marchandises et d'autre part à travers les débouchés qui s'offrent à ce secteur.

Plus de la moitié des UPI de l'industrie achètent leurs matières premières auprès des petites entreprises commerciales. Ainsi, le montant des matières premières achetées par les unités informelles en 2018 s'élève à 157,1 milliards de F CFA.

Les principaux fournisseurs en consommations intermédiaires des UPI sont des acteurs économiques nationaux à savoir les petites entreprises commerciales, les ménages et les particuliers et dans une moindre mesure les grandes entreprises privées commerciales.

En effet, les petites entreprises commerciales sont des fournisseurs principaux de 61,4% des UPI, viennent ensuite les ménages et les particuliers (26,1%), les grandes entreprises privées commerciales (6,8%).

Graphique 2.4 : Origine des matières premières consommées par le secteur informel (En valeur du montant total des matières premières achetées en F CFA), Burkina Faso, 2018



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Le secteur informel occupe une part importante dans le tissu économique du Burkina Faso, le poids de l'informel dans le PIB en 2015 était de 41,9%⁵.

Le chiffre d'affaires des UPI en 2018 s'élève à 6 410,2 milliards de FCFA. Ce montant est en hausse de 1721 milliards par rapport au montant du chiffre d'affaires estimé en 2015

par l'ENESI. Ceci est justifiable puisque l'enquête a montré que sur la période 2015-2018, il y a eu au moins 687 999⁶ UPI qui ont été créées. Ce grand dynamisme en matière de création d'unités de production informelles explique cette hausse du chiffre d'affaires. Le chiffre d'affaires annuel moyen par UPI est de 2,8 millions de FCFA.

⁵ Comptes Nationaux 2015

⁶ Ce chiffre est issu de la déclaration de la date de création d'UPI selon les chefs d'UPI.

L'analyse par secteur d'activité fait ressortir une prédominance du secteur du commerce qui, à lui seul, réalise 4 683,2 milliards de FCFA soit 73,1 % de la production de l'informel non agricole. Cette proportion est en hausse par rapport à celle donnée par l'ENESI en 2015 (62%). Plus de la moitié des unités créées sur la période exercent dans le secteur du commerce (50,9%); ce qui traduit une

ampleur de plus en plus grande des activités commerciales au Burkina Faso au détriment des autres secteurs d'activités.

Le secteur de l'industrie vient en seconde position avec un chiffre d'affaires de 1 185, 8 milliards de FCFA soit 18,5% du chiffre d'affaires global. Le secteur des services se retrouve seulement avec 8,4% du chiffre d'affaires.

Tableau 2.8 : Principaux agrégats du secteur informel suivant la zone et le secteur d'activité, Burkina Faso, 2018

Milieu de résidence et secteur d'activité	Chiffre affaire annuel	Production annuelle	Valeur ajoutée annuelle	Revenu mixte annuel
Ouagadougou				
Industrie	334 547	230 976	110 472	94 345
Commerce	903 800	325 708	168 214	144 551
Service	132 360	103 616	60 337	50 162
Total	1 370 708	660 300	339 022	289 057
Bobo-Dioulasso				
Industrie	68 742	47 938	26 107	21 448
Commerce	488 329	137 243	86 197	78 222
Service	36 259	30 826	14 463	11 847
Total	593 329	216 007	126 767	111 517
Autres urbains				
Industrie	163 253	135 553	65 866	54 889
Commerce	672 227	234 429	130 444	112 835
Service	77 040	67 068	29 856	25 433
Total	912 520	437 050	226 166	193 157
Rural				
Industrie	619 246	544 406	272 661	225 338
Commerce	2 618 887	905 911	489 034	447 498
Service	295 545	251 209	125 333	109 233
Total	3 533 678	1 701 526	887 028	782 069
Burkina Faso				
Industrie	1 185 788	958 874	475 106	396 020
Commerce	4 683 243	1 603 291	873 889	783 106
Service	541 204	452 719	229 989	196 675
Total	6 410 235	3 014 884	1 578 984	1 375 801
Contribution des secteurs d'activité et du milieu de résidence				
Ouagadougou	21,4	21,9	21,5	21,0
Bobo-Dioulasso	9,3	7,2	8,0	8,1
Autres urbains	14,2	14,5	14,3	14,0
Rural	55,1	56,4	56,2	56,8
Industrie	18,5	31,8	30,1	28,8
Commerce	73,1	53,2	55,3	56,9
Service	8,4	15,0	14,6	14,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

2.4.2. Distribution par décile de la valeur ajoutée annuelle moyenne et leur inégalité

L'analyse des performances comparées des UPI est basée sur l'examen de la distribution et des principaux indices d'inégalité (indices de Gini, part des UPI et la part de la valeur ajoutée produite). Cette analyse sera décomposée par zone de résidence et secteur d'activité suivant les déciles du niveau de la valeur ajoutée annuelle.

Il ressort de l'analyse de la distribution par décile, une structure inégalitaire de la valeur ajoutée annuelle moyenne. En effet, les 10% des UPI les plus riches produisent à elles seules 36,0% de la valeur ajoutée annuelle totale. La VA des 10% des UPI les plus riches représentent environ 434 fois celui des 10% les moins riches. Ce qui traduit le fait qu'on ait de nombreuses UPI qui produisent une faible part de la VA. Cela fait ressortir une hétérogénéité au sein de la population des UPI où celles de grande taille créent plus de richesse que celles de petite taille.

La distribution par décile présente une configuration inégalitaire selon le milieu de résidence. En effet, les 10% des UPI les plus riches ont une valeur ajoutée plus élevée dans les autres milieux urbains (5 548 617 FCFA), suivi de ceux de Ouagadougou (5 487 815 FCFA). Les inégalités sont plus fortes à Ouagadougou et plus faibles en milieu rural. En effet, la valeur ajoutée des 10% des UPI les plus riches de la ville de Ouagadougou est 681 fois plus élevée que ceux des 10% les plus pauvres tandis qu'en milieu rural, celle des 10% des UPI les plus riches est 360 fois plus élevée que ceux des 10% les plus pauvres.

Tableau 2.9 : Distribution par décile de la valeur ajoutée annuelle moyenne (en milliers de F CFA), Burkina Faso, 2018

Déciles de la valeur ajoutée	Valeur ajoutée annuelle	% cumulé de la Valeur ajoutée annuelle
10% les moins riches	12 136	0,1
2ième décile	42 254	0,5
3ième décile	76 444	0,9
4ième décile	122 470	1,5
5ième décile	187 751	2,3
6ième décile	282 498	3,4
7ième décile	427 684	5,2
8ième décile	666 470	8,1
9ième décile	1 142 772	13,9
10% les plus riches	5 265 668	64,0
Total	822 101	100,0

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

2.4.3. Décomposition de la valeur ajoutée

Le Tableau 2.10 donne les informations sur les valeurs annuelles de la valeur ajoutée (VA), du coût de la production et du bénéfice généré par les UPI. La valeur ajoutée est la richesse créée par l'unité de production. Cette richesse créée doit alors être répartie entre les différents acteurs ayant contribué à sa création. Il s'agit des travailleurs qui apportent leur force de travail, des actionnaires (le chef de l'UPI et ses éventuels associés) qui ont apporté le capital et l'Etat qui a mis en place les conditions nécessaires pour que l'activité puisse se mener. L'analyse de la décomposition de la valeur ajoutée se résumera à analyser les parts que chaque acteur économique retire de la VA.

La part la plus importante de la VA rémunère l'investissement du chef de l'UPI. En effet, le revenu mixte représente 87,1% de la VA. Ce pourcentage atteint 85,6% dans le secteur du commerce 83,9% dans celui de l'industrie et 89,6% dans celui des services. On remarque donc que la quasi-totalité de la valeur ajoutée du commerce va en revenu mixte. Les employés du secteur du commerce bénéficient de 11,9% de la VA en termes de rémunération salariale. Cette part est plus élevée dans

l'industrie (16%) et dans le secteur des services (13,8%). Dans l'ensemble 11,9% de la richesse créée par les UPI est redistribuée en salaire aux travailleurs. La part de la VA qui revient à l'Etat à travers les impôts, avoisine 1%. Ceci est la preuve que le secteur informel échappe au contrôle de l'administration fiscale.

En termes de décomposition de la VA par branche, la part de la masse salariale dans la valeur ajoutée est supérieure à 50% dans les

UPI des branches « Activités de l'information et de communication », « Activités artistiques, sportives et récréatives ». Les UPI intervenant dans les branches « commerce de gros », « commerce de détail », « activités d'entreposage », « activités spécialisées, scientifiques et techniques », « activités financières et d'assurance », « santé » et

« services n.c.a » ont les plus faibles ratios (moins de 10%). Ces dernières ont les parts les plus importantes de revenu mixte. Les unités de production informelles de la branche « transport » paient le plus d'impôts avec 4,9% de taux d'imposition. Ce fort taux est probablement dû aux taxes routières payées par ces dernières.

Tableau 2.10 : Structure par secteur et branche d'activité de la production et des coûts du secteur informel, Burkina Faso, 2018

Branches d'activité	Structure par branche(%)			Taux de valeur ajoutée (%)	Décomposition de la valeur ajoutée(%)		
	Chiffre d'affaire	Production	Valeur ajoutée		Revenu mixte	Masse salarial	Impôts/taxes
Activités extractives/mines	3,2	4,1	4,3	33,6	80,3	18,7	1,0
Activités de fabrication	12,7	22,1	20,2	39,2	86,8	12,5	0,7
Activités de production et distribution	0,0	0,1	0,1	42,4	64,5	35,4	0,1
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	0,0	0,0	0,0	25,6	84,6	12,9	2,4
Activités de construction	2,6	5,5	5,5	52,5	71,7	28,2	0,1
Commerce et réparation des pièces automobiles	2,7	2,4	2,2	20,0	77,8	20,3	1,9
Commerce de gros	26,1	17,1	16,5	15,5	89,4	9,7	0,9
Commerce de détail	44,2	33,6	36,6	20,4	90,3	8,3	1,4
Activités de transport	0,4	0,9	0,7	39,2	73,2	21,8	5,0
Activités d'entreposage	0,0	0,1	0,0	30,1	90,2	9,6	0,3
Activités d'hébergement et de restauration	4,7	8,2	7,9	41,3	85,1	14,5	0,4
Activités de l'information et de communication	0,0	0,1	0,0	26,3	35,7	62,7	1,6
Activités financières et d'assurance	0,0	0,1	0,1	59,0	93,9	5,9	0,1
Activités immobilières	0,0	0,0	0,0	37,2	56,5	43,5	0,0
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,1	0,3	0,3	48,9	92,3	7,1	0,6
Activités de services de soutien et de bureau	0,2	0,3	0,3	28,1	69,9	29,3	0,9
Enseignement	0,1	0,1	0,1	24,0	54,8	42,8	2,4
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	0,2	0,5	0,5	62,8	95,5	4,4	0,1
Activités artistiques, sportives et récréatives	0,1	0,3	0,3	63,4	18,6	81,4	0,0
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.	2,3	3,9	3,9	43,1	91,7	7,8	0,6
Activités spéciales des ménages	0,2	0,4	0,4	59,0	87,1	12,8	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	24,6	86,9	12,1	1,0

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Le travail et le capital sont les deux facteurs de production qui sont analysés dans cette section. Leur niveau de productivité est déterminant pour la rentabilité de l'unité de production.

En moyenne, chaque travailleur crée une richesse nominale de 39 818 FCFA par mois.

La productivité mensuelle par personne est plus élevée dans le commerce comparativement aux autres secteurs d'activités. En effet, l'analyse montre que la productivité mensuelle par personne dans les UPI commerciales est de 46 731 FCFA, plus élevée par rapport à celle du secteur de l'industrie et des services avec des

productivités mensuelles par personne respectives de 29 514 FCFA et 43 993 FCFA. Quel que soit le milieu de résidence, le commerce demeure le secteur qui a la plus grande productivité mensuelle par personne.

Il existe une disparité de la productivité mensuelle par personne selon le milieu de résidence. En effet, la productivité est plus élevée dans le milieu urbain que rural. Cette productivité se chiffre à 50 466 FCFA à Ouagadougou, 46 755 FCFA à Bobo-Dioulasso, 50 915 FCFA dans les autres milieux urbains et 35 152 FCFA en zone rurale.

L'analyse de la productivité du capital montre que dans le secteur informel, chaque unité de

capital investi crée mensuellement une richesse nominale de 57 FCFA. La productivité du capital est plus élevée dans le secteur des services. Elle est de 85 FCFA par unité de capital dans ce secteur contre 62 FCFA dans le commerce et 44 FCFA dans l'industrie. Cette productivité est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, elle est de 60 FCFA en zone rurale, 56 FCFA dans les autres milieux urbains, 48 FCFA à Bobo-Dioulasso et 41 FCFA à Ouagadougou.

À Bobo-Dioulasso, c'est le commerce qui détient la plus forte productivité du capital avec 94 FCFA par unité de capital.

Tableau 2.11 : Indicateurs de la productivité des facteurs de production dans le secteur informel

Milieu de résidence et secteur d'activité	VA/L (En FCFA/Mois) ⁷	VA/K (En FCFA/ unité de capital)	VA/H (En FCFA /nombre d'heure de travail dans le mois)
Ouagadougou			
Industrie	42 365	30	1 295
Commerce	49 143	34	513
Service	66 307	78	5 157
Total	50 466	41	1 652
Bobo-Dioulasso			
Industrie	35 411	25	953
Commerce	59 123	94	691
Service	32 478	11	538
Total	46 755	48	743
Autres urbains			
Industrie	40 994	52	472
Commerce	60 423	59	729
Service	43 040	59	320
Total	50 915	56	574
Rural			
Industrie	25 582	46	294
Commerce	42 697	65	550
Service	38 198	97	565
Total	35 152	60	447
Burkina Faso			
Industrie	29 514	44	460
Commerce	46 731	62	573
Service	43 993	85	1 466
Total	39 818	57	657

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD
 VA : valeur ajoutée. L : nombre de travailleurs. H : nombre d'heures de travail par mois.
 K : valeur du capital au coût de remplacement.
 VA/L est exprimée en FCFA/travailleur. VA/H : est exprimée en FCFA/heure.
 VA/K est exprimée en unité de capital.

⁷ L : travail, K : capital

2.5. Secteur informel et l'Etat

Tout entreprise dès sa création doit remplir certaines formalités, notamment se faire enregistrer dans les registres administratifs, obtenir le numéro d'identification fiscale (NIF) et faire enregistrer leur personnel à la sécurité sociale. Le secteur informel est défini comme l'ensemble des unités de production (UPI) dépourvues d'un numéro d'enregistrement administratif et/ou de comptabilité écrite formelle.

La situation de l'inscription des UPI dans les registres administratifs est analysée suivant leur possession d'un numéro d'identification fiscale, d'un numéro de registre de commerce (RC) et d'une immatriculation à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS).

La majorité des unités de production informelles ne sont pas enregistrées dans des registres administratifs. Seulement 2,4% sont enregistrées dans un seul registre et 0,9% dans au moins deux registres. A

Ouagadougou, la proportion des unités informelles non enregistrées est de 89,1%, 94,0% pour Bobo-Dioulasso et 94,7% dans les autres zones urbaines. En milieu rural, le taux de non enregistrement est de 98,9%.

Tableau 2.12 : Situation de l'inscription des UPI dans les registres administratifs selon le milieu de résidence et le secteur d'activité, Burkina Faso, 2018

Milieu de résidence et secteur d'activité	Situation de l'inscription dans les registres administratifs			Total	Effectif
	Enregistré dans aucun registre	Enregistré dans un registre	Enregistré dans au moins deux registres		
Ouagadougou					
Industrie	84,5	12,3	3,2	100	101 199
Commerce	90,1	6,8	3,2	100	176 201
Service	93,8	3,6	2,6	100	67 257
Ensemble	89,1	7,8	3,1	100	344 657
Bobo-Dioulasso					
Industrie	95,5	3,5	1	100	43 590
Commerce	92,9	6	1,1	100	73 458
Service	94,6	5,1	0,3	100	27 070
Ensemble	94	5,1	0,9	100	144 118
Autres urbains					
Industrie	94,9	3,3	1,8	100	83 241
Commerce	94,8	4,3	0,9	100	120 042
Service	94,1	3,9	2,1	100	40 776
Ensemble	94,7	3,9	1,4	100	244 060
Rural					
Industrie	99,6	0,3	0,1	100	633 996
Commerce	98,4	1,2	0,5	100	730 093
Service	98,6	0,9	0,5	100	193 495
Ensemble	98,9	0,8	0,3	100	1 557 584
Burkina Faso					
Industrie	97,2	2,2	0,6	100	862 026
Commerce	96,3	2,7	1	100	1 099 794
Service	96,7	2,2	1,1	100	328 599
Ensemble	96,7	2,4	0,9	100	2 290 418

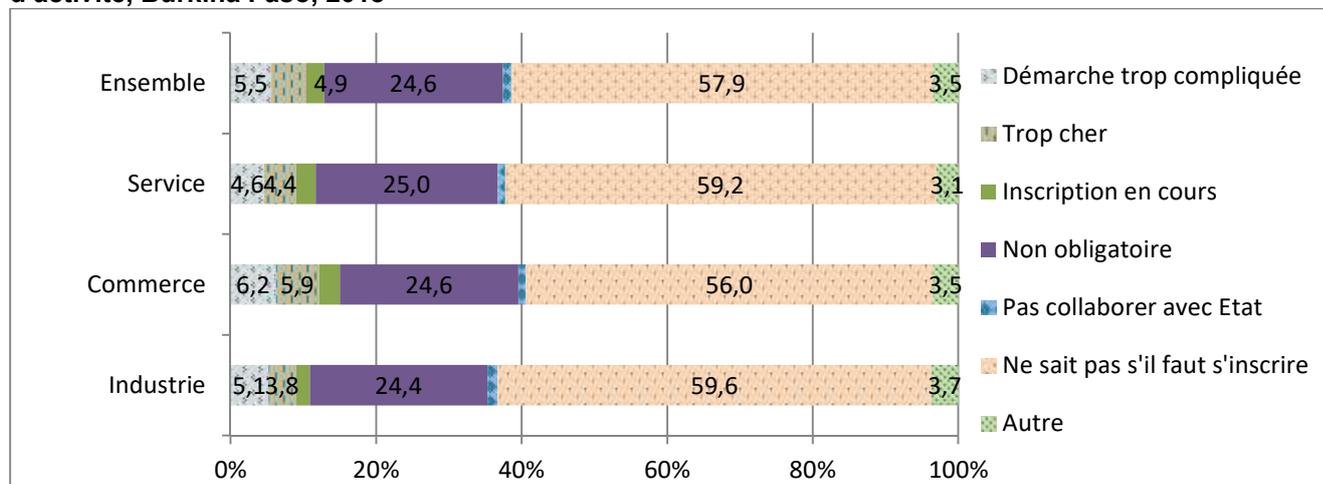
Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Pour les UPI ne possédant pas encore leur NIF, le niveau compliqué des démarches, la cherté du processus, le caractère non obligatoire de l'inscription, le refus de collaborer dans ce sens et la méconnaissance de cette formalité sont autant de raisons avancées.

Quel que soit le secteur d'activité, et quel que soit le type d'enregistrement administratif, on constate un faible niveau d'enregistrement dans les registres administratifs. La raison principale est la méconnaissance de la nécessité de se faire enregistrer (57 ,9%).

Les autres raisons sont la complication des démarches (5,5%) et la cherté du processus (4,9%).

Graphique 2.5 : Les raisons du non enregistrement au NIF des UPI selon la zone et le secteur d'activité, Burkina Faso, 2018



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

2.5.1. Principal intérêt de se faire enregistrer

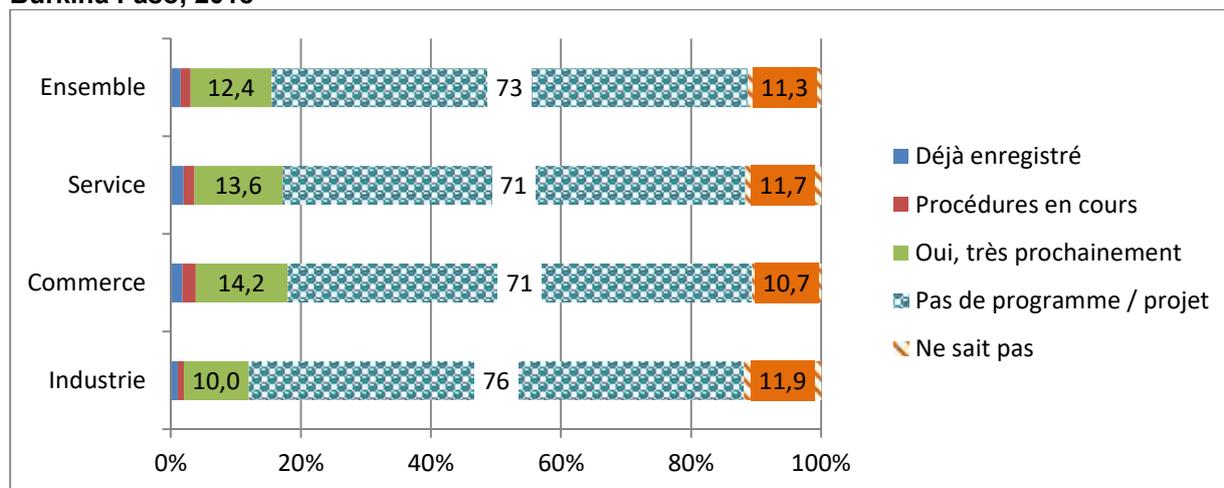
Face à cette situation, une question leur a été posée pour savoir si les chefs des UPI ont l'intention de faire enregistrer leurs UPI. Dans l'ensemble, une majorité (73 %) des UPI n'ont même pas l'intention de se faire enregistrer. Seulement 9,5% des chefs d'UPI ont pour projet de se faire enregistrer.

Selon le milieu de résidence, c'est à Ouagadougou que le besoin de se faire

enregistrer se fait le plus ressentir avec une prédominance des UPI du secteur des services. Les UPI du milieu rural sont les plus nombreux (84,4%) à ne pas vouloir s'enregistrer dans les registres administratifs.

Quel que soit le milieu de résidence et le secteur d'activité, le taux d'enregistrement est plus élevé à Ouagadougou.

Graphique 2.6 : Intentions générales des CUPI par rapport à l'enregistrement administratif, Burkina Faso, 2018



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

La majorité (57,2%) des chefs d'UPI ignore s'il y a un intérêt à se faire enregistrer dans les

registres administratifs par contre, 25,8% estiment que l'enregistrement de leur activité

facilite l'accès au crédit et 5,9% affirment que l'enregistrement de leur activité permet un accès au meilleur emplacement sur le marché. Une autre frange (5,6%) ne voit aucun intérêt que procurerait l'enregistrement de leur activité.

A Ouagadougou, 61,6% des chefs d'UPI ignorent s'il y a un intérêt à se faire enregistrer ou affirment qu'il n'y a aucun avantage lié à l'enregistrement de leur entreprise. Dans cette localité, seulement 23,2% des chefs d'UPI

pensent que l'enregistrement de leur activité facilite l'accès au crédit.

A Bobo-Dioulasso, 49,5% des chefs d'UPI ignorent l'intérêt qu'il y a à se faire enregistrer, 7,8% affirment qu'il n'y a aucun intérêt à se faire enregistrer. Seulement 27,4% mentionnent la facilité d'accès au crédit comme avantage lié à l'enregistrement de leur activité. En milieu rural, 60% des chefs d'UPI ignorent l'intérêt qu'il y a à se faire enregistrer tandis que 25,4% estiment que l'enregistrement facilite l'accès au crédit.

Tableau 2.13 : Principal intérêt selon les UPI de se faire enregistrer selon le milieu de résidence et le secteur d'activité, Burkina Faso, 2018

Milieu de résidence et secteur d'activité	Principal intérêt de se faire enregistrer							Total	Effectif
	Accès au crédit	Accès au meilleur emplacement sur le marché	Vente de produits aux grandes sociétés	Publicité	Aucun intérêt	Autre	Ne sait pas		
Ouagadougou									
Industrie	25	8	3	2	8	3	51	100	101 199
Commerce	22	5	7	2	8	2	55	100	176 201
Service	25	4	2	3	3	3	60	100	67 257
Ensemble	23	6	5	2	7	3	55	100	344 657
Bobo-Dioulasso									
Industrie	26	8	7	0	7	3	49	100	43 590
Commerce	28	8	6	2	6	1	49	100	73 458
Service	28	4	1	2	14	0	50	100	27 070
Ensemble	27	7	5	2	8	1	49	100	144 118
Autres urbains									
Industrie	30	8	5	3	6	1	47	100	83 241
Commerce	31	9	4	3	5	1	47	100	120 042
Service	31	13	2	2	5	1	46	100	40 776
Ensemble	31	9	4	3	5	1	47	100	244 060
Rural									
Industrie	21	5	2	1	5	0	65	100	633 996
Commerce	28	5	3	1	5	0	57	100	730 093
Service	27	8	2	1	5	1	56	100	193 495
Ensemble	25	5	3	1	5	0	60	100	1 557 584
Burkina Faso									
Industrie	23	6	3	1	6	1	61	100	862 026
Commerce	28	6	4	1	5	1	55	100	1 099 794
Service	27	7	2	2	6	1	55	100	328 599
Ensemble	26	6	3	1	6	1	57	100	2 290 418

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

2.5.2. Opinions générales par rapport à l'impôt

Au cours de l'enquête, la question a été posée aux chefs des UPI, s'ils sont favorables à la mise en place d'un impôt unique sur les activités du secteur informel

En ce qui concerne les dispositions à payer l'impôt sur les activités, 60,9% des chefs d'UPI affirment ne pas être favorables à une imposition de leur activité et 31,9% des

opinions en sont favorables. Certains chefs d'UPI affirment déjà être assujettis à l'impôt sur les activités (7,2%).

Tableau 2.14 : Disposition générale des CUPI à payer l'impôt sur leurs activités selon le milieu de résidence et le secteur d'activité, Burkina Faso, 2018

Milieu de résidence et secteur d'activité	Je paie déjà	Oui	Non	Total	Effectif
Ouagadougou					
Industrie	10,4	36,6	52,9	100	101 199
Commerce	10,6	35,6	53,8	100	176 201
Service	12,7	32,3	54,9	100	67 257
Ensemble	11,0	35,3	53,8	100	344 657
Bobo-Dioulasso					
Industrie	6,3	14,0	79,7	100	43 590
Commerce	11,5	26,3	62,3	100	73 458
Service	17,1	15,5	67,4	100	27 070
Ensemble	11,0	20,6	68,5	100	144 118
Autres urbains					
Industrie	12,1	33,8	54,1	100	83 241
Commerce	15,3	32,3	52,4	100	120 042
Service	13,7	33,4	52,9	100	40 776
Ensemble	13,9	33,0	53,1	100	244 060
Rural					
Industrie	1,6	31,3	67,1	100	633 996
Commerce	7,6	33,2	59,2	100	730 093
Service	5,4	30,2	64,3	100	193 495
Ensemble	4,9	32,1	63,0	100	1 557 584
Burkina Faso					
Industrie	3,9	31,3	64,8	100	862 026
Commerce	9,2	33,0	57,8	100	1 099 794
Service	8,9	29,8	61,2	100	328 599
Ensemble	7,2	31,9	60,9	100	2 290 418

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

2.6. Problèmes et perspectives

Le secteur informel rencontre d'importantes difficultés ou problèmes qui peuvent être regroupés en six blocs thématiques (économiques, managériales, techniques, gestion, cadre légal, autres). Ces blocs thématiques de problèmes résument autant d'aspects dont la prise en compte permet de mieux comprendre les orientations stratégiques des profils d'UPI analysés. Les difficultés d'ordre économique rencontrées par les UPI se rapportent au manque de clientèle, au manque de places ou de local adapté, à l'inaccessibilité au crédit et la cherté du crédit.

2.6.1. 12.1. Principaux problèmes rencontrés par les UPI

De nombreuses UPI sont confrontées au problème de sous-équipement de leur structure de production. En effet, 60,0% d'entre elles manquent d'équipements ou de machines. Cette proportion s'élève à 65,4% dans le secteur des services mais reste moins élevée dans le secteur du commerce (56,6%). En revanche, peu de chefs d'UPI font face à des difficultés techniques de fabrication (16,2%) et à la lourdeur de la réglementation, des impôts et des taxes (5,5%).

Dans le secteur industriel, c'est en milieu rural et dans les autres milieux urbains que le manque de machines ou d'équipements se fait le plus sentir respectivement 63,1% et 63,9%.

En ce qui concerne le secteur du commerce, les autres milieux urbains se classent en tête de liste des milieux les plus confrontés au manque d'équipement (61,2%).

Quant au secteur des services, les résultats montre que plus de sept UPI sur dix localisées à Bobo-Dioulasso font face au manque d'équipements ou de machines. Cette proportion est la plus élevée dans le secteur des services, comparativement aux autres milieux. Le manque d'équipement est plus présent dans les autres milieux urbains (62,9%).

Tableau 2.15 : Difficultés par rapport aux considérations d'ordre technique et légal selon le milieu de résidence et le secteur d'activité, Burkina Faso, 2018

Milieu de résidence et secteur d'activité	Difficultés techniques de fabrication	Manque de machine, d'équipements	Obsolescence des équipements	Problèmes d'énergie	Approvisionnement en matières premières	Trop de réglementation, d'impôts et de taxes
Ouagadougou						
Industrie	18,2	61,0	21,8	24,4	28,9	5,2
Commerce	8,9	55,2	17,8	13,2	31,5	6,1
Service	8,7	65,3	22,9	17,8	24,9	8,1
Ensemble	11,6	58,9	20,0	17,4	29,5	6,2
Bobo-Dioulasso						
Industrie	3,2	54,4	14,3	5,7	13,6	0,7
Commerce	1,6	51,4	3,9	7,0	28,9	1,3
Service	8,2	74,5	13,9	7,0	19,8	2,2
Ensemble	3,3	56,7	8,9	6,6	22,6	1,3
Autres urbains						
Industrie	19,7	63,9	30,0	20,3	34,3	6,6
Commerce	12,3	61,2	21,6	14,2	35,8	7,7
Service	14,1	65,8	31,8	18,6	24,4	9,6
Ensemble	15,1	62,9	26,2	17,0	33,4	7,7
Rural						
Industrie	22,1	63,1	35,5	22,9	40,7	5,2
Commerce	14,9	56,6	24,9	22,2	43,8	5,9
Service	21,9	64,0	32,8	27,3	36,9	4,0
Ensemble	18,6	60,2	30,2	23,1	41,7	5,4
Burkina Faso						
Industrie	20,4	62,5	32,2	21,9	37,4	5,1
Commerce	12,7	56,6	22,0	18,9	40,0	5,8
Service	17,1	65,4	29,0	22,6	31,5	5,3
Ensemble	16,2	60,0	26,8	20,5	37,8	5,5

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

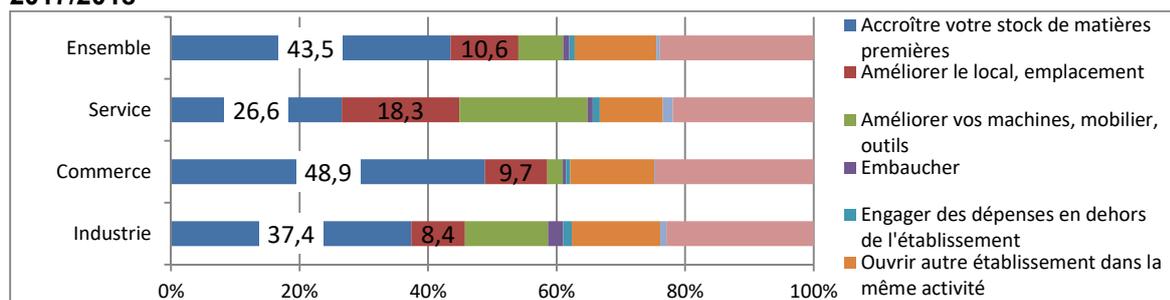
2.6.2. Perspectives d'utilisation des crédits par les UPI au Burkina Faso

L'approvisionnement en matières premières étant un souci majeur pour les chefs d'UPI, 46,6% d'entre eux désirent allouer un crédit bancaire potentiel, prioritairement, à l'accroissement du stock de matières premières. La seconde utilisation d'un crédit bancaire potentiel porte sur la modernisation de la structure de production de l'UPI à travers l'amélioration des équipements techniques et le mobilier (13,6%) qui est suivie du désir de diversification des activités (12,7%). Une analyse selon le milieu

de résidence montre les mêmes tendances. Il faut noter que très peu de chefs d'UPI désirent allouer un crédit potentiel à l'augmentation de leur personnel (0,9%).

La proportion de ces chefs d'UPI favorables à l'allocation d'un crédit bancaire potentiel à l'embauche de nouveaux employés est de 0,4% dans le secteur du commerce, 1,1% dans le secteur industriel et 1,8% au niveau des services.

Graphique 2.7 : Perspectives d'utilisation d'un crédit potentiel par les UPI, Burkina Faso, 2017/2018



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Chapitre 3: Perception de la population sur la Gouvernance, paix et sécurité

3.1. Démocratie et droit de l'homme

Le passage des OMD aux ODD a focalisé l'attention sur la qualité des institutions, la Gouvernance, la Paix et la Sécurité (GPS). C'est une opportunité pour le pays dans la mesure où ces aspects deviennent un référentiel pour guider les grandes orientations de son développement à l'horizon 2030. Pour réaliser ses objectifs, le Burkina Faso doit relever un certain nombre de défis notamment ceux liés à l'internalisation des ODD dans les politiques publiques, au suivi-évaluation des indicateurs y relatifs.

Cet intérêt renouvelé a alimenté un besoin crucial de mesurer, de suivre et d'évaluer la Gouvernance, la Paix et la Sécurité dans les pays en développement allant dans le respect de l'agenda 2030. C'est aussi ce à quoi s'attachent l'ODD16 au niveau global et l'agenda 2063⁸ (Aspirations 3 et 4) en Afrique. La démocratie et la parité, l'intégration, la solidarité des peuples africains et le développement durable sont à l'ordre du jour. Il s'agit d'un domaine relativement nouveau dans l'agenda international du développement. La Commission de l'Union africaine (CUA), en collaboration avec la Commission Economique pour l'Afrique des Nations unies (CEA) et la Banque Africaine de Développement (BAD), a lancé une initiative en matière d'élaboration de statistiques GPS à l'échelle du continent dans le cadre de sa Stratégie d'Harmonisation des Statistiques en Afrique (SHaSA). Des instruments ont été élaborés, adoptés et testés sur le terrain dans plusieurs pays pour répondre à ce défi.

A ce titre, un module spécifique sur la gouvernance paix et sécurité a été inséré dans l'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel. La particularité de cette enquête est son envergure nationale. Elle s'adresse à la population à la base. Elle s'oppose aux dires d'experts sur les faits et informe les décideurs sur les préoccupations des populations de diverses couches sociales du pays sur la gouvernance, la paix, et la sécurité. Aussi elle établit des chiffres en termes de proportions, de moyennes, de pourcentage, qui nous informent sur l'ampleur ou le degré des préoccupations, des opinions de la population sur la gouvernance l'insécurité et les conflits.

Ce document est structuré en cinq parties. En premier lieu, il convient de présenter la situation de la démocratie et des droits de l'homme selon la vision de la population. La deuxième partie informe sur la qualité des institutions en décrivant la possibilité d'accès, la confiance aux institutions et la situation de la corruption. Le troisième volet évoque l'état de la gouvernance en passant par la gouvernance administrative, la participation citoyenne et la politisation de la société ; il fait une analyse des indices de perception de l'Etat de droit. Le quatrième dresse la situation d'insécurité et les menaces générales telles que la criminalité, les conflits et leurs modes de résolution. Des indices de perception de la paix et de la sécurité permettront de mieux cerner cet état de fait. Le dernier volet analyse le lien entre le niveau de vie de la population et leur perception sur la gouvernance, la paix et la sécurité.

Des recommandations ont été formulées pour le Burkina Faso pour la mise en œuvre des actions et des politiques dans le cadre de l'agenda 2030.

⁸ L'Agenda 2063 est un cadre commun pour une croissance inclusive et un développement durable pour l'Afrique à réaliser au cours des cinquante prochaines années. Il s'articule en 7 aspirations dont :

- Aspiration 3 : Une Afrique de bonne gouvernance, démocratie, respect des droits de l'homme, justice et primauté du droit.
- Aspiration 4 : Une Afrique pacifique et sûre. D'ici 2063, l'Afrique émergera comme un continent pacifique et sûr, un continent sans conflit caractérisé par l'harmonie et la compréhension entre les communautés au niveau local.

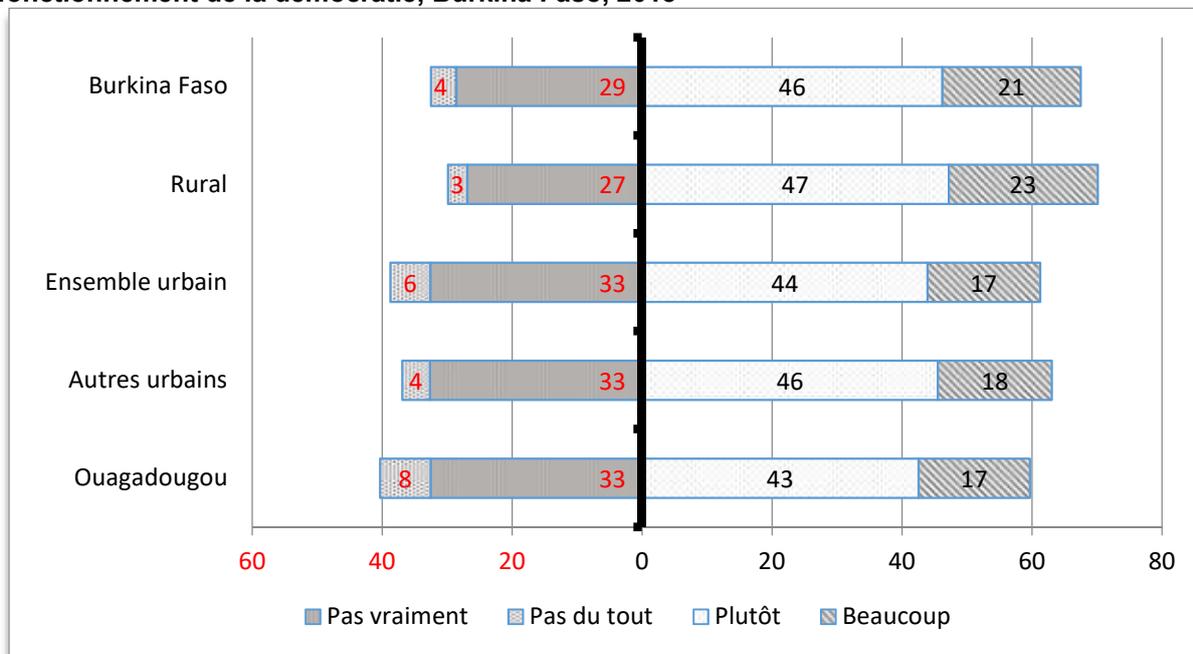
3.1.1. Démocratie et droit de l'homme

Le fonctionnement de la démocratie est souvent associé aux caractéristiques suivantes : liberté d'expression, liberté de la presse, égalité devant la loi, liberté politique (choix de son parti), élections libres et transparentes, liberté de voyager, liberté de culte, liberté d'association, absence de discrimination.

Il ressort du Graphique 3.1 qu'en général, la population est en majorité satisfaite de la démocratie burkinabè. En effet, 67,5% des individus interrogés sont satisfaits de cette démocratie dont 21% en sont très satisfaits. Toutefois, une partie non négligeable des individus (32,5%) se sont montrés pessimistes et ont déclaré ne pas être satisfaits de la démocratie qui leur est offerte.

Une analyse selon le milieu de résidence montre que les avis sont partagés. Les personnes résidant en milieu rural sont moins pessimistes que celles résidant en milieu urbain. En milieu rural, environ une personne sur trois a donné une opinion défavorable sur le fonctionnement de ce système contre deux personnes sur cinq en milieu urbain.

Graphique 3.1 : Répartition en % des individus de 18 ans et plus selon leur satisfaction sur le fonctionnement de la démocratie, Burkina Faso, 2018



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Les Burkinabès ont une bonne opinion sur le respect des droits de l'homme dans le pays. Le Tableau 3.1 décrit l'opinion de la population sur les droits de l'homme.

Les droits de l'homme sont respectés pour la majorité de la population. En effet, près de 99% de la population pensent que les droits de

l'homme sont respectés dont un tiers estime qu'ils sont beaucoup respectés. Ce taux varie très rarement en très faible proportion selon le sexe, le milieu de résidence et le groupe d'âge.

Tableau 3.1 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus selon leur opinion sur le respect des droits de l'homme selon les caractéristiques sociodémographiques, Burkina Faso, 2018

Caractéristiques sociodémographiques	Opinion des individus de 18 ans et plus sur le respect des droits de l'homme				Total	Effectif
	Beaucoup	Plutôt	Pas vraiment	Pas du tout		
Sexe						
Homme	32,8	66,6	0,6	0,0	100,0	2 371 008
Femme	32,9	66,6	0,5	0,0	100,0	2 714 065
Groupe d'âge						
18-24 ans	31,5	67,8	0,7	0,0	100,0	1 018 169
25-34 ans	34,1	65,5	0,4	0,0	100,0	1 526 461
35-44 ans	32,4	67,1	0,6	0,0	100,0	1 108 631
45-54 ans	32,0	67,5	0,5	0,0	100,0	671 009
55 ans et Plus	33,7	65,9	0,4	0,0	100,0	760 803
Niveau d'instruction						
Aucun	33,4	66,2	0,5	0,0	100,0	3 496 630
Primaire	32,2	66,9	0,9	0,0	100,0	658 033
Secondaire	31,7	67,8	0,5	0,0	100,0	785 459
Supérieur	29,3	70,6	0,1	0,0	100,0	144 951
Milieu de résidence						
Ouagadougou	28,8	71,0	0,2	0,0	100,0	709 609
Autres urbains	28,4	71,2	0,4	0,0	100,0	674 567
Ens. urbain	28,6	71,1	0,3	0,0	100,0	1 384 176
Rural	34,5	65,0	0,6	0,0	100,0	3 700 897
Burkina Faso	32,9	66,6	0,5	0,0	100,0	5 085 073

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

3.1.2. Indice des droits de l'homme et participation

Selon le Tableau 3.2, les droits civils et politiques et l'absence de discrimination semblent être plutôt appréciés par la population avec des indices compris entre 0,73 et 0,75. Ceci s'explique par le fait que la liberté de religion est la plus appréciée suivie de la liberté politique (0.770), de la liberté de la presse. Les droits de l'homme et participation sont moyennement appréciés. Ces indices

sont compris entre 0.59 et 0.62. Les femmes semblent plus apprécier l'absence de discrimination et d'inégalité de sexe que les hommes. Elles le sont moins quant à la participation à la vie politique et citoyenne. La population ouagalaise semble moins apprécier les droits de l'homme et participation que les autres populations urbaines et rurales.

Tableau 3.2 : Indice d'appréciation de l'état des droits de l'homme et participation par les individus de 18 ans et plus selon les caractéristiques du chef de ménage, Burkina Faso, 2018

Caractéristiques sociodémographiques du chef de ménage	Droits civils et politiques	Participation	Absence de discrimination et d'inégalités de sexe	Droit de l'homme et participation
Sexe				
Homme	0,735	0,616	0,719	0,655
Femme	0,732	0,590	0,750	0,633
Groupe d'âge				
18 - 34 ans	0,736	0,604	0,729	0,649
35 - 59 ans	0,733	0,618	0,729	0,655
60 ans et plus	0,734	0,598	0,711	0,636
Niveau d'instruction				
Aucun	0,732	0,603	0,711	0,640
Primaire	0,750	0,629	0,735	0,670
Secondaire	0,733	0,614	0,759	0,661
Supérieur	0,716	0,626	0,764	0,668
Milieu de résidence				
Ouagadougou	0,708	0,597	0,716	0,635
Autres urbains	0,731	0,607	0,732	0,651
Ens. urbain	0,726	0,605	0,728	0,647
Rural	0,745	0,616	0,724	0,653
Burkina Faso	0,734	0,610	0,726	0,650

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

3.2. Qualité des institutions et corruption

Certaines institutions, de par leur mission, sont au contact des populations pour l'offre des services de proximité. Dans les faits, l'offre de service se fait avec de nombreuses difficultés, des pratiques illégales s'établissent au point d'entraver les missions assignées à ces services. La corruption prend de l'ampleur au point que la lutte contre ce phénomène est inscrite dans les ODD. Cette lutte fait l'objet de la cible 16.5 à savoir réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes.

La qualité des institutions intervenant dans la GPS se mesure par l'accès des populations aux services délivrés, par la réactivité, la perception et la confiance des citoyens par rapports aux institutions. Dans ce chapitre, les résultats de l'enquête sur ces différents aspects sont présentés.

3.2.1. Accès et confiance dans les institutions

La qualité des institutions et des services de l'Etat dépend de leur accessibilité, de la satisfaction qu'on en tire et surtout de la confiance que les populations placent en elles. Ainsi, pour apprécier l'accessibilité de ces institutions, il a été demandé aux populations

si elles ont fréquenté au cours des 12 derniers mois ayant précédé l'enquête, les institutions comme l'administration générale, la justice, la police les services de santé et d'éducation, le fisc, etc.

Tableau 3.3 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant été en contact et ayant confiance aux institutions de la république par type d'institutions selon les caractéristiques sociodémographiques, Burkina Faso, 2018

Caractéristiques sociodémographiques	L'administration (en général)	La justice	La police	Le système de santé public	Le système public d'éducation	Le fisc (impôt, douanes)	Le système de sécurité sociale	Information / Média officiels
Sexe								
Homme	77,4	62,7	69,1	84,7	84,2	57,4	70,5	75,6
Femme	80,9	65,2	69,5	86,9	85,4	54,1	63,2	69,8
Groupe d'âge								
18-24 ans	79,7	58,6	69,6	84,7	82,0	50,6	60,3	70,0
25-34 ans	79,4	66,6	70,0	86,6	86,0	59,7	68,9	73,7
35-44 ans	79,3	61,0	67,8	85,5	85,7	56,9	69,4	73,9
45-54 ans	80,2	69,0	68,0	86,4	85,1	58,8	68,7	75,5
55 ans et Plus	75,2	64,5	70,8	85,6	84,1	50,8	66,3	69,9
Niveau d'instruction								
Aucun	79,0	63,3	69,7	87,4	86,0	55,0	63,4	70,7
Primaire	80,0	68,6	67,0	86,5	84,8	56,2	65,8	74,2
Secondaire	79,2	61,3	70,2	81,5	83,3	56,4	74,3	76,3
Supérieur	76,6	67,1	66,6	77,5	76,7	62,1	79,1	78,9
Milieu de résidence								
Ouagadougou	74,0	59,8	66,1	79,8	82,0	55,3	77,6	79,3
Autres urbains	79,3	64,9	67,7	83,3	83,1	58,6	68,8	74,3
Ens. urbain	76,3	61,9	66,8	81,3	82,5	56,7	73,9	77,1
Rural	80,7	65,1	70,8	88,1	86,1	55,3	62,4	70,1
Burkina Faso	79,0	63,9	69,2	85,8	84,8	55,9	66,9	72,7
Quintile de niveau de vie								
Le plus pauvre	79,2	67,9	71,3	86,8	84,6	63,2	72,7	73,7
Second	79,1	63,9	72,4	87,5	87,6	60,4	69,2	73,2
Moyen	80,8	59,6	71,5	87,4	86,2	53,3	65,3	76,7
Quatrième	80,7	64,0	66,3	86,4	85,8	51,1	66,5	71,8
Le plus riche	76,5	64,3	67,3	82,7	81,9	55,1	64,5	69,8

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

3.2.2. Situation de la corruption

Les hommes ont légèrement plus tendance à penser que la corruption pose un problème par rapport aux femmes. En effet, 71,3% des hommes pensent que la corruption pose un problème au Burkina Faso contre 69,9% des femmes qui pensent qu'elle pose également un problème. Ainsi, 3,6% des hommes ayant été au contact d'un agent public affirment avoir versé un pot-de-vin contre seulement 0,9% des femmes.

La perception de la corruption comme un problème au Burkina Faso semble avoir un lien avec le niveau d'instruction des individus. Plus l'individu est instruit plus il pense que la corruption pose un problème. Les résultats

montrent que : 83,5% de ceux du niveau supérieur affirment la corruption pose un problème contre 67,8% de ceux ayant aucun niveau d'éducation.

Parmi les individus âgés de 18 ans et plus vivant dans les autres milieux urbains, 70,4% d'entre eux disent que la corruption pose un problème au Burkina Faso et 3,4% d'entre eux affirment avoir eu affaire à un agent public auquel ils ont versé un pot-de-vin.

En milieu rural, 68,7% pensent que la corruption pose un problème et seulement 1,4% affirme avoir eu affaire à un agent public auquel ils ont versé un pot-de-vin.

Tableau 3.4 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que la corruption est importante dans le pays et incidence de la petite corruption selon les caractéristiques sociodémographiques, Burkina Faso, 2018

Caractéristiques sociodémographiques	% des individus de 18 ans et plus estimant que la corruption est importante dans le pays	% des individus de 18 ans et plus ayant eu au moins une fois affaire à un agent public auquel ils ont versé un pot-de-vin [1]
Sexe		
Homme	71,3	3,6
Femme	69,9	0,9
Groupe d'âges		
18-24 ans	69,3	2,2
25-34 ans	71,7	2,4
35-44 ans	71,1	2,4
45-54 ans	69,5	2,5
55 ans et Plus	70,2	1,2
Niveau d'instruction		
Aucun	67,8	1,3
Primaire	73,7	3,8
Secondaire	76,7	3,8
Supérieur	83,5	5,2
Milieu de résidence		
Ouagadougou	78,6	4,2
Autres urbains	70,4	3,4
Ens. urbain	74,8	3,9
Rural	68,7	1,4
Burkina Faso	70,6	2,2

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

[1] Indicateur ODD 16.5.1

3.3. Etat de la gouvernance

De nombreux pays ont entrepris des réformes en vue de la consolidation de l'état de droit. Dans ce processus, il est nécessaire de procéder à l'évaluation de l'état de gouvernance. C'est l'objectif de cette partie qui présente les résultats relatifs à l'appréciation des citoyens sur les thématiques de l'état de la gouvernance : i) la gouvernance administrative par l'écoute des aspirations de la population notamment celles des minorités par les autorités et l'opinion des populations sur la gouvernance locale, ii) la participation citoyenne et politisation ainsi que iii) la perception de l'état de droit.

Il s'agit d'apprécier l'état de la gouvernance au Burkina Faso. Concept multidimensionnel, la gouvernance peut être appréhendée par certaines caractéristiques principales telles que la gestion efficace des ressources, l'accès à l'information, l'implication des individus à la citoyenneté et à la vie politique. L'analyse porte sur l'opinion des individus en matière de gouvernance administrative à travers un certain nombre de critères et permet d'apprécier l'Etat de droit et la participation des citoyens à la vie politique.

3.3.1. Gouvernance administrative

Les résultats du Tableau 3.5 ci-dessous présentent la répartition des opinions des populations de 18 ans et plus sur la gouvernance des autorités locales. En particulier, il s'agit ici d'appréhender le niveau d'accessibilité d'informations des citoyens sur les programmes d'action et budgets, ainsi que sur les consultations des citoyens dans la prise des décisions des autorités locales.

Précisons que la transparence dans la gestion de la chose publique, la participation des citoyens dans toutes décisions les concernant et la redevabilité à leur égard sont des vertus cardinales de la bonne gouvernance et de l'Etat de droit.

3.3.2. Gouvernance participative

Selon le Tableau 3.5, environ la moitié des hommes et des femmes pensent que les conseillers locaux/communaux informent les citoyens sur les programmes d'action et les budgets. Quant à la consultation dans la prise de décision, environ 6 individus sur 10 chez les hommes comme chez les femmes pensent qu'ils ne consultent pas les citoyens dans la prise de décision.

Ce sont les personnes dont l'âge est compris entre 45-54 ans qui estiment le plus (52,6%) que les autorités informent les citoyens sur les programmes d'action et les budgets. La moitié des jeunes de 18-24 ans quant à eux, estiment qu'ils n'informent pas du tout ou pas vraiment la population sur les programmes d'action et les budgets.

Pour tous les niveaux d'instruction, plus de la moitié des individus estiment que les autorités

ne les informent pas du tout ou pas vraiment sur les programmes d'action et les budgets. Cette opinion évolue avec le niveau d'instruction : la proportion des individus ayant cette opinion évolue de 53,7% des individus n'ayant aucun niveau à 71,7% pour les individus de niveau supérieur. Le même constat est fait quant à la prise de décision. Environ 6 individus de niveau supérieurs sur 10 estiment qu'on ne les consulte pas vraiment ou pas du tout dans la prise de décision.

Au Burkina Faso, environ la moitié de la population pense qu'on ne consulte pas les citoyens sur les programmes d'actions et les budgets, notamment à Ouagadougou où environ six individus sur dix affirment que les autorités locales ne les consultent pas vraiment ou pas du tout.

Tableau 3.5 : Opinion des individus de 18 ans et plus sur la gouvernance des autorités locales et communales selon les caractéristiques sociodémographiques, Burkina Faso, 2018

Caractéristiques sociodémographiques	Conseil local/communal consulte les citoyens dans la prise de décision						Effectif
	Beaucoup	Plutôt	% estimant que les citoyens sont consultés dans la prise de décision [1]	Pas vraiment	Pas du tout	Total	
Sexe							
Homme	9,0	34,7	43,6	43,3	13,1	100,0	3 639 405
Femme	8,1	35,6	43,6	44,8	11,6	100,0	4 074 352
Groupe d'âge							
18-24 ans	7,3	34,7	42,0	45,5	12,5	100,0	1 545 014
25-34 ans	8,6	33,8	42,4	44,9	12,7	100,0	2 301 345
35-44 ans	8,4	35,9	44,2	44,0	11,7	100,0	1 667 473
45-54 ans	10,1	36,1	46,2	41,9	11,9	100,0	1 048 845
55 ans et Plus	8,6	36,5	45,1	42,6	12,3	100,0	1 151 079
Niveau d'instruction							
Aucun	9,0	37,4	46,3	43,3	10,4	100,0	5 266 754
Primaire	7,3	33,5	40,8	45,9	13,2	100,0	979 676
Secondaire	8,2	29,1	37,3	45,5	17,2	100,0	1 225 610
Supérieur	4,7	23,6	28,3	46,5	25,2	100,0	241 717
Milieu de résidence							
Ouagadougou	4,4	24,3	28,7	47,5	23,8	100,0	1 189 161
Autres urbains	9,1	29,4	38,5	47,5	14,0	100,0	1 106 801
Ens. urbain	6,7	26,8	33,4	47,5	19,1	100,0	2 295 961
Rural	9,3	38,6	47,9	42,7	9,4	100,0	5 417 795
Burkina Faso	8,5	35,1	43,6	44,1	12,3	100,0	7 713 757
Quintile de niveau de vie							
Le plus pauvre	8,2	35,1	43,3	44,5	12,2	100,0	1 261 481
Second	9,2	32,8	42,0	44,6	13,4	100,0	1 283 638
Moyen	9,4	34,5	43,9	45,0	11,1	100,0	1 520 941
Quatrième	7,4	38,5	45,9	43,1	11,0	100,0	1 668 395
Le plus riche	8,3	34,5	42,8	43,6	13,6	100,0	1 979 301

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

[1] Proxy ODD 16.7.2

3.3.3. Prise en compte des préoccupations de la population dans la prise des décisions

La démocratie est « le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple », (selon Abraham Lincoln (16^{ème} président des États-Unis de 1860 à 1865)). A ce titre, les gouvernants doivent informer le peuple (transparence dans la gestion des affaires publiques), doivent le consulter (participation citoyenne) et tenir compte de ses préoccupations dans toute prise de décision le concernant.

Le Tableau 3.6 affiche les pourcentages des individus de 18 ans et plus estimant que l'autorité centrale prend en compte les préoccupations de la population selon le sexe, le milieu de résidence, le groupe d'âge, le niveau d'instruction et le niveau de vie.

Il ressort qu'au Burkina, 45,4% des individus estiment que l'autorité centrale prend en compte les préoccupations de la population. Les hommes et les femmes ont pratiquement les mêmes opinions sur l'autorité centrale dans la prise en compte de leurs préoccupations. Sur 10 personnes, seulement 4 personnes

chez les hommes comme chez les femmes pensent que les autorités prennent en compte leurs préoccupations.

Le groupe d'âge de 35-44 ans a la proportion d'individus la plus élevée (47,3%) qui pensent que les autorités prennent en compte les préoccupations de la population. Les adultes de 55 ans et plus sont les moins nombreux à accepter cette opinion. En effet, seulement 43,3% des adultes de 55 ans et plus affirment que les autorités prennent en compte leurs préoccupations.

Les individus n'ayant aucun niveau d'instruction sont les plus nombreux (46%) à dire que les autorités prennent en compte les préoccupations de la population tandis que les moins nombreux (40,1%) sont les individus de niveau supérieur.

La prise en compte des préoccupations de la population est mieux partagée en milieu rural (46%) qu'en milieu urbain (43,9%).

Selon le niveau de vie, les individus du quatrième quintile sont les plus nombreux à penser que les autorités prennent en compte

les préoccupations des citoyens avec environ 47,6% de cette population. Les plus riches sont les moins nombreux à apprécier les autorités dans ce sens.

Environ la moitié des femmes ainsi que des hommes estiment que les autorités prennent en compte les préoccupations des partis politiques d'opposition. En ce qui concerne les préoccupations des groupes minoritaires, on a pratiquement le même pourcentage chez les hommes que chez les femmes qui pensent qu'elles sont prises en compte avec respectivement 43,4% et 43,5%.

Selon la tranche d'âge, les adultes de 45-54 ans sont les plus nombreux (55,8%) à estimer que les autorités prennent en compte les préoccupations des partis politiques d'opposition. Quant à la prise en compte des préoccupations des groupes minoritaires, seulement quatre individus sur dix de chaque groupe y croient.

Par ailleurs, au Burkina la moitié des individus (51,7%) estiment que les préoccupations des partis politiques d'opposition sont prises en compte.

Tableau 3.6 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que l'autorité centrale prend en compte les préoccupations de la population selon les caractéristiques sociodémographiques, Burkina Faso, 2018

Caractéristiques sociodémographiques	Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que l'autorité centrale prenne en compte les préoccupations de la population		Total	Pas vraiment	Pas du tout	Les partis politiques d'opposition	Les groupes minoritaires	Effectif	
	Beaucoup	Plutôt							
Sexe									
Homme	12,5	33,3	45,8	39,7	14,5	100,0	51,5	43,4	3 828 051
Femme	12,7	32,4	45,1	41,4	13,5	100,0	51,9	43,5	4 401 429
Groupe d'âges									
18-24 ans	12,9	32,2	45,1	42,2	12,7	100,0	50,7	42,5	1 659 527
25-34 ans	12,5	32,8	45,3	40,3	14,4	100,0	50,6	42,7	2 465 698
35-44 ans	12,9	34,4	47,3	39,1	13,6	100,0	52,5	43,8	1 772 578
45-54 ans	12,2	32,8	45,0	39,9	15,1	100,0	55,8	45,8	1 101 238
55 ans et Plus	12,4	31,4	43,8	42,0	14,2	100,0	50,5	43,7	1 230 439
Niveau d'instruction									
Aucun	12,1	33,9	46,0	41,1	12,8	100,0	53,1	45,0	5 626 859
Primaire	12,5	30,8	43,3	41,2	15,5	100,0	51,3	42,2	1 050 933
Secondaire	14,6	30,8	45,4	37,9	16,6	100,0	48,0	39,9	1 298 870
Supérieur	13,0	27,1	40,1	41,0	18,9	100,0	43,5	35,2	252 818
Milieu de résidence									
Ouagadougou	14,4	27,3	41,7	39,9	18,4	100,0	44,6	36,1	1 274 479
Autres urbains	12,1	34,3	46,4	41,5	12,1	100,0	49,4	42,5	1 149 297
Ens. Urbain	13,3	30,6	43,9	40,7	15,4	100,0	46,9	39,1	2 423 776
Rural	12,3	33,7	46,0	40,6	13,4	100,0	53,8	45,4	5 805 704
Burkina Faso	12,6	32,8	45,4	40,6	14,0	100,0	51,7	43,5	8 229 480
Quintile de niveau de vie									
Le plus pauvre	12,3	33,3	45,6	40,3	14,1	100,0	52,0	43,4	1 367 066
Second	13,4	33,0	46,4	39,7	13,9	100,0	52,7	43,7	1 407 600
Moyen	14,0	31,8	45,8	40,5	13,7	100,0	51,4	42,4	1 620 266
Quatrième	12,5	35,1	47,6	40,2	12,2	100,0	52,5	44,6	1 760 318
Le plus riche	11,3	31,2	42,5	41,8	15,7	100,0	50,4	43,1	2 074 230

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

3.3.4. Indice de perception de l'Etat de droit

La perception de l'état de droit est évaluée par la qualité du système judiciaire et l'absence de corruption. Le tableau ci-dessous présente la répartition de l'indicateur « Etat de droit » et ses composantes selon les caractéristiques du chef de ménage.

Le principe de l'État de droit suppose l'existence de juridictions indépendantes. Le

Tableau 3.7 montre que la transparence du système judiciaire dans son ensemble est moyennement appréciée avec un indice de 0,52.

Quant à l'efficacité des institutions et l'absence de la corruption, elles sont dépréciées par la population.

Tableau 3.7 : Niveau d'appréciation de l'Etat de droit par les individus de 18 ans et plus selon les caractéristiques du chef de ménage, Burkina Faso, 2018

Caractéristiques sociodémographiques du chef de ménage	Système judiciaire	Absence de corruption	Etat de droit
Sexe			
Homme	0,518	0,487	0,482
Femme	0,526	0,459	0,443
Groupe d'âges			
18 - 34 ans	0,515	0,474	0,466
35 - 59 ans	0,521	0,481	0,475
60 ans et plus	0,528	0,496	0,479
Niveau d'instruction			
Aucun	0,545	0,495	0,484
Primaire	0,509	0,473	0,468
Secondaire	0,474	0,456	0,453
Supérieur	0,415	0,42	0,418
Milieu de résidence			
Ouagadougou	0,412	0,431	0,422
Autres urbains	0,506	0,472	0,466
Ens. urbain	0,485	0,463	0,456
Rural	0,564	0,503	0,494
Burkina Faso	0,52	0,48	0,473

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

3.4. Paix et sécurité

La paix et la sécurité participent à la dignité et à l'épanouissement de chaque individu tout en étant une condition du développement des pays. L'ODD 16 porte sur la promotion de l'avènement de sociétés pacifiques.

3.4.1. Menace générale et sentiment sécurité

Selon le Tableau 3.8 au Burkina, un peu plus de cinq personnes sur dix se sentent en sécurité face à des situations telles que « marcher seul dans le quartier, le jour ou la nuit », « être seul à la maison le jour ou la nuit », « attendre dans un transport public, au lieu de travail », ou « se déplacer seul dans le quartier ».

Sur ce même tableau, la proportion des personnes qui ont déclaré être en situation de sécurité varie selon les situations dans lesquelles ces personnes se trouvent. Une analyse de cette situation de sécurité selon le niveau de vie montre que plus la population est pauvre plus la proportion des personnes qui se sentent en sécurité est élevée. En général, les femmes se sentent plus en sécurité que les hommes.

Les individus en milieu rural se sentent plus en sécurité que ceux du milieu urbain. Ouagadougou semble être la zone où près de la moitié de la population se sent en insécurité.

Une proportion de 58,5% des personnes ont déclaré qu'elles se sentent en sécurité

lorsqu'elles sont seules à la maison le jour. La proportion de la population féminine se trouvant dans cette situation est de 59,1% contre 57,7% pour la population masculine. Parmi les individus plus pauvre 59,4% se sentent en situation de sécurité contre 54,2% parmi les plus riches.

Plus de la moitié des individus déclarent qu'ils sont en sécurité lorsqu'ils attendent ou lorsqu'ils sont dans un transport public dans leur localité. La proportion des personnes concernées par cette situation est de 57,7%. La prévalence de ce sentiment est plus élevée au sein de la population féminine (58,5% des femmes sont concernées) que celle masculine (56,9% de la population est concernée).

Les régions où la population se sent le moins en sécurité sont : le Nord (49,1%), le Centre-

Sud (52,6%), le Centre (56,1%), et le Sahel (57,5%).

Carte 3.1 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus considérant qu'il n'y a pas de danger à se déplacer seule à pied dans leur zone de résidence, Burkina Faso, 2018

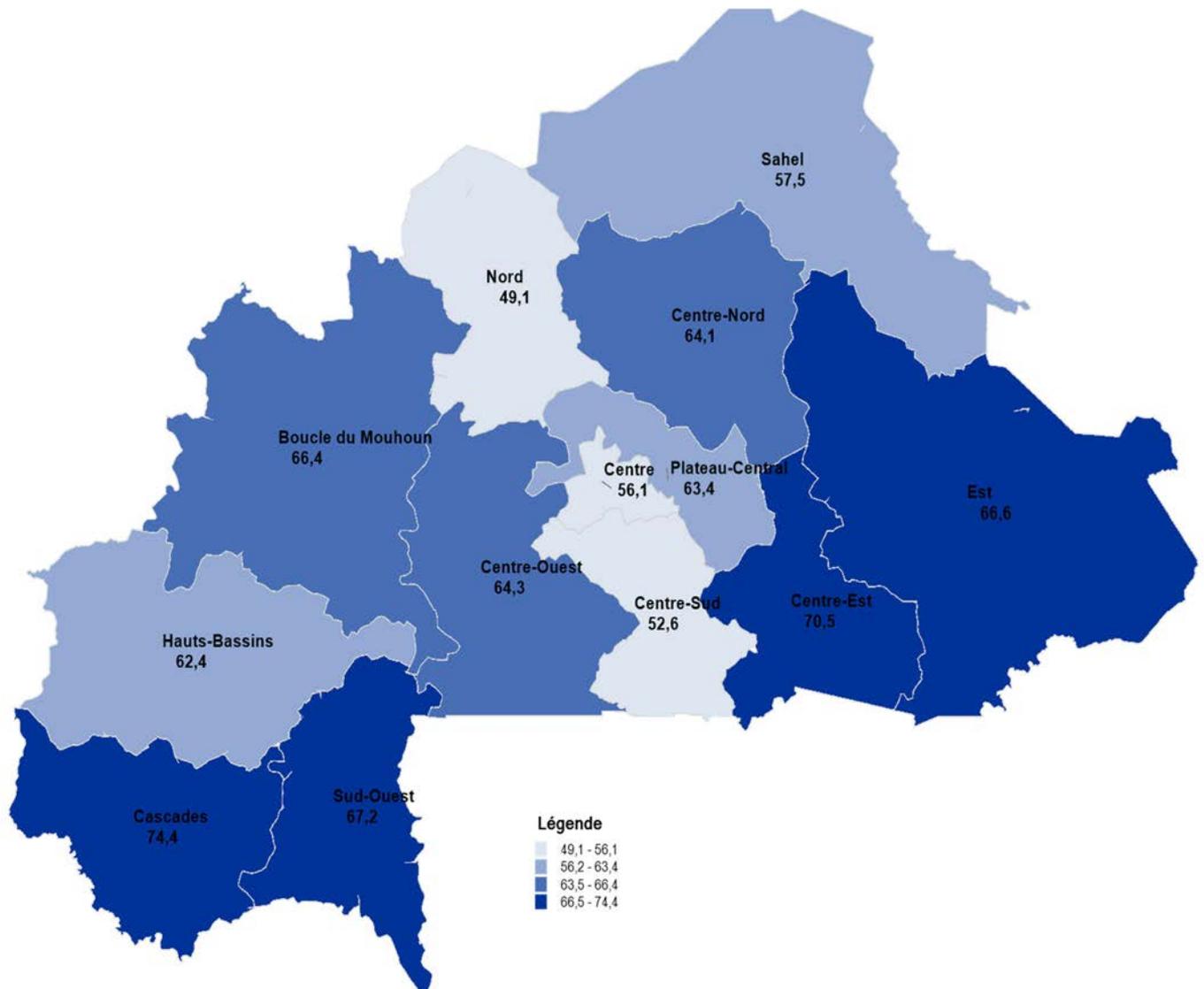


Tableau 3.8 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus se sentant en sécurité par type de situation selon les caractéristiques sociodémographiques, Burkina Faso, 2018

Caractéristiques sociodémographiques	Quand vous marchez seul dans votre quartier, le jour						Quand vous marchez seul dans votre quartier, la nuit		Quand vous êtes seul à la maison, le jour		Quand vous êtes seul à la maison, la nuit		Quand vous attendez ou êtes dans un transport public (dans votre localité)		A votre lieu de travail (ex : champs, marché, atelier, etc.)		Pourcentage des individus de 18 ans et plus considérant qu'il n'y a pas de danger à se déplacer seuls à pied dans leur zone de résidence[1]	Effectif
	Quand vous marchez seul dans votre quartier, le jour	Quand vous marchez seul dans votre quartier, la nuit	Quand vous êtes seul à la maison, le jour	Quand vous êtes seul à la maison, la nuit	Quand vous attendez ou êtes dans un transport public (dans votre localité)	A votre lieu de travail (ex : champs, marché, atelier, etc.)	Quand vous marchez seul dans votre quartier, le jour	Quand vous marchez seul dans votre quartier, la nuit	Quand vous êtes seul à la maison, le jour	Quand vous êtes seul à la maison, la nuit	Quand vous attendez ou êtes dans un transport public (dans votre localité)	A votre lieu de travail (ex : champs, marché, atelier, etc.)						
Sexe																		
Homme	55,7	55,4	57,7	56,5	56,9	54,9	60,3	3 981 763										
Femme	57,0	55,8	59,1	57,8	58,5	54,9	63,7	4 742 277										
Quintile de niveau de vie																		
Le plus pauvre	57,2	55,0	59,4	57,0	56,3	54,8	61,8	1 444 121										
Second	59,1	57,0	60,4	59,1	59,2	57,0	64,9	1 498 200										
Moyen	58,5	58,4	59,8	60,4	59,5	57,0	64,7	1 732 077										
Quatrième	57,2	57,0	59,9	58,7	58,6	56,4	62,6	1 847 403										
Le plus riche	51,9	51,7	54,2	52,3	55,5	50,7	58,2	2 202 240										
Milieu de résidence																		
Ouagadougou	45,9	47,1	46,5	48,1	47,9	45,9	53,9	1 346 218										
Autres urbains	54,6	54,2	58,2	57,0	57,7	53,6	62,3	1 201 806										
Ens. urbain	50,0	50,4	52,0	52,3	52,5	49,6	57,9	2 548 024										
Rural	59,1	57,8	61,1	59,2	59,9	57,1	63,9	6 176 016										
Région																		
Boucle du Mouhoun	60,5	55,7	62,4	55,1	66,2	56,1	66,4	825 767										
Cascades	69,6	65,1	70,4	64,2	61,4	65,3	74,4	349 128										
Centre	49,0	49,6	49,5	50,6	51,6	49,5	56,1	1 521 086										
Centre-Est	67,7	67,6	68,6	68,6	55,9	61,9	70,5	669 233										
Centre-Nord	57,9	59,2	61,0	60,2	55,5	57,4	64,1	676 300										
Centre-Ouest	60,4	51,8	62,8	57,9	64,0	57,9	64,3	644 828										
Centre-Sud	48,4	48,3	50,3	50,7	50,8	46,5	52,6	352 809										
Est	64,2	61,7	65,5	62,3	58,1	56,0	66,6	771 715										
Hauts-Bassins	54,8	56,3	58,9	59,4	65,2	56,0	62,4	1 039 030										
Nord	42,6	42,7	46,1	44,1	48,6	42,8	49,1	576 591										
Plateau Central	59,6	59,8	63,2	63,6	58,3	56,8	63,4	433 120										
Sahel	46,0	53,1	48,4	52,4	51,4	53,9	57,5	468 709										
Sud-Ouest	62,2	60,2	63,0	63,4	63,6	61,1	67,2	395 722										
Burkina Faso	56,4	55,6	58,5	57,2	57,7	54,9	62,2	8 724 040										

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD
[1] ODD 16.1.4

3.4.2. Criminalité

Les personnes victimes d'actes de criminalité constituent une proportion non négligeable de la population. Celles qui ont déclaré qu'au cours des 12 derniers mois, des individus non autorisés se sont introduits dans leur résidence et ont volé ou essayé de voler un bien représentent 4,7% de la population. Elles représentent 5,2% dans la population masculine et 4,3% dans celle féminine. Le phénomène de ce type de criminalité est plus

important à Ouagadougou (10,7%) que dans les autres milieux urbains du pays (7,5%). D'une façon générale, la proportion des personnes victimes d'acte de criminalité en milieu urbain est de 9,2% contre 2,8% pour le milieu rural. Cette proportion varie en fonction du niveau de vie de la population. Le phénomène sévit plus au sein de la population de niveau de vie élevé. Il concerne 3,0% de la

population la plus pauvre et 5,8% de la population la plus riche.

Certaines personnes ont déclaré être victimes de situations dans lesquelles un individu a délibérément détruit ou endommagé leur maison, leur boutique, ou d'autres biens leur appartenant ou appartenant à leur ménage. La proportion des personnes victimes de ce type d'actes est de 2,1%. Ce type de criminalité concerne plus les hommes (2,4%) que les femmes (1,8%). En milieu urbain, la proportion des victimes est de 2,4% contre 1,8% en milieu rural. Le phénomène est relativement moins important au sein des sous-groupes de faible niveau de vie (1,5%) et plus importante au sein de la population de niveau de vie élevé (3,0%).

La proportion des personnes victimes de vols à l'extérieur de leur résidence est de 1,7%. Les hommes sont plus victimes de ce type de phénomène avec une proportion de 2,1% de personnes concernées contre une proportion de 1,4% pour les femmes. En milieu urbain, la proportion des personnes victimes est de 3,9% contre 0,8% en milieu rural. La prévalence de cette situation est faible au sein de la population de niveau de vie faible pour laquelle une proportion de 1,3% de la population est concernée ; La proportion des personnes concernées est importante au sein de la population de niveau de vie élevé et est estimée à 2,1%.

La proportion des personnes victimes d'agression telles que des blessures, des

coups de gifles ou de poings, de bousculades est relativement faible (1,1%). Les hommes semblent être plus concernés par ces phénomènes (1,6%) par rapport aux femmes (0,7%). La situation de ce type d'agression est plus répandue en milieu urbain (1,7%) qu'en milieu rural (0,8%).

La proportion des personnes victimes d'agression sexuelle est estimée à 0,8% de la population. Ce fléau concerne aussi bien les femmes (0,9%) que les hommes (0,7%). Ce phénomène sévit plus en milieu urbain (1,0%) qu'en milieu rural (0,7%). Il est plus présent dans la population la plus riche (1,0%) que celle la plus pauvre (0,3%).

La proportion des individus de 18 ans et plus victimes de violences qui ont été rapportées aux autorités compétentes ou ayant recouru à d'autres mécanismes de règlement des conflits au niveau des autorités compétentes est importante. Elle est estimée à 50,3% de la population. La proportion des femmes concernées (53,5%) est plus importante que celle des hommes (47,5%). La proportion des personnes victimes résidentes en milieu rural (57,3%) est plus élevée que celle des personnes résidentes en milieu urbain (43,6%). Cette situation est plus observée au sein des populations dont le niveau de vie est le plus élevé avec une proportion de 54,7% contre une proportion de 43,9% pour la population la plus pauvre

Tableau 3.9 : Incidence de la criminalité par type d'incident selon les caractéristiques sociodémographiques, Burkina Faso, 2018

Type de criminalité	Homme	Femme	Ouagadougou	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	Burkina Faso	Le plus pauvre	Second	Moyen	Quatrième	Le plus riche
Pourcentage des individus de 18 ans et plus victimes de harcèlement physique ou sexuel [1]	2,2	1,5	2,8	2,1	2,5	1,5	1,8	1,1	1,4	2	2,2	2
Pourcentage des individus de 18 ans et plus victimes de violences physiques, psychologiques ou sexuelles au cours des 12 mois précédents [2]	9,1	6,7	15,8	11,4	13,7	5,4	7,8	5,4	5,7	8,2	8,8	9,7
Pourcentage des individus de 18 ans et plus victimes de violences ayant signalé les faits aux autorités compétentes ou recouru à d'autres mécanismes de règlement des différends officiellement reconnus [3]	47,5	53,5	37,4	53,5	43,6	57,3	50,3	43,9	47,5	42,4	55,9	54,7
Pourcentage des individus de 18 ans et plus menacées avec une arme au cours des 12 derniers mois	0,5	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,5	0,3	0,1
Pourcentage des individus de 18 ans et plus menacées avec un autre type d'arme (ex, couteau, machette,) au cours des 12 derniers mois	0,8	0,3	0,8	0,4	0,6	0,5	0,5	0,5	0,6	0,6	0,4	0,6

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

[1] ODD 11.7.2

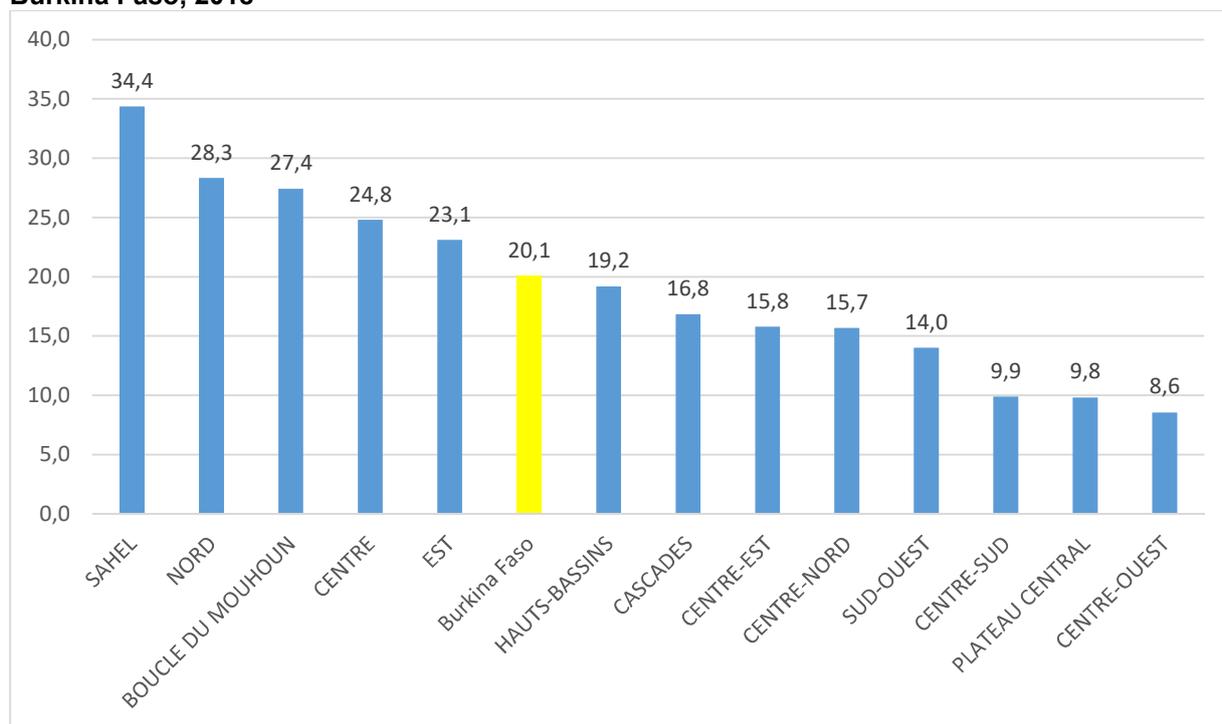
[2] ODD 16.1.3

[3] ODD 16.3.1, des individus ayant été victimes et ont rapporté au moins une fois les faits

La région du Sahel se place en première position sur les cas de victime de criminalité. En plus du Sahel, quatre autres régions (Nord, Boucle du Mouhoun, Centre et Est) ont un taux

supérieur à la moyenne nationale. Le Centre-Ouest, le Plateau-Central et le Centre-Sud présentent les taux les plus faibles d'incidence de la criminalité en dessous de la moyenne.

Graphique 3.2 : Incidence de la criminalité selon les caractéristiques sociodémographiques, Burkina Faso, 2018



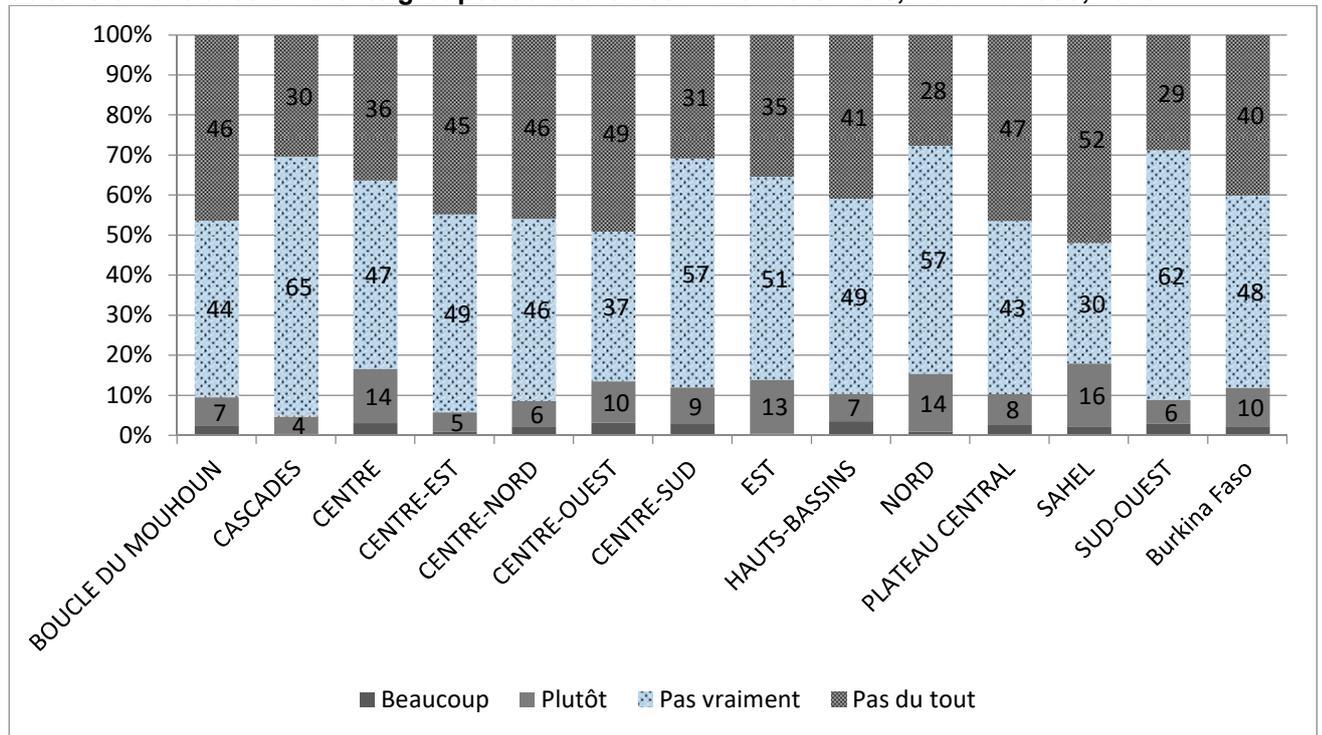
Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

3.4.3. Conflits et mode de résolution

Apprécier l'état de la paix et la sécurité dans un territoire suppose l'inexistence de tensions entre les différentes communautés qui y cohabitent. Au regard du Graphique 3.3 ci-dessous, à l'échelle nationale, la proportion de la population qui pense que le degré de tension entre les différents groupes au cours des 12 derniers mois n'est pas satisfaisant est

de 12%. Cependant il faut noter quelques soubresauts selon les régions. En effet dans les régions du Sahel et du Centre, près de 2 personnes sur 10 pensent que le degré de tensions n'est pas satisfaisant. Viennent les régions du Nord et de l'Est avec des proportions respectives de 15% et de 14% d'opinion négative.

Graphique 3.3 : Répartition en % des individus de 18 ans et plus selon leur opinion sur le degré de tension entre les différents groupes au cours des 12 derniers mois, Burkina Faso, 2018



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

3.4.4. Indice de perception de la paix et de la sécurité

Les sous-indices et l'indice paix et sécurité nationale ont une valeur comprise entre 0 et 1. Quand la valeur tend vers 1, cela exprime une bonne performance. Toute valeur supérieure ou égale à 0,7 juge bon le niveau de l'indice. Une valeur comprise entre 0,5 et 0,6 exprime moyennement le niveau de l'indice considéré.

La sécurité publique désigne généralement les différents aspects d'ordre public et de sécurité visant à protéger la population d'un Etat contre les menaces internes ; la sécurité nationale renvoie à d'autres aspect d'ordre national qui consistent à mettre en œuvre des ressources d'un État pour protéger sa population, son territoire et ses intérêts vitaux.

L'inquiétude de la population sur la sécurité nationale est plus grande que celle sur la sécurité publique. Le tableau 3.10 illustre cet état de fait. En effet, à l'échelle nationale l'indice de sécurité nationale est de 0,462 et celui de la sécurité publique est de 0,778.

Tableau 3.10 : Indice d'appréciation de l'état de la paix et sécurité par les individus de 18 ans et plus selon les caractéristiques du chef de ménage, Burkina Faso, 2018

Caractéristiques sociodémographiques du chef de ménage	Sécurité nationale	Sécurité publique	Paix et sécurité
Sexe			
Homme	0,469	0,78	0,756
Femme	0,442	0,772	0,745
Groupe d'âge			
18 - 34 ans	0,454	0,779	0,753
35 - 59 ans	0,466	0,778	0,754
60 ans et plus	0,47	0,775	0,751
Niveau d'instruction			
Aucun	0,463	0,778	0,754
Primaire	0,462	0,78	0,755
Secondaire	0,46	0,776	0,751
Supérieur	0,459	0,771	0,746
Milieu de résidence			
Ouagadougou	0,47	0,753	0,729
Autres urbains	0,464	0,775	0,75
Ens. urbain	0,465	0,77	0,745
Rural	0,459	0,788	0,763
Burkina Faso	0,462	0,778	0,753

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

3.5. Indice de perception de la population sur la gouvernance paix et sécurité

Plus l'indice tend vers 1, plus les individus ont une bonne appréciation de la gouvernance, de la paix et de la sécurité.

Le Tableau 3.11 montre que l'appréciation par la population de la gouvernance de la paix et de la sécurité varie d'une région à une autre. Bien que l'indice GPS ne soit pas alarmant dans toutes les régions, pour certaines régions ces indices sont en dessous de la moyenne nationale. Il s'agit notamment de la région des Hauts-Bassins (0,667), du Centre (0,663), du Nord (0,651), du Centre-Ouest (0,651) et du Centre-Sud où l'indice est le plus faible (0,636). La région du Centre-Nord enregistre le niveau d'indice le plus élevé, suivi de la région du Sahel.

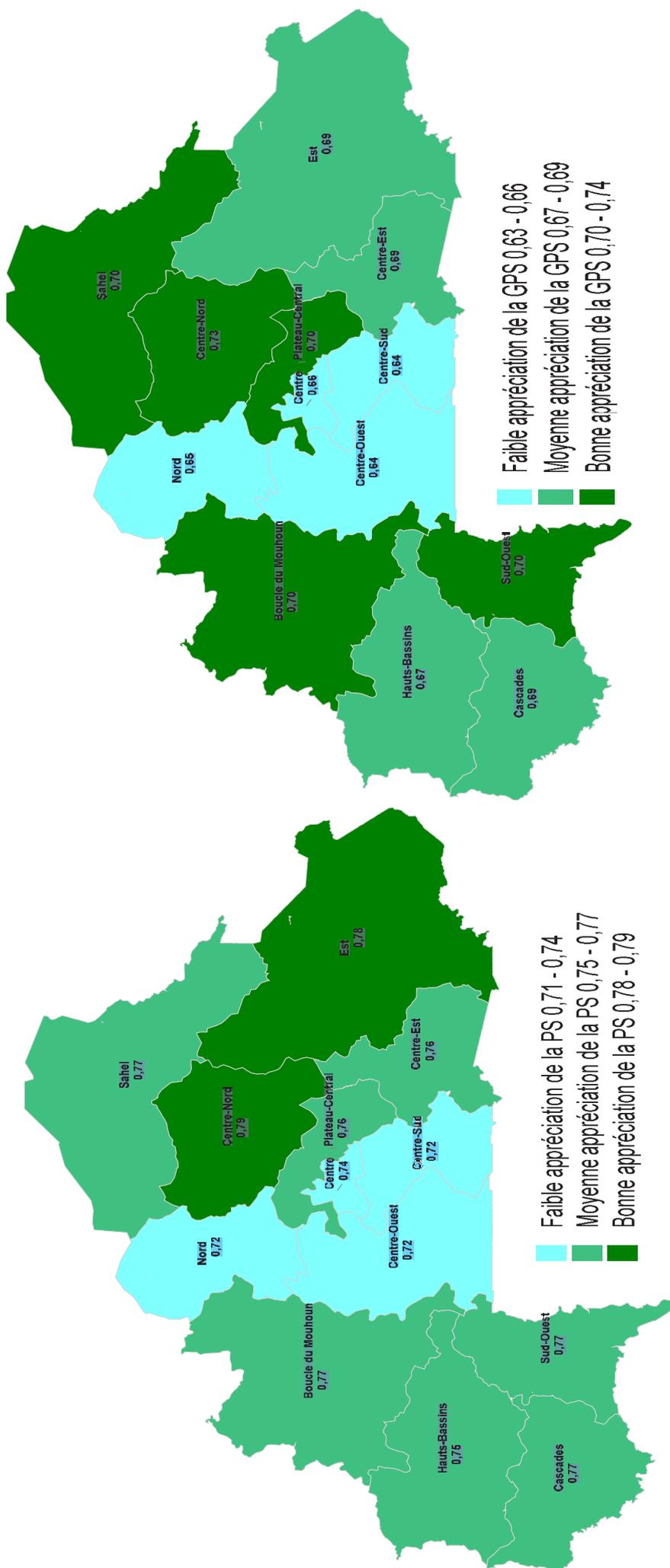
En analysant les composantes de l'indice GPS, on constate que la sécurité publique est la plus appréciée par la population (0,77) suivie de la composante sécurité et paix (0,753), la composante la moins appréciée est la sécurité nationale (0,462).

L'ampleur de la corruption, la situation de l'Etat de droit, de la sécurité nationale et la

transparence du système judiciaire sont inquiétantes. En effet, parmi les composantes de l'indice de gouvernance paix et sécurité au Burkina Faso, l'absence de corruption (0,480), l'Etat de droit (0,473), la sécurité nationale (0,462) et la transparence du système judiciaire (0,520) sont les plus faibles (tableau 26) ; ces indices traduisent la situation qui prévaut dans le pays. Près de deux personnes sur cinq estiment être en insécurité. Cette situation est généralisée dans toutes les régions et atteint son point culminant dans le Centre et le Centre-Est où les indices d'absence de corruption et de l'Etat de droit sont de l'ordre de 0,43. L'insécurité est de plus en plus grandissante dans le Centre-Ouest et le Sahel avec un indice de sécurité nationale de 0,42 ; le Plateau central est la région qui suit avec un indice de sécurité de 0,44.

Ces 4 principes tels que l'absence de corruption, l'Etat de droit, la sécurité nationale la transparence du système judiciaire (0,520) sont les moins respectés selon l'avis de la population ; ils n'améliorent pas l'indicateur national GPS qui est égal à 0,679.

Carte 3.2 : Indice de perception de la composante Paix et Sécurité et Indice de perception de la Gouvernance, Paix et Sécurité, Burkina Faso, 2018





Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

Afristat B.P. E 1600 – Niaréla, rue 499 porte 23 - Bamako (MALI)
Tél : (223) 20 21 55 00 / 20 21 55 80 / 20 21 60 73 Fax : (223) 20 21 11 40
E-mail : [afriat@afriat.org](mailto:afristat@afriat.org)
<http://www.afristat.org>